

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE
Tél : 04 91 14 05 80 – Courriel : ffpjp.siege@petanque.fr



73e Congrès National

M E N D E

12 & 13 janvier 2018

SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES	- 2 -
M. VERDIER PATRICK - PRESIDENT DU CD 48	- 2 -
M. SUAU LAURENT, MAIRE DE MENDE	- 3 -
M. CANTARELLI JOSEPH, VICE-PRESIDENT	- 4 -
MICHEL DESBOIS - PRESIDENT DE LA FFPJP (LU PAR M. CANTARELLI)	- 5 -
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 72 ^{EME} CONGRES DE CAEN	- 6 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES MME GWENAËLLE PAUGAM, SECRETAIRE GENERALE DE LA FFPJP	- 6 -
RAPPORT FINANCIER M. JEAN-MARIE MARAUX – TRESORIER GENERAL	- 9 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	- 13 -
AFFECTATION DU RESULTAT	- 14 -
COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAOS	- 14 -
POLE ADMINISTRATIF	- 16 -
DISCIPLINE	- 17 -
INFORMATIQUE	- 19 -
COMMUNICATION	- 21 -
EQUIPEMENTS SPORTIFS	- 23 -
GESTION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE	- 25 -
REPARTITION DES EQUIPES	- 25 -
ARBITRAGE & REGLEMENTS	- 27 -
CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS (CNC)	- 30 -
COUPE DE FRANCE	- 34 -
GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONAUX	- 34 -
FEMININES	- 36 -
MILIEU CARCERAL	- 37 -
MEDICAL	- 39 -
HANDICAP	- 43 -
ACTIVITES DE LA D T N	- 46 -
RESULTATS DE L'ELECTION D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR	- 50 -
MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA F.F.P.J.P.	- 51 -
PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2018	- 51 -
CONFEDERATION EUROPEENNE DE PETANQUE (C.E.P.)	- 52 -
FEDERATION INTERNATIONALE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL (F.I.P.J.P.) ET CONFEDERATION MONDIALE DES SPORTS DE BOULES (C.M.S.B.)	- 53 -
DEBAT – CALENDRIER UNIQUE	- 56 -
DROM/COM ET CORSE	- 60 -
ASSOCIATION ILONA – PROPOSITIONS ET NOUVEAUTES	- 60 -
QUESTIONS DIVERSES	- 61 -
RECOMPENSES	- 64 -
CONGRES 2019	- 65 -
PALMARES SPORTIF ET CLOTURE CONGRES	- 65 -

ANNEXES :

- * Palmarès sportif 2017
- * Représentants F.F.P.J.P., Comités Départementaux & Régionaux
- * Bilan, compte de résultat F.F.P.J.P.
- * Budget 2018

OUVERTURE du CONGRES

(Le Congrès débute à 15h00)

M. CANTARELLI (vice-président). – Ouvre le 73^{ème} congrès de la FFPJP, en l'absence de M. Michel DESBOIS, Président.

(Marseillaise)

Il présente les invités M. Mike PEGG, président de la CEP, M. Claude AZEMA, président de la FIPJP et de la CMSB et M. SUAUA Maire de Mende.

Il excuse M et Me. SCHMITT.

A la mémoire de chers disparus : MM. Patrick TASTET (CD33) Jean-Michel TRONCHE (24) et Louis GENDRE (74), une minute de silence.

(Les Congressistes se lèvent pour respecter une minute de silence)

M. VERDIER PATRICK - PRESIDENT du CD 48

M. VERDIER (*Président du Comité de Lozère*). – Mesdames, Messieurs les élus, Mme Régine BOURGADE, 1^{ère} adjointe, Laurent mon ami Maire de la Ville de Mende ;

Mesdames, Messieurs les représentants de la Fédération Française, tous les membres que je tiens à remercier. Pour moi c'est un discours plein d'émotions, parce qu'il va manquer mon ami, Michel Desbois que je salue. Je l'ai eu au téléphone avant le déjeuner. Il est avec nous, je voudrais que nous l'applaudissions. *(Applaudissements)*

Je voudrais remercier Didier et Karine qui donnent sans compter, notamment Didier dans la partie informatique. Ce sont des personnes très importantes pour les relations entre les comités et les régions.

Je vous remercie pour avoir traversé toute cette France qui nous est chère. J'espère que vous aurez du plaisir à être dans notre département et à Mende. Nous sommes un petit comité, nous avons pris beaucoup de plaisir à organiser cette manifestation. Nous avons fait le pari d'organiser deux championnats de France 2014 et 2017, qui se sont bien déroulés. Pourquoi pas ce challenge d'organiser ce congrès national qui nous tenait à cœur.

C'est que du bonheur pour nous que vous soyez-là ; c'est vous qui ferez le congrès, il y aura des débats, questions, des échanges. Je voudrais remercier la Fédération Française de nous avoir fait confiance pour organiser ce congrès. Nous n'avons peut-être pas toutes les structures adaptées comme d'autres départements, mais je crois que d'après les échos depuis hier, que tout se passe bien.

Je voudrais remercier toute l'équipe de bénévoles qui se sont mis à votre disposition sur **1204 licenciés** que compte notre petit département, nous avons 56 bénévoles. La pétanque, c'est fédérer ! Je vous remercie. *(Applaudissements)*

M. CANTARELLI. – Merci Patrick, merci à tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de ce congrès.

M. SUAUX Laurent, MAIRE de MENDE

M. SUAUX (Maire de Mende). – Nous avons des contraintes en tant qu'élus, de réunions, de travail permanent et quotidien, je devrais partir rapidement et je m'en excuse par avance.

Je suis particulièrement heureux d'être là cette après-midi pour ouvrir ce Congrès à côté de Patrick, bénévole investit depuis des années pour la pétanque, pour le département de la Lozère, la Ville de Mende. Je voudrais que vous fassiez une ovation à Patrick VERDIER, il le mérite. *(Applaudissements)*

Il ne le mérite pas lui tout seul, il a tout son comité autour de lui et l'ensemble des clubs de Lozère. Nous revendiquons d'être un département où la pétanque est reine. Je voulais saluer Michel DESBOIS, malheureusement il ne peut être présent aujourd'hui. Je lui souhaite un prompt rétablissement.

Je voulais saluer M. CANTARELLI qui a la charge de porter ce 73^{ème} congrès ce week-end. Bravo à vous et vos équipes et merci d'avoir choisi la Lozère.

Je voulais saluer ma première adjointe Régine BOURGADE. Si vous êtes là cette après-midi elle en porte une charge, je voudrais la féliciter. Elle a accompagné Patrick tout au long de cette année quand le choix d'organiser ce congrès à Mende a été fait. Merci Régine. Elle est précieuse pour cette ville de Mende, elle a été disponible.

Je voulais saluer Alain VALERO. On se connaît depuis qu'il a organisé des championnats de France Vétérans, l'organisation a été parfaite. Si cela ne l'avait pas été au premier championnat, tu n'aurais pas eu le deuxième et ni le congrès. Cela témoigne véritablement de l'engagement des bénévoles au quotidien et de la qualité de Patrick et ses équipes.

Je vous salue vous toutes et tous qui arrivez des 4 coins de France et des DOM TOM – vous avez pu voir la neige sur les hauteurs. A Mende il fait toujours beau. Nous bénéficions d'un microclimat permanent avec un ensoleillement de 360 jours par an (*rires*), avec une qualité de vie exceptionnelle. Je voulais vous assurer que je n'ai pas de doute sur le fait que vous soyez bien accueillis à Mende et en Lozère et pas de doute que vous serez heureux du week-end que vous allez passer. Vous en garderez très longtemps de bons souvenirs.

Vous êtes ici au pays des merveilles. La région est magnifique. C'est un petit département, le plus haut en altitude moyenne de France. Il n'y a pas beaucoup d'habitants, nous sommes donc tranquilles ; nous avons une sécurité et une qualité de vie exceptionnelles, particulièrement à Mende. Nous avons l'Aubrac, les Cévennes, les Gorges du Tarn en Lozère et non pas l'Aveyron ! Désolé pour les collègues... Et les Grandes Causses, nous en avons une grande partie : le Causse Sauveterre et le Causse Méjean. Mende au cœur de cela est la préfecture. J'ai le plaisir d'y être le maire et j'y suis très heureux. Nous avons l'intimité avec tout le monde, on se connaît tous. A Mende dans la même semaine vous pouvez rencontrer le Maire, le Préfet, le Député, le Sénateur. La proximité fait que les choses peuvent avancer rapidement. Vous en êtes les témoins avec l'organisation de ce congrès.

Nous aimons notre pays et vous invitons à y revenir. Je sais que vous garderez un excellent souvenir de ce territoire.

Pour terminer, un mot sur la Pétanque. Depuis des années à Mende nous avons un boulodrome couvert et nous développons ce sport. Nous avons des nationaux à Mende mais pas que, il y a un vrai engouement autour de la pétanque. Patrick a organisé deux fois les triplettes vétérans ; nous organisons un championnat de France avec la Police Municipal.

Je vous souhaite un excellent congrès, un excellent séjour, VIVE LA PETANQUE ET VIVE LA PETANQUE SPORT OLYMPIQUE. *(Applaudissements)*

Mme PAUGAM (*Secrétaire Générale*). – J'ai le plaisir de vous offrir cette triplette de boule OBUT, nous remercions Fabienne et Virginie de la société OBUT. Elle est gravée à votre nom.

M. LE MAIRE. – Je jouerai avec Patrick. Merci beaucoup. *(Applaudissements)*

M. CANTARELLI. – Je remercie la société OBUT.

Nous pouvons nous féliciter, le quorum est de 1991 voix sur 2064 voix et 198 délégués sur 206 délégués. *(Applaudissements)*

M. CANTARELLI Joseph, Vice-Président

M. CANTARELLI (*Président du Comité de Lozère*). – Mesdames Messieurs les Elus et Représentants des Instances Sportives,

Chers Toutes et Tous Collègues et Amis,
Cher Michel qui nous suit sur ton ordinateur,

Très Cher Président, Ami Michel, mon Frérot, « PADRE » comme t'appellent les gens de ta région. Que te dire, et comment vous dire, des mots qu'on n'aurait jamais voulu devoir à trouver et à prononcer. C'est le cœur serré, l'esprit en révolte contre le sort qui s'acharne sur une même personne, que je m'adresse à TOI, à vous, au nom de tous les membres du Comité Directeur.

Nous nous sommes quittés le 26 Novembre 2017 en fin de Comité Directeur alors que tu devais subir une opération de la hanche. Suite à celle-ci, tu as ressenti des douleurs et une fatigue persistantes anormales.

Des examens approfondis ont suivi et tout est allé en s'accéléralant. Le terrible diagnostic est cruellement tombé à l'approche des fêtes de fin d'année : « Cancer de l'appareil digestif : estomac et foie. » Et suivant ton appel d'hier matin tu as appris que tu étais touché aussi au cerveau avec traitement immédiat pouvant en assurer la guérison.

Te voilà confronté à une nouvelle, une de plus, et bien rude épreuve.

Premiers informés, les membres du Comité Directeur, la Présidente de la SAOS, l'ensemble de notre Personnel et depuis vous toutes et tous, devons affronter cette situation que personne ici n'aurait voulu connaître...

C'est avec ton plein accord que nous avons envoyé le communiqué expliquant la raison de ton absence aujourd'hui.

Tous très affectés, nous allons tenter de garder le plus de recul possible par rapport à ces douloureuses circonstances. Merci par avance de m'excuser s'il devait m'arriver d'être envahi et débordé par l'émotion.

Nous sommes fiers de te dire que c'est grâce à notre approche, à notre façon de concevoir la gestion d'une équipe et grâce à ton travail, Michel, que le Comité Directeur forme une « équipe soudée et travailleuse » qui peut t'assurer, vous garantir, être en capacité d'assumer la gérance de la fédération.

Les séances de « chimio » te fatiguent amplement et Merci Michel de nous avoir reçu chez toi, ensemble avec Claude AZEMA, le Mercredi 3 Janvier, avec beaucoup de gentillesse et une formidable disponibilité.

Nous avons pu te serrer très fort dans nos bras, et avons été heureux de pouvoir passer près de trois heures ensemble à finaliser du mieux possible la préparation de notre Congrès.

Trop fatigué et fort amaigri, tu éprouves toujours beaucoup de mal à t'alimenter, et il t'est difficile par manque de force, de consulter ton ordinateur pour répondre aux mails qui sont transférés en copie sur ma boîte.

Tu es tout excusé pour tes non réponses et fais savoir que tu remercies de tout cœur les nombreux collègues et amis pour leurs messages d'encouragement et de soutien... Michel arrive parfois à répondre au téléphone, voir à appeler, dans les moments où il se sent mieux. En votre nom je te demande à chaque fois, de te battre avec toute l'énergie disponible parce que nous voulons tous te retrouver parmi nous.

Tu sais que j'évite le plus possible, de te téléphoner. Mais tu sais et tu comprends fort bien que nous ayons besoin de tes nouvelles. C'est aussi par les témoignages de l'un et l'autre présent dans la salle qui ont surmonté la même pénible épreuve, que nous voulons te dire notre plus cher souhait, notre espoir que l'homme, le très cher ami que tu es, qui a connu beaucoup trop d'accidents de vie, puisse y parvenir aussi.

Nous te souhaitons ardemment et du plus profond de nous, la VICTOIRE sur la terrible maladie qui te frappe !

Transmet nos remerciements à ton épouse Christiane, pour sa bienveillance et appréciable disponibilité, *qui nous a envoyé le SMS suivant : « Je vous souhaite une très bonne année et je remercie toute la grande famille de la Fédération pour votre soutien. Bises à vous tous. »*

Cher Président, « On T'EMBRASSE en te disant COURAGE et à bientôt.

(La salle se lève et applaudit chaleureusement)

Je sais qu'il y a un temps de décalage avec ce que Michel voit, nous avons réussi à le connecter, que ce geste que vous venez de faire puisse lui apporter le plus grand des soutiens. Je l'ai eu au téléphone, il allait bien, il avait une bonne voix et cela m'a donné plus de cœur à l'ouvrage.

Michel DESBOIS - PRESIDENT de la FFPJP

(lu par M. CANTARELLI)

M. CANTARELLI. – Mesdames, Messieurs les Congressistes,

Chers Collègues et Amis,

Monsieur le Maire, d'entrée tous mes plus vifs remerciements vont au CD48 qui accueille le congrès et à la ville de Mende

Je voudrais tout d'abord commencer par une promesse, que je suis sûr de tenir : je serai court !

Je suis ravi de me trouver ici devant vous tous aujourd'hui, ravi de voir notre famille réunie. Ravi de constater que partout, chez chacune et chacun d'entre vous, fleurissent des projets, des idées. Heureux de voir que la fusion des régions s'est concrétisée, malgré les difficultés que cela engendre. Satisfait à chacun de mes déplacements de vous rencontrer, de constater votre enthousiasme.

J'ai utilisé cette formule à plusieurs reprises mais elle traduit bien ce que j'ai vécu en cette première année de mandat : je suis souvent arrivé chez vous en trouvant des bénévoles dévoués, et je suis souvent reparti de chez vous en quittant des amis. Soyez toutes et tous remerciés, de faire vivre votre club, votre secteur, votre Comité Départemental, votre Comité Régional, vos Commissions, vos équipes techniques.

Ce Congrès et ceux qui le suivront durant ma présidence, seront ceux du dialogue, de l'écoute, de l'échange. Ce n'est pas, et ce ne doit pas être une Grand-Messe, où l'on écoute bien sagement le prêche. Chaque avis compte, chaque opinion mérite d'être entendu, chaque question mérite d'être posée, chaque doute mérite d'être levé. Bien évidemment, cela doit se dérouler de sorte que tout soit audible, dans le respect de l'autre, mais à ce sujet je n'ai aucune crainte.

Je n'ai pas l'intention de passer en revue dans ce discours les différentes actions menées au sein de la F.F.P.J.P. durant l'année 2017. Je considère que ce n'est pas mon rôle, mes collègues élus du Comité Directeur et autres collaborateurs de la Fédération le feront chacun à leur tour à ce pupitre. Si je n'ai pas à anticiper leurs interventions, pour ne pas faire doublon, je veux leur dire ici toute mon admiration.

En tant que Président de la F.F.P.J.P., j'ai été le témoin privilégié de leur travail. Je suis fier de voir les Commissions tourner à plein régime, fier de voir que nous sommes désormais heureux de nous retrouver au siège à Marseille, ou sur les événements fédéraux. Content que chacun ait pris conscience que nous vous devons un travail sérieux. Anciens et nouveaux élus au Comité Directeur apportent toutes et tous leur pierre à l'édifice. Vous aurez durant ce congrès l'occasion d'écouter les comptes rendus de leurs travaux. Je les en félicite, et je les en remercie sincèrement.

Rien n'est jamais facile lorsqu'il s'agit de diriger un navire tel que la F.F.P.J.P. C'est un bateau qu'on ne manœuvre pas brutalement, chaque membre de l'équipage doit aller dans le même sens que les autres. Pour cela, il faut être convaincu. Ce sera mon rôle, et celui de mes collègues, durant ce Congrès. Vous convaincre que le statut quo, l'immobilisme, sont une perte de temps. Que l'évolution, le progrès, sont inéluctables, inévitables, indispensables.

Réformer. Ce n'est pas un gros mot ! Réformer, ce n'est pas faire table rase du passé. Réformer, ce n'est pas faire la révolution.

Réformer, c'est avancer, moderniser, structurer. Si l'unanimité autour d'un projet n'est jamais aisée à obtenir, le consensus, lui, s'obtient par le dialogue, le débat.

Il est de notre devoir à nous, dirigeants fédéraux, de vous proposer des réformes. Il sera toujours de votre chef de décider, de valider ou non nos propositions.

La F.F.P.J.P., c'est vous, c'est nous, nous tous. Nous ne sommes qu'un ! Chacun avec notre histoire, notre culture, notre vision, mais tous dans une même fédération. Fédérer, quel beau mot ! « Rassembler, regrouper autour d'un projet commun » comme l'indique le dictionnaire. Ce projet commun, c'est le développement de nos disciplines, la Pétanque et le Jeu Provençal. Ces disciplines ne nous appartiennent pas. Nous les régissons, nous les encadrons, nous les chérissons, mais nous ne les possédons pas. Avec ou sans nous, elles perdureront.

Je l'évoque à chaque occasion, et ce Congrès ne fera pas exception, car se dresse devant nous depuis quelques mois un défi majeur, un projet ambitieux. Celui de voir les Sports de Boules intégrer les Jeux Olympiques à Paris en 2024.

Le Président AZEMA est sur le pied de guerre pour porter notre candidature auprès des instances concernées, mais il est de mon devoir de vous dire que rien n'est possible si nous n'y croyons pas toutes et tous. Je vous l'ai dit tout à l'heure, il faut être CON-VAIN-CU ! Jamais nous n'avons été si proches du but. Jamais les circonstances ne nous ont été aussi favorables. Bien avant d'être Président de la F.F.P.J.P., je rêvais de voir notre Pétanque aux J.O.

Le hasard fait que la décision sera prise durant mon mandat, et je ne peux pas ne pas vous dire que ce genre d'occasion ne se présente qu'une fois. Parlez-en à vos familles, à vos amis, à vos Maires, à vos Adjoints, à vos homologues dans d'autres disciplines, à vos licenciés bien sûr ! Nous devons mesurer l'enjeu.

Il ne s'agit simplement pas de voir nos épreuves intégrer la quinzaine olympique, de pouvoir lire Sports de Boules dans le programme officiel. Etre olympique, c'est une reconnaissance. C'est enfin voir le regard sur nos sports changer. C'est en finir avec les clichés. Pour chacune et chacun d'entre vous, ce sont des démarches plus faciles auprès des collectivités.

Entrer dans le cercle olympique, c'est être considéré, à juste titre, comme il se doit, comme un sport à part entière. Je ne peux pas évoquer ce sujet sans penser à nos championnes et nos champions, qui ont si souvent fait retentir La Marseillaise partout dans le monde, qui ont si souvent fait honneur aux couleurs de la France à travers leurs exploits. Je dirai presque que nous leur devons une entière et totale mobilisation. Et je compte sur vous.

Un mot sur moi, sur nous pour finir. Parmi les objectifs que je me suis fixé pour ce mandat, figure celui de vous faire prendre conscience que le Comité Directeur, c'est votre prolongement. Nous sommes là pour vous. Je me trouve aujourd'hui Président sans avoir eu cela comme but ultime, sans en avoir rêvé pendant des années. Mais je ne me pouvais me résoudre à voir notre fédération désunie. Après une période agitée, j'espère être le Président de la sérénité. Je compte être un Président à l'écoute. Je viens de vous. J'étais à votre place, dans la salle, il a quelques années encore. Le meilleur moyen de savoir où l'on va, c'est de ne pas oublier d'où l'on vient.

« Joseph dis bien aux Congressistes de ma part qu'il nous faut travailler ENSEMBLE dans la TOLERANCE et le RESPECT mutuel ! »

Je souhaite de tout cœur que ce Congrès fasse mieux que nous réunir, qu'il nous rassemble. Recevez Mesdames et Messieurs les élu(e)s, mes vœux de bonheur, de réussite et de santé pour l'année 2018. *(Applaudissements)*

En ce moment, il est derrière l'écran, je suis sûr que votre soutien va l'aider fortement à garder le moral. Mon cher Michel, une dernière fois bats toi, 50% de ton moral, 50% de notre soutien et de ta famille et tu pourras y arriver.

APPROBATION du COMPTE RENDU

du 72^{ème} CONGRES de CAEN

Mme PAUGAM. – Sur le compte rendu du 72^{ème} congrès de Caen qui a eu lieu le 14 et 15 janvier 2017.

En l'absence d'oppositions, le compte rendu du 72^{ème} congrès de Caen est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

Mme Gwenaëlle PAUGAM, Secrétaire Générale de la FFPJP

Mme PAUGAM. – Bonjour à toutes celles et ceux que je n'ai pas encore salués.

Mesdames, messieurs

Nous sommes honorés d'avoir à nos côtés le président de la Confédération Européenne de Pétanque qui assiste à nos débats pour la première fois : Mike PEGG. Nous lui souhaitons la bienvenue. Nous saluons également la présence de Claude AZEMA, Président de la CMSB et FIPJP qui nous fait le plaisir d'être avec nous.

C'est un congrès très spécial du fait de l'absence de notre cher président. Nous lui souhaitons de retrouver la santé car nous avons besoin de lui et il nous manque. Je ne vous cache pas que, comme mes collègues, je suis très affectée par ce qui lui arrive. Je suis bien sûre très contente de vous retrouver, mais le cœur n'y est pas et ma tête est ailleurs. Comme je ne sais pas faire semblant, mon allocution s'en ressentira aussi : manque d'enthousiasme et d'envie. Je vous demande de bien vouloir m'en excuser. J'espère ne rien avoir oublié. Je sais qu'il faut avancer mais c'est difficile....

Notre président, Michel Desbois nous a donné pour consigne de faire court, chacun dans notre domaine et d'aller à l'essentiel. Pas de *blabla* afin de respecter le temps imparti et ne pas alourdir ce congrès souvent très long

pour vous, congressistes, et ne pas perdre votre attention qui, légitimement peut diminuer avec les minutes et les heures qui passent. Aussi, je laisserai le soin à chacun de mes collègues de vous faire un rapport sur la ou les commissions dont ils ont la charge. De même pour la SAOS, je laisserai la présidente, Lucette COSTE vous en parler. De fait, mon allocution sera abrégée.

Merci à vous d'être présents et d'avoir fait le voyage plus ou moins long jusqu'à Mende pour assister à notre 73ème congrès. Bienvenus dans ce bel espace Georges Frêche où nous fait le plaisir de nous accueillir, le président Patrick VERDIER. C'est la première fois que le comité de Lozère organise un congrès. Nous ne doutons pas qu'avec l'aide de toute son équipe, tout se déroulera au mieux.

J'en profite pour féliciter la présidente du comité du Calvados et toute son équipe pour l'organisation du congrès de Caen où nous étions l'an passé. Ils avaient tout mis en œuvre pour que ce soit une réussite, et ils ont relevé le défi sans souci. Merci Mireille.

Je poursuis mes remerciements aux élus locaux qui nous font l'honneur d'assister à notre assemblée ; aux médias : Planète Boules, Boulistenaute, la chaîne l'Equipe ; à nos partenaires : les boules OBUT, MS, Boulenciel et Toro, notre assureur MMA, notre équipementier Erima, sans oublier Les Eaux Vernières, Rent A Car, Odalys, et Ford Annecy.

Merci aussi à tout le personnel du siège et de la DTN qui travaillent activement : Xavier, Kévin, Régine, Rémi, Clément, Patricia, Anna, Jean-Yves. J'y associe notre célèbre Jean-Pierre du car Podium ainsi que nos animateurs Marc Alexandre et Laurent Causse.

Je n'oublie pas ceux qui nous ont rejoints cette année : Christy, Loïc et William. Vous les avez peut-être rencontrés lors de différentes manifestations ; à défaut, n'hésitez pas à passer les saluer au stand SAOS. J'ai aussi une pensée pour Séverine qui a rejoint la Fédération de Cyclisme depuis le 1^{er} janvier. Nous la remercions pour tout le travail accompli durant les huit années passées et nous lui souhaitons bonne continuation.

Je remercie les arbitres, les éducateurs, les initiateurs, mon adjointe Corine, et tous mes collègues du comité directeur et tous ceux que j'aurai pu oublier.

Voici écoulée la première année de ce mandat. En effet, l'an passé le congrès de Caen était électif. Je fais une petite parenthèse pour saluer mes anciens collègues qui n'ont pas souhaité se représenter ou qui n'ont pas été élus. Huit nouveaux membres ont ainsi rejoint l'équipe fédérale. C'est beaucoup de changements, mais je pense que chacun a su trouver sa place. Chaque membre apporte ses idées, sa motivation et sa bonne humeur ce qui permet de travailler dans un climat serein. C'est donc une équipe soudée qui s'est formée autour de notre président.

Suite à la démission d'Alain Cantarutti en début d'année, cette équipe est incomplète et nous vous demanderons d'élire un nouveau membre demain.

Qui dit nouvelle équipe dit nouvelle organisation.

Au niveau des finances, Christy a été embauchée. Elle a pour mission d'effectuer le suivi des opérations comptables courantes de la Fédération, de la SAOS et du Centre de formation, supervisée bien sûr par le Trésorier Général.

Vous avez aussi pu constater l'apparition de nouvelles commissions :

La commission Milieu carcéral qui va nous permettre de développer la pratique de la pétanque dans les prisons.

La commission Championnat de France : le but est de cadrer l'organisation de nos championnats et d'aider les organisateurs.

La commission Harmonisation des textes et des règlements : un énorme travail a été fait afin d'uniformiser nos textes et règlements.

Des commissions existantes ont été « redynamisées » : je pense notamment à **la commission Handicap et Sport adapté** qui s'est rapproché de la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté). Une convention va être signée entre nos deux fédérations durant ce week-end. Notre président a en plus pour ambition la signature d'une convention avec la Fédération Handisport. Mais là tout reste à faire....

Certains de mes collègues ont repris des commissions et vous ont transmis des questionnaires sur différents sujets dans le but de faire un état des lieux de ce qui existe et pouvoir réfléchir à des évolutions possibles. Il s'agit notamment des commissions Handicap et Sport adapté, du sport en entreprise, et des féminines. Vos retours ont malheureusement été très faibles. Je sais qu'on vous en demande beaucoup ; mais si nous sommes ici aujourd'hui c'est bien parce que nous sommes tous des passionnés et que nous avons le souhait de faire avancer nos sports.

Nous devons travailler ensemble. Ne le voyez pas comme une « corvée » mais comme une possibilité de partager et en profiter pour faire connaître vos idées sur les sujets concernés.

Qui dit nouvelle équipe dit aussi nouveautés ou changements.

Le calendrier unique cher à notre président. Cela fait plusieurs années que le sujet était évoqué et nous y sommes. Le projet vous avait été présenté par vos présidents de régions et il vous a été transmis par mail en début de semaine. Il fera l'objet d'un point spécial de notre ordre du jour.

Les Nationaux, le Championnat des Clubs, le Pétanque Tour évoluent.

En matière de discipline aussi, il y a du changement. Un tour de France est en cours sur la réforme du code disciplinaire. Il faut absolument que tous les présidents de comités, tous les présidents de régions et tous les

responsables de ces commissions y participent. J'insiste car aujourd'hui encore, trop d'affaires font l'objet de vice de procédure ! Si nous voulons assainir nos sports, il est indispensable de connaître les textes pour éviter les erreurs. Les cas ne sont bien sûr pas toujours simples, mais Michel Poggi et Xavier sont là pour vous accompagner en cas de besoin.

D'un point de vue plus commercial, **une nouvelle offre d'animation pétanque** est en cours de développement. (Voir Powerpoint). Celle-ci est née suite à différentes demandes que nous avons reçues de la part notamment d'entreprises. Elle a été testée à la soirée des partenaires de l'Olympique de Marseille et avec un groupe de joueurs Belges. L'offre concerne des stages de cohésion en entreprise, des animations pétanque et des stages d'apprentissage ou de perfectionnement. Les programmes sont entièrement adaptables à la demande.

La prestation comprend la mise à disposition de terrain, le prêt de matériel, l'encadrement. Si vous souhaitez plus d'information sur le sujet, Kevin et Xavier pourront vous renseigner. Cette offre sera prochainement mise en ligne sur notre site.

Au niveau de la DTN, une évolution importante est bien sûr la mise en place d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) qui permet l'animation.

Le projet de professionnalisation suit son cours avec l'embauche cette année de Loïc et William et Florence.

Le Projet de Performance Fédérale a été validée par le ministère des Sports. Jean-Yves vous donnera de plus amples informations.

Concernant les différentes compétitions, je ne reviendrai pas sur tous les résultats, Joseph vous présentera le Palmarès dans la partie sportive. 2017 a été une bonne année au niveau des résultats. Nous félicitons vivement bien sûr tous nos joueurs qui ont été médaillés lors des différents championnats (Européen, ...) et plus particulièrement nos jeunes et nos féminines qui ont décroché le titre mondial. Nous leur adressons un grand bravo.

Avec les documents du congrès, vous avez reçu **le détail des effectifs par catégorie et par comité**. Je ne les détaillerai pas, mais voici quelques chiffres :

Le pourcentage évolution des licenciés entre 2016 et 2017 par grande région et par ordre croissant est le suivant :

3 régions sont en baisse d'effectifs, à savoir :

L'ILE DE FRANCE a perdu 640 licenciés, représentant -2,72% de ses effectifs

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR : -1 010 soit -2,64%

OCCITANIE : - 482 soit -0,77%

Le GRAND EST **se maintient** avec +11 soit 0,06%

Nous félicitons **les régions qui enregistrent une hausse** :

BOURGOGNE FRANCHE COMTE : + 197 soit 1,27%

NORMANDIE : + 163 soit 1,58%

NOUVELLE AQUITAINE : + 715 soit 2,10%

HAUTS DE France : +362 soit 2,66%

CENTRE VAL DE LOIRE : 307 soit 3,09%

PAYS DE LOIRE : + 525 soit 3,94%

AUVERGNE RHONE ALPES : +1 823 soit +4,55%

DROM : + 337 soit 4,77%

BRETAGNE : +575 soit 5,89%

La plus importante croissance en pourcentage revient à la CORSE avec 410 licences supplémentaires qui représentent une hausse de 18,88% de leurs effectifs.

Au niveau des comités :

68 comités affichent une augmentation de licenciés. Les hausses les plus importantes sont

L'Isère avec + 392 licenciés représentant 9,13 % de ses effectifs

La Corse du Sud avec + 355, soit +37,02 %

Le Finistère +280, soit 7,64 %

La Polynésie + 279 soit 35,82 %

L'Ardèche +254, soit 5,98%

(Applaudissements)

L'effectif féminin est aussi en hausse avec une progression de 399 licenciées, soit 0,82 % de plus que l'année passée.

L'effectif des catégories jeunes est quant à lui malheureusement en baisse.

Pour terminer sur une bonne note concernant les effectifs, le nombre de licenciés a globalement augmenté par rapport à l'an passé. Nous avons ainsi passé la barre des 300 000 car nous étions en fin d'année 301 444.

Didier m'a transmis un graphique représentant la répartition de l'âge de nos licenciés de 2013 à 2017, je ne sais pas si vous voyez bien ;

Chaque barre représente une année, de gauche à droite de 2013 à 2017, les tranches d'âge sont par dizaine, à gauche les moins de 11 ans, puis les 11 à 20 ans, etc., jusqu'à la colonne de droite qui représente les centenaires, nous en avons 2. Nous faisons partie des sports qui n'ont pas de limite d'âge pour la pratique.

Même si vous ne voyez pas en détail, l'évolution des courbes semble parlante.

Le constat est simple à l'image de la population de façon générale, l'âge de nos licenciés augmente. Les plus de 50 ans sont en augmentation alors que la tendance est inverse pour les 20 ans et moins.

Il faut donc continuer nos efforts pour le développement de nos sports de façon générale mais surtout bien sûr auprès du public jeunes. Il nous faudra renforcer notre communication, notre promotion, pour donner l'envie d'avoir envie de pratiquer la pétanque et le jeu provençal.

Comme vous le savez, c'est la Ville de Paris qui a été choisie pour l'organisation **des jeux Olympiques en 2024**. Si nous voulons être présent pour ces jeux, il faut continuer à voter et cliquer sur boules-sport.org telle que mentionné sur la banderole devant l'estrade. Claude AZEMA vous en parlera plus longuement. Cela nous ferait une publicité sans précédent.

Tous ensemble, nous pouvons être acteurs de notre avenir.

J'ai fait court, tous les autres sujets devraient être abordés lors des rapports des commissions qui vont suivre.

Je vous présente mes Meilleurs Vœux, comme on dit chez moi *Bloavez Mad*. Je vous souhaite surtout une bonne santé, le reste devrait suivre. Prenez soin de vous.

Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

M. CANTARELLI (*Vice-Président, en remplacement de M. DESBOIS*). – Y a-t-il des questions sur le rapport moral ?

(*En l'absence d'oppositions et d'abstentions, le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité*)

RAPPORT FINANCIER

M. Jean-Marie MARAUX – Trésorier Général

(*Présentation du rapport financier avec diaporama par Claude STIRMEL*)

M. MARAUX (*Trésorier Général*). – Bonjour à vous toutes et tous, les élus des collectivités et de l'état, les Présidents et Présidentes de nos régions et de nos départements, les élus de nos fédérations internationale, européenne et française, les salariés de notre fédération et un coucou à notre Président Michel.

Succéder à notre ancien trésorier Daniel a été un vrai défi, tant l'homme qu'il incarne était synonyme d'un élu respecté pour son professionnalisme et son immense travail que j'ai pu constater dans le détail. Une preuve toute simple : afin d'assumer au mieux ce poste de responsable des finances de notre Fédération, le comité directeur a décidé de procéder à l'embauche d'une comptable.

OUI, Daniel, il fallait bien deux personnes, vu ton investissement démesuré, pour assurer ton remplacement. Je voudrais aujourd'hui te dire un grand MERCI très sincèrement pour avoir assuré au mieux la transmission des opérations comptables durant toute l'année 2017, en nous apportant toutes tes connaissances et ta compétence.

Mon second remerciement sera à notre cheville ouvrière, Christy MARRACCINI, notre comptable que j'ai le plaisir de vous présenter. Elle a apporté toute sa compétence, sa motivation et sa jeunesse, dans le suivi de nos opérations budgétaires. Je peux vous dire que les conseils et les explications de Daniel ont été très vite enregistrés et mis en application par Christy.

Nous avons travaillé en parfaite collaboration afin d'assurer un suivi comptable permanent au plus proche de la réalité budgétaire avec des remboursements réguliers hebdomadaires envers les comités, les régions, les élus du Comité Directeur et nos créanciers.

Comme vous le constatez, c'est une triplette qui a suivi la comptabilité 2017 de notre fédération et Je vous assure une triplette gagnante tellement chacun et chacune a su prendre sa place pour arriver à un résultat concluant et bénéfique.

Je remercie également les personnes qui m'ont apporté leur aide en 2017 :

- Corine VEROLA, notre Présidente de la Commission des Finances qui a assuré, avec sérieux, la vérification des pièces comptables au cours de l'année et qui a mené notre réunion de novembre sur le compte de résultats 2017 et le budget 2018.

- Jean-Luc MARELLI, notre Commissaire aux comptes, qui vérifie les écritures comptables et la véracité des documents que nous vous avons transmis.

- La trésorière adjointe, Véronique BAJOLLET, qui assure le suivi de l'intendance lors de nos comités directeurs et conseils nationaux.
- Le personnel du siège et particulièrement Xavier GRANDE qui nous transmet l'ensemble des documents comptables à traiter notamment au niveau des salaires et charges de nos salariés.
- Les responsables de la Direction technique nationale, Jean-Yves PERONNET et Séverine MAILLET, qui ont géré les dépenses et les recettes 2017 spécifiques de la DTN avec des imputations comptables détaillées afin de pouvoir justifier nos actions pourvues d'une subvention dans la convention d'objectifs du Ministère des Sports.

Bilan 2017 :

- Un résultat excédentaire sur l'exercice de 79 634 €
- Une provision pour le projet de professionnalisation de **328 037 €**
- Un solde de disponibilités de 1 385 675 € en augmentation par rapport à 2016.

En détail :

Au niveau de l'actif :

L'actif immobilisé a, d'une manière générale, augmenté suite aux investissements suivants :

- **Sites et logiciels** : Le projet de refonte de GESLICO qui représente un investissement de 140 000 €, dont 110 129.40 € ont été immobilisés sur cet exercice. Le solde du projet (environ 30 000 €) sera immobilisé sur l'exercice 2018.
- **Matériels et Mobilier de bureau** : Après l'élection du nouveau Comité Directeur en janvier 2017, le parc informatique pour un grand nombre d'élus a été renouvelé. L'autre investissement majeur concerne le changement de la sonorisation du Car podium et des micros de la salle de réunion du Comité Directeur pour un montant de 10 983.75 €. Nous avons également procédé à des travaux au siège de réfection des toilettes et la réalisation d'un coin « cuisine » pour 9 166.90 €.

Les postes de l'actif circulant **ont augmenté** du fait :

- de l'imputation des factures croisées entre la SAOS et la FFPJP
- de la création d'un compte comptable concernant les avances et acomptes versés aux fournisseurs.

Les postes de l'actif circulant **ont diminué** du fait :

- de la vente des lecteurs pour la gestion carte à puce. Nous n'avons plus de lecteurs en stock.
- de la réception des stocks en-cours (livres EPS) qui sont dans les stocks au 30/11/2017
- du non-paiement dans les temps des fiches financières 2017 des comités. A ce jour plus qu'un seul comité qui nous doit le solde.

Les disponibilités continuent de s'améliorer de manière significative, ce qui nous permet de pouvoir procéder au remboursement des dépenses dans un délai rapide envers nos comités régionaux et départementaux ainsi que nos clubs.

Le poste des comptes de régularisation est en diminution principalement dû au compte 481800 de charges à répartir - Affaire *DUVARRY Développement*, pour un montant de 15 000 € en 2016, a été affecté au compte 467100 Créances SAOS.

Pour les deux autres postes de cette rubrique les explications sont les suivantes :

- Le compte « Charges Comptabilisées d'Avance » concerne l'assurance MMA pour les Sportifs Haut Niveau qui a été constatée sur cet exercice 2017 pour l'exercice 2018.
- Le compte « Charges à étaler » concerne le solde des tenues vestimentaires renouvelées du Comité directeur qui reste à ventiler sur les 3 années restantes du mandat.

Au niveau du passif :

La situation nette a augmenté du fait de l'affectation de notre résultat positif de 2016 de 9 924.87 €.

Vous constatez que **le résultat 2017 est positif de 79 634.33 €**.

Des provisions ont été constituées :

- Une provision pour risques de 20 000 € a été faite car le dossier, *Affaire DUVARRY Développement*, n'est toujours pas clôturé
- Une provision pour les fonds dédiés au plan de professionnalisation de la DTN a été faite à hauteur de : 328 037,42 € (différence entre les 383 000,00 € budgétés par an sur 8 ans et le réalisé 2017).

Les dettes sont en augmentation sur l'ensemble des comptes :

- *Fournisseurs* : Ce compte enregistre l'ensemble des factures reçues qui n'ont pas été réglées au 30 novembre, dont les actions et évènements ont eu lieu en novembre (Factures Refonte GESLICO, Hôtel Comité Directeur, location voitures, etc...).
- *Les dettes sociales et fiscales* sont en augmentation du fait de l'augmentation du nombre de salariés.

- *Charges à payer* : Nous avons constaté les salaires de novembre et avons recensé l'ensemble des notes de frais reçues après le 30/11/2017. Pour ces deux types de dépenses, les règlements ont été réalisés en décembre.

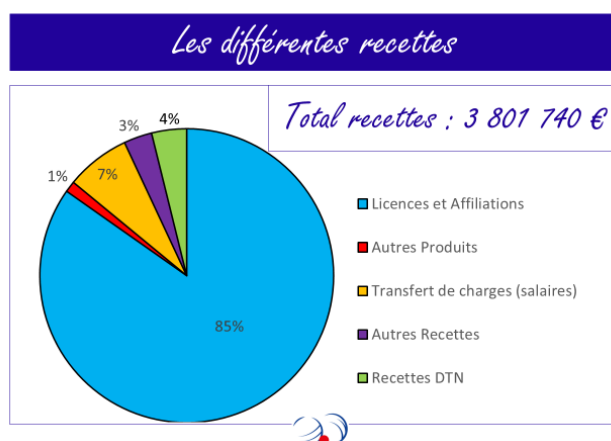
- *Charges à payer DTN* : Nous avons constaté l'ensemble des dépenses dont les actions ont eu lieu en novembre ou en 2017. Les factures ont été reçues après la clôture de l'exercice et n'ont pas été réglées.

NB : Seul le compte « Charges à payer CNC » a un montant nul cette année car l'ensemble des indemnités ont été reçues et payées avant le 30/11/2017. Les comptes de régularisation n'ont pas été utilisés.

Nous avons un fonds de roulement important 1 425 787 € et nous avons un besoin de fonds de roulement de 40 112 € en moyenne et un solde de trésorerie de 1 385 675 €.

LE COMPTE DE RESULTAT 2017 :

LES RECETTES :



Le graphique nous donne une lecture imagée de nos différentes recettes avec les informations suivantes :

- 85 % de nos recettes proviennent des licences, des affiliations et des mutations
- Les 15 % restant sont ventilés avec principalement les subventions de la DTN et les transferts de charges du personnel entre la FFPJP et la DTN.

Au niveau des licences comme vous l'avez vu dans le rapport de Gwenaëlle, une hausse de la recette due à l'augmentation du prix de la licence de 2,30 € en 2017 avec un delta de 81 871 € entre le prévisionnel 2017 et le réalisé dû à une progression du nombre de licenciés avec 301 444 licenciés pour 5 902 clubs ; également une hausse des mutations.

Les autres recettes : une augmentation suite à la participation CNOSF et TOYOTA pour nos véhicules (2 100,00 €) et au transfert de charges des véhicules (8 600,00 €) pour les véhicules affectés à la DTN.

Les transferts de charges : on peut noter un léger différentiel de 11 000 € entre le budget et le réalisé dû principalement à des embauches de personnel en cours d'année 2017.

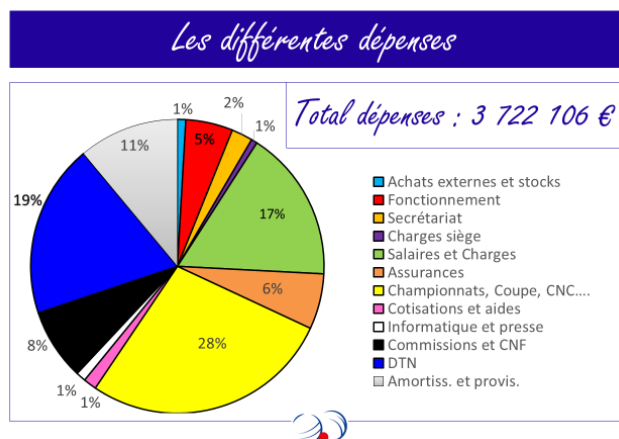
Cette recette de transfert de charges vient de l'affectation à la DTN des salaires et des charges d'une partie de notre personnel qui travaille pour les différentes actions de la DTN.

Autres recettes : Inscriptions Coupe de France, Prestations Pétanque Tour, Web TV avec Dailymotion, Centre de Formation et Gestion de la Carte à puce ; augmentation : + 8 000,00 € de subventions supplémentaires obtenues pour le Pétanque Tour et la vente des lecteurs à la SAOS pour 30 139,00 €. Les autres recettes diverses provenant de la DTN pour des remboursements de frais divers lors des déplacements sur les compétitions, ce sont les remboursements de frais des accompagnateurs.

Recettes DTN Subventions propres : la baisse de la subvention du Ministère des Sports obtenue en 2017 dans le cadre de la convention d'objectifs nous avons eu 132 141 € alors que nous avions budgétisé 141 000 €.

Total des recettes : 3 690 000 € budgétés et nous avons fait 3801 740 €

LES DEPENSES :



Sur cette meule de Comté, on s'aperçoit que nous avons une répartition de nos dépenses sur 12 postes que je vais vous détailler pour un total de 3 722 106 €

1% : Partenariat SAOS 34 092€, budgété 42 000 €

Diminution du fait de la vente de lecteurs pour – 30 139,20 €, et de l'entrée en stock des livres EPS pour + 17 900,00 €

5% : Fonctionnement : prévu 167 000, dépenses 193 580 €

Augmentation au niveau du Congrès National (Année électorale et Hôtel) et du Comité Directeur (1 réunion supplémentaire par rapport à 2016)

2% secrétariat : prévu 82 000, réel 86 928€ ; une stabilité

A noter : création de comptes comptables suite à l'acquisition dans l'année de véhicule en location longue durée (LDD)

1% Charges du siège : stabilité budgété 28000 €, dépenses 24 856 €

11% Salaires et charges : budgété 610 000 € réel 621 660 €

Nous avons bien anticipé la hausse des salaires et charges de l'exercice 2017 avec les différentes embauches.

Augmentation au niveau des tickets restaurants (augmentation de la valeur unitaire).

6% Assurances : budgété : 240 000 €, réel 227 471 € une légère diminution due à une baisse de notre contrat MMA. On peut remercier les représentants MMA dans la salle.

28% Championnats, coupes, CNC ... : budgété 1 057 000 €, réel 1 024 538 €

Diminution du fait de la non utilisation du budget TV (- 53 000,00 €) et des charges supplémentaires liées au Pétanque Tour pour 24 000,00 € en 2017 1 étape supplémentaire et affectation des charges salariales)

1% Cotisations et aides : budgété 54 000€, réel 53 929€, stabilité

1% Informatique média et presse : budgété 34 000€, réel 40 205€

Augmentation au niveau des relations presse (partenariats supplémentaires signés) Planète Boules, Boulistenaute

8% Commissions et le CNF budgété 333 890€ ; réalisé 292 969,00€

Diminution au niveau de la discipline (-32 000,00 €) et Centre de formation (-10 000,00 €)

19% la DTN : prévu 715 110 € ; réalisé 709 972 €

DTN - Sport et santé : prévu 60 000,00 €, réalisé 66 623,86 €

Réalisation contrôle anti-dopage au Championnats d'Europe

DTN - Promotion du sport pour le plus grand nombre : prévu 145 000,00 €, réalisé 149 614,23 €

Augmentation au niveau des représentations internationales

DTN - Dév. Sport de haut niveau : prévu 285 000,00 €, réalisé 306 217,80 €

Augmentation suite aux aides aux sportifs de Haut Niveau pour les excellents résultats sportifs 2017

DTN - Formation et emploi : prévu 225 110,00, réalisé 187 516,01

Diminution du fait de la non-embauche d'une personne (cadre Haut Niveau)

11% Amortissements et provisions : prévu 327 000€ ; réalisé 411 905€

Augmentation, suite aux investissements réalisés en 2017, et notamment la refonte complète de GESLICO

Provisions pour risque juridique 20 000,00 toujours provisionnée suite à l'encours sur litige existant.

Dotation Professionnalisation : prévu 280 000,00, réalisé 328 037,42

Augmentation, suite à la non-embauche de personnes concernant le plan de professionnalisation 2017.

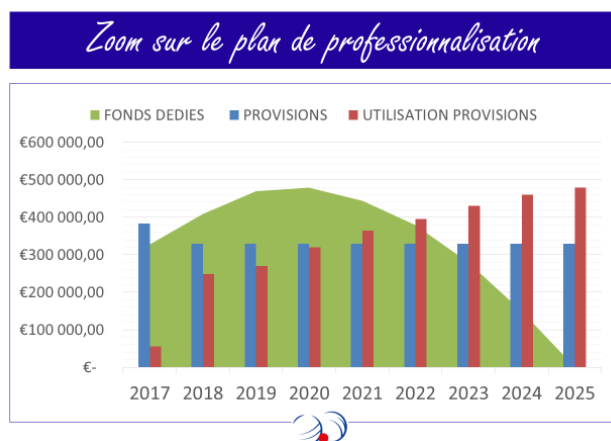
ZOOM SUR LA PROFESSIONNALISATION :

Suite à l'augmentation du prix de la licence sur le budget 2017 de 2.30 €, je vous rappelle que nous vous avons proposé une somme de 1.30 € pour le plan de professionnalisation de la DTN à développer sur les 8 années

de 2017 à 2024. A la lecture de notre réalisé 2017, on peut noter que notre projet démarre doucement et que nous devons effectuer des provisions pour les années à venir afin de faire face à nos augmentations de dépenses en fonction de nos embauches tant au niveau de la DTN que de nos comités régionaux.

Après une étude financière sur les 8 années, on peut noter qu'à la fin, nous aurons encore un excédent relatif de 371 k€ si nous concrétisons l'ensemble de nos plans d'actions. Ainsi, afin d'arriver à un solde sensiblement à zéro, nous avons mis au budget une somme de 330 k€ à la place des 383 k€. Bien entendu, le différentiel servira à redistribuer dans le budget de fonctionnement avec notamment des augmentations pour les indemnités aux divers championnats de France et également des dotations en cadeaux pour les finalistes et vainqueurs de nos championnats de France.

Afin d'illustrer le mécanisme de nos provisions pour le projet de professionnalisation de la DTN, je vous présente, ci-dessous, un graphique qui vous permettra de comprendre notre approche financière de ce projet.



TOTAL DES DEPENSES : Le budget 2017 des dépenses a été respecté dans son ensemble.

Budgété : 3 690 000 €, réalisé : 3 722 106 €

LE RESULTAT 2017 est conforme aux prévisions budgétaires avec un excédent de 79 634 €, principalement obtenu de part à la hausse du nombre de nos licenciés 301 444 et du nombre de nos mutations 2017.

Des résultats plus schématiques, plus accessibles pour vous toutes et tous, bien entendu je suis à votre disposition pour toute question supplémentaire. Au niveau de la trésorerie, apparemment il n'y a pas eu de question écrite. Je suis prêt à répondre à vos questions. Si ce sont des questions trop ciblées, je n'ai pas tous les éléments là, je prendrais note de vos demandes et vous donnerai une réponse rapide. Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

(Le rapport financier est adopté)

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

M. MARELLI (*Commissaire aux comptes*). – Mesdames et Messieurs, je vais vous présenter le rapport relatif à l'exercice clôt le 30 novembre 2017, très bon rapport détaillé et conforme aux chiffres que j'ai contrôlé :

Total du bilan : 1 886 042 €

Total des produits : 3 801 740 €

Total des charges: 3 522 106 €

Pour un résultat comptable positif de +79 634 €

L'audit a été effectué selon les normes professionnelles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes qui me permet d'obtenir l'assurance que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies. J'estime que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ; en conséquence je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la FFPJP au 30 novembre 2017. (*Applaudissements*)

AFFECTATION DU RESULTAT

M. MARAUX. – A la suite de l’approbation du compte financier 2017, je vous demanderai de valider l’affectation du résultat 2017 pour la somme de 79 634,33 € qui viendront grossir nos réserves pour le début de l’exercice 2018.

M. CANTARELLI. – Avez-vous des questions ?

Y-a-t-il une voix contre ?

Y-a-t-il des abstentions ?

L’affectation du résultat est approuvée à l’unanimité

COMPTE RENDU FINANCIER de la SAOS

Mme COSTE (Présidente de la SAOS Promo Pétanque). –

Monsieur le président de Confédération Européenne de Pétanque,

Monsieur le président de la Fédération Internationale de Pétanque et de la CMSB,

Monsieur le Maire de la Ville de Mende,

Monsieur le président de la Fédération, cher Michel, soit assuré de notre soutien moral dans les moments difficiles que tu traverses, soit assuré de notre amitié indéfectible, de notre entier dévouement aux destinées de la Fédération dont la SAOS Promo Pétanque est la fille,

Monsieur Joseph CANTARELLI, vice-président de la Fédération qui conduit aujourd’hui les débats de notre congrès national,

Messieurs les vice-présidents de la Fédération,

Mesdames, messieurs les Membres du Comité Directeur de la FFPJP,

Mesdames, messieurs les représentants des partenaires de la SAOS Promo Pétanque et de la FFPJP,

Mesdames, messieurs, les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux,

Mesdames, messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Régionaux,

Mesdames, messieurs, bonjour

L’assemblée générale annuelle de la SAOS PROMO PETANQUE clôturant l’exercice comptable du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2017 s’est tenue ce matin, suite à la réunion de son conseil d’administration.

La SAOS Promo Pétanque compte à ce jour 69 actionnaires aux côtés de la FFPJP, 61 comités et 7 Comités Régionaux. Lors du Conseil d’Administration, nous avons accueilli trois nouveaux actionnaires : trois nouveaux comités, celui du CALVADOS, de l’ORNE et de la SEINE & MARNE.

Au nom de la SAOS PROMO PETANQUE je les remercie d’avoir fait ce choix judicieux.

Elue, puis réélue au poste de Présidente, voilà donc deux ans et demi que j’assume cette fonction avec la volonté réitérée de tout mettre en œuvre pour que la SAOS Promo Pétanque poursuive son activité promotionnelle au bénéfice de son associée majoritaire la F.F.P.J.P. dans les meilleures conditions possibles avec l’aide de Xavier Grande, notre Directeur, des salariés du siège dont Rémi SEGUIN, mis à notre disposition par la Fédération, Patricia, Régine, Christy et Kevin qui nous prêtent leurs concours à divers titres, ce dont nous les remercions vivement pour leur disponibilité.

L’intervention du Président de la SAOS Promo Pétanque au congrès annuel de la F.F.P.J.P., son associée majoritaire, selon les dispositions légales, tend avant tout, à vous rendre compte de la situation financière de la SAOS Promo Pétanque au titre de l’exercice comptable qui vient de s’écouler au 30 novembre 2017.

La situation se présente ainsi :

- Produits d'exploitation :	+ 681 950.18 €
- Charges d'exploitation :	<u>- 648 528.30 €</u>
- résultat d'exploitation :	+ 33 421.88 €
- intérêts financiers	41.45 €
- cession d’actifs	1 223.00 €
- impôts sur les sociétés	<u>1 826.00 €</u>
RESULTAT GLOBAL BENEFICIAIRE	+ 32 860.33 €

Ce résultat est donc satisfaisant. Il est le fruit des actions correctives que nous avons mises en œuvre, dès 2016, qui ont permis l'accélération des ventes de marchandises + 27,90 % en 2017 après une première augmentation de 18,38 % en 2016, dues à la diversification des produits et à diverses innovations que vous avez nécessairement relevées :

- La création d'un site internet dit « marchand »
- L'augmentation des déplacements de la boutique sur les championnats de France, d'Europe et même de la Coupe de France
- La mise en place d'un terminal de paiement par carte bancaire pour apporter un service supplémentaire à nos clients potentiels, dont vous d'ailleurs. *(Plus de 1000 clients sont actuellement référencés) ;*
- Une nouvelle dénomination pour la boutique de la SAOS Promo Pétanque qui est devenue en cours d'année « **LA BOUTIQUE OFFICIELLE DE LA FFPJP** », avec l'accord de Michel DESBOIS, notre Président de la Fédération, notre associée majoritaire,
- Une page FACEBOOK pour présenter les nouveaux produits de la boutique.

Il est essentiel, à cet instant, d'attirer votre attention sur une autre innovation qui vous profite directement et qui a pu être réalisée grâce à l'investissement et aux compétences de Rémi SEGUIN qui collabore avec Xavier GRANDE à la mise en œuvre des actions que nous avons mises en place pour moderniser, améliorer et faciliter les échanges avec les comités départementaux et régionaux – c'est-à-dire avec vous TOUS – en utilisant l'outil informatique pour faciliter vos prises de commandes.

Il s'agit d'un compte informatisé qui permet à chacun de vous, après vous être identifié à l'aide de l'adresse mail officielle de votre comité départemental ou régional, validée ensuite par la SAOS :

- o De voir les stocks en temps réel,
- o De connaître le montant de la commande immédiatement,
- o De payer immédiatement (CB ou virement) ou plus tard (par chèque),
- o D'être informé de manière automatique, de l'avancée de votre commande (paiement reçu, commande en préparation, expédiée + numéro de suivi).

Ce dispositif vous procure des avantages non négligeables tels que : la simplification des calculs pour l'élaboration des budgets prévisionnels de vos comités départementaux et régionaux, la prise en compte immédiate des tarifs en vigueur qui sont calculés automatiquement.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, 46 comités ont d'ores et déjà créé leur compte et l'utilisent régulièrement.

Pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, je vous invite à le faire sans tarder. Je vous en remercie d'avance.

Si, comme vous l'aurez remarqué, l'exercice 2017 est bénéficiaire à plus d'un titre, il ne peut être passé sous silence qu'il est aussi le fruit :

- D'une maîtrise de nos dépenses
- D'une stabilisation retrouvée de certains de nos partenariats historiques (OBUT, VMS)
- De partenariats en augmentation significative (MMA, ERIMA, EQUIPE)
- De l'arrivée de nouveaux (ODALYS, VERNIERES, TORO, BOULENCIEL)
- En 2018, un partenariat est en cours de finalisation la société AUDIKA
- De la conclusion d'accords commerciaux qui profitent, pour certains, à nos licenciés, nos clubs, nos comités, ce qui est tout à fait nouveau (ODALYS, RENT A CAR)
- La renégociation du partenariat avec la CHAINE L'EQUIPE conduite par la FFPJP et la SAOS PROMO Pétanque a permis une plus grande exposition médiatique de nos compétitions officielles grâce à une augmentation sensible des diffusions et une meilleure prise en charge du coût de production.

C'est ainsi qu'en 2017 nous avons bénéficié de :

- 33 h de diffusion pour les finales de la Coupe de France,
- 25 h de diffusion pour les finales du Championnat de France Triplettes Pétanque,
- 20 h de diffusion pour les finales du Championnat d'Europe avec une nette amélioration du qualitatif visuel grâce à la réalité augmentée.

Alors que nos budgets sont en équilibres voire excédentaires.

Ce matin lors de l'Assemblée Générale et sur proposition du Conseil d'Administration de la SAOS Promo Pétanque des décisions ont été prises :

- une restructuration tarifaire, ne bénéficieront plus des avantages que les comités actionnaires de la SAOS ;
- l'achat d'un fourgon pour la Boutique Officielle qui permettra de multiplier les déplacements sur diverses compétitions de manière à améliorer notre représentativité sur le terrain.

Désolée, d'avoir été un peu plus longue que les années précédentes, mais je voulais vous faire partager une belle année active et enrichissante de la SAOS PROMO-PETANQUE au bénéfice du développement de notre Fédération.

En conclusion, si vous partagez nos convictions et analyses, permettez que je vous invite, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à nous rejoindre en devenant actionnaires de la SAOS Promo Pétanque, tant les avantages sont importants pour notre Fédération et pour chacun de NOUS.

Pour les questions qui m'ont été posées, je rappelle que devenir actionnaire de la SAOS Promo Pétanque, il suffit de faire l'acquisition de 5 actions pour la valeur de 3 891,10€, il ne s'agit pas d'une cotisation annuelle, lorsque l'on est actionnaire du SA, on l'est tout le temps et au sein de la Fédération, un paiement unique avec des avantages à la clé d'une réduction à minima de 10% sur toutes les commandes que vous passerez. Merci de votre attention. (Applaudissements)

POLE ADMINISTRATIF

M. LE BOT (*Vice-président et responsable du pôle administratif*). –

Cher Michel,

Monsieur le président de la Confédération Européenne de Pétanque

Monsieur le président de la CMSB et de la FIPJP,

Mesdames et messieurs les présidents,

Mesdames et messieurs les congressistes,

Mesdames et messieurs les représentants des diverses collectivités,

Mesdames et messieurs les représentants des corps constitués,

Mesdames, messieurs, chers collègues du Comité Directeur Fédéral,

Mesdames et messieurs, chers amis,

Pour son mandat, le Président Michel DESBOIS m'a confié, et je le remercie pour sa confiance, la gestion du secteur Administratif de la F.F.P.J.P. et c'est avec conviction que je me suis attelé à cette charge intéressante, complexe et importante.

Le secteur Administratif est au service du sportif au sein de notre Fédération car il permet la mise en œuvre et en cohérence de l'ensemble des textes qui définissent la Politique élaborée par le Comité Directeur.

Notre objectif n'est pas de contraindre mais de définir un ensemble de règles cohérentes permettant la réalisation de nos actions en toute sérénité et en conformité avec les exigences ministérielles, réglementaires ou sportives inscrites dans différents codes et textes de loi.

Pour cette première, deux chantiers importants :

- en lien avec le Directeur Administratif et Financier et le Directeur Technique National, un travail sur le cadre réglementaire, les missions et les fonctions des différentes personnes rattachées au siège,
- et la réécriture de nos textes fondamentaux le Règlement Administratif et Sportif (RAS) et le règlement des Championnats de France.

Pour ce qui est du premier chantier, il est toujours en cours et je remercie toutes les personnes qui participent à cette réflexion, en particulier l'ensemble des salariés. Je sais qu'il n'y a rien de plus difficile que de changer les habitudes et les acquis.

Pour ce qui concerne la réécriture complète du Règlement Administratif et Sportif (RAS) et du Règlement des Championnats de France, notre volonté est de mettre du bon sens tout en respectant les règles en vigueur. Pour cela, nous avons fait un véritable travail collectif en sollicitant, outre le concours de l'ensemble des membres du Comité Directeur, la contribution de Présidents(es) de Région et de Département.

Après avoir collecté tous les avis, une journée entière de travail sous la forme d'un Comité de lecture a permis la réécriture de ces textes. Après la mise en forme, la mouture quasi définitive a fait l'objet d'une relecture par toutes les personnes sollicitées pour ce travail et enfin le document final a été transmis au Comité Directeur pour validation. Nous avons féminisé l'ensemble du texte, non pas par une forme inclusive mais en permettant à nos dirigeantes, à nos joueuses, nos déléguées de se reconnaître dans ce texte.

Ainsi dès lundi vous trouverez sur le site de la F.F.P.J.P., ces textes. Bien sûr, il serait présomptueux de dire que tout est fini, figé dans le marbre, le propre d'une discipline sportive est d'être en mouvement. Nous devons être attentifs et adapter nos textes. Ce travail de toilettage, qui n'avait jamais été fait depuis 12 ans, permet d'avoir un référentiel commun où chacune et chacun d'entre nous aura les mêmes éléments de compréhension favorisant ainsi leur appropriation. Je reste à votre disposition et à l'écoute de toutes propositions qui seraient de nature à faire évoluer nos textes. Le Comité Directeur adoptera ou pas les propositions de modifications portées à sa connaissance.

Quelques exemples de nos modifications :

- **la concomitance de la saison sportive et administrative** qui dans nos textes avait différentes dates ; à partir de cette année la saison sportive est administrative commence le 1^{er} décembre 2017 et se finira le 31 décembre 2018. Les présidents de comités et clubs, nous ont fait remonter qu'au moment de l'élaboration des licences en fin d'année avec la bascule de Geslico, il y avait un délai qui faisait que certains joueurs se trouvaient avec des licences d'une année et d'autres d'une autre année. Cela provoquait un vide juridique que nous avons comblé.

- **les mutations et la période des mutations**, en 2017 et précédemment, la période de mutation allait du 1^{er} janvier au 31 décembre. Quand nous avions des joueurs qui mutaient en cours d'année les présidents s'arrangeaient en antichambre les documents ou alors le joueur ne pouvait muter qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante ; or, dans nos textes : mutation vaut démission. Le joueur se trouvait avec une licence fédérale sans club associé.

A partir de lundi dans les nouveaux textes, la période de mutation est libre sur toute la saison sportive. On ne peut muter qu'une fois par saison mais le joueur qui mute peut dès lendemain avoir un nouveau club.

A l'heure où notre Sport vise à entrer dans le concert des sports olympiques, il est important que nous structurions notre Discipline Sportive, non par plaisir mais par conviction car il n'y a pas de grandes organisations sans cadre et sans règle opposable à tous.

(A noter qu'une proposition de réécriture du texte relatif aux mutations sera proposée suite aux diverses interventions).

Je sais et nous savons tous et toutes les difficultés que vous rencontrerez pour faire adhérer vos présidents de Clubs à cette transformation. C'est donc à nous de savoir faire passer nos messages, à nous d'accompagner cette mutation vers une nouvelle gouvernance et à terme vers l'olympisme grâce à la formidable capacité d'adaptation dont font preuve au quotidien ces milliers de bénévoles qui œuvrent pour le bien de notre Fédération.

A nous de savoir donner l'envie d'avoir envie.

Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite pour vous et vos proches une bonne année que le sport vous permette de préserver votre capital santé. Santé indispensable à la réalisation de nos rêves.

Inciter vos connaissances, votre entourage à pratiquer un Sport et surtout la Pétanque et le Jeu Provençal, mais n'oubliez jamais que seule la licence est notre passeport pour un développement harmonieux.

Et comme dirait V. HUGO : "Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur." *(Applaudissements)*

M. CANTARELLI. – Passer une journée entière pour faire les textes ce n'était pas une mince affaire, nous y sommes parvenus. Le souhait dans les congrès était qu'il faut que nous arrivions à uniformiser nos textes, nous venons là de faire un grand pas.

DISCIPLINE

M. POGGI *(Vice-président et responsable des commissions de disciplines)*. – Mesdames, messieurs, chers collègues, tout d'abord permettez-moi, à mon tour, de vous souhaiter une bonne et excellente année 2018.

L'année 2017 a vu d'importantes modifications dans les textes régissant le fonctionnement de nos instances disciplinaires (décret du 1^{er} août 2016, dont l'objet est l'adoption d'un règlement disciplinaire type pour l'ensemble des fédérations sportives agréées à partir du 1^{er} juillet 2017).

Parmi les changements importants il est à noter des questions de délais sur l'instruction et le jugement d'une affaire disciplinaire :

- **Décision de première instance** sous 10 semaines maximum à compter de l'engagement des poursuites (3 mois avant)
- **Instruction de l'affaire** dans un délai de 6 semaines à compter de la saisine (60 jours avant)

- **Décision d'appel** dans un délai de 4 mois maximum à compter de l'engagement des poursuites initial (6 mois avant)
 - Convocation du prévenu minimum 7 jours avant la séance (15 jours avant)
 - Appel du prévenu après une décision de première instance sous 7 jours (10 jours avant)
- On retrouve également dans ce nouveau règlement disciplinaire, l'impossibilité pour les membres du Comité Directeur Fédéral de siéger au sein des Commissions Fédérale et Nationale de Discipline.

Pour rappel, le décret précise : « *Le président de la fédération, de ses organes déconcentrés ainsi que les membres des instances dirigeantes de la fédération ne peuvent être simultanément membres d'aucun organe disciplinaire.* »

Cela a bien évidemment conduit à d'importants changements dans la composition des Commissions.

Je vais donc tout d'abord vous présenter sur cette diapo les membres de ces 2 commissions :

COMMISSION FEDERALE

Président : KURZ François	CD 67
BOULET Jean-Pierre	CD 11
DEBONNAIRE François	CD 59
GENDRE-SANCHEZ Joëlle	CD 81
JACQUEMART Guy	CD 95
LEGA Michèle	CD 21
LOCATELLI Jean	CD 21
OTTAVIANI Lucien	CD 2A
Juge instructeur : DESBOUYS Jean-Claude	CD 73

COMMISSION NATIONALE

Président : BRUAND Daniel	CD 53
BRUNIN Gérard	CD 24
CZEKATA Williams	CD 11
MANGIANTINI Stéphane	CD 2B
MONJAULT Michel	CD 94
PETIT Céline	CD 52
ROBERT Michel	CD 55
RUIZ Thierry	CD 34

Tous mes remerciements à Mme Lucette COSTE, M. Patrick GRIGNON et M. Xavier GRANDE pour leur collaboration active dans l'élaboration et la mise en place du plan de formation, à destination de tous les comités pour s'approprier les nouveaux textes en vigueur, ainsi que leur précieuse aide dans la refonte de nos textes disciplinaires.

Je remercie également notre secrétaire rapporteur, Kévin GALIER, pour son efficacité, sa disponibilité et le partage de ses compétences juridiques ainsi que Jean-Pierre CARTIER, à l'initiative de la modification d'un logiciel de gestion des affaires disciplinaires et qui se charge actuellement, en collaboration avec le personnel du siège, de mettre à jour celui-ci pour le rendre utilisable très prochainement par tous les comités.

Enfin, un grand merci à chacun des membres des 2 commissions de discipline, ainsi que notre juge instructeur, Jean-Claude DESBOUYS, pour leur travail tout au long de l'année écoulée.

A chaque Congrès, depuis que j'ai la responsabilité de la Discipline, j'ai l'espoir que l'année qui suit verra le nombre d'« affaires » diminuer. Force est de constater que 2017 ne restera pas dans les annales comme une année où les instances disciplinaires ont été ménagées, bien au contraire :

- 15 personnes ont été sanctionnées par la Commission de Discipline Fédérale.
 - Par contre, fait exceptionnel, et à souligner. AUCUN dossier n'a été traité par la Commission de Discipline Nationale. Malgré de lourdes sanctions en 1^{ère} instance un seul appel a été effectué, mais jugé irrecevable.
 - 9 dossiers ont nécessité une délocalisation,
 - 22 suspensions immédiates jusqu'à comparution,
 - Comme les années précédentes, aucune remise de peine n'a été accordée.
 - 3 formations disciplinaires ont été dispensées : Auvergne-Rhône-Alpes / Grand Est / Nouvelle Aquitaine.
- D'autres formations sont déjà prévues en ce début d'année. Le tour de France ne fait que commencer.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Xavier Grande ou de moi-même pour mettre en place ces formations.

Même si ce n'est pas réservé qu'au domaine de la discipline, gérer les affaires disciplinaires met sous pression : pression que l'on se met à soi-même afin de procéder dans le strict respect de nos textes, et pression que nous mettent certains « individus » qui se croient au-dessus de tout, pression qui d'ailleurs se retrouve tant au niveau départemental, régional que national. Chaque bénévole ou arbitre peut d'ores et déjà être assuré de mon soutien face à ces menaces.

J'ai pris l'habitude d'associer le corps arbitral à mes interventions lors de chaque Congrès, parce qu'il est un maillon essentiel de la chaîne disciplinaire. En première ligne, ils sont souvent les auteurs de rapports d'incidents, et je les encourage, une fois de plus, à ne jamais céder face aux diverses intimidations.

Depuis que j'ai la charge de la Discipline au sein de la F.F.P.J.P., je ne peux bien sûr que déplorer d'avoir autant d'affaires à traiter. Non pas bien évidemment pour la charge de travail que cela implique, mais parce que cela traduit les maux dont souffrent notre société : l'incivilité semble n'avoir pas de limites.

Ce constat ne fait que renforcer le poids pesant sur nos épaules. Faisons preuve d'autant de fermeté que de justesse ; appuyons-nous sur nos textes.

Gardons la foi.

Nous avons dans notre viseur les Jeux Olympiques de PARIS 2024.

Nous rêvons tous d'entrer enfin parmi les disciplines olympiques. Aussi, soyons à la hauteur de l'enjeu. Ne faiblissons pas. Soyons mobilisés encore et toujours pour que nos licenciés pratiquent en toute sérénité ces deux disciplines que nous chérissons tous depuis si longtemps.

Avant de conclure, il nous faut maintenant passer au vote des modifications du règlement disciplinaire relatives au décret n°2017-1269 du 09 août 2017 modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code du sport.

Celles-ci vous ont été envoyées par mail, elles sont mineures et sont répertoriées dans le diaporama qui vous est présenté en ce moment.

Le nouveau règlement disciplinaire est adopté à l'unanimité.

M. CANTARELLI. – Vous toutes et tous dans la salle qui avez cette difficile mission d'assumer les commissions de discipline départementales et régionales, la tâche n'est pas facile ; les arbitres se font souvent menacer, la Fédération soutiendra toujours ses arbitres fermement.

INFORMATIQUE

M. STIRMEL (en remplacement de M. SCHMITT). –Mesdames, Messieurs,
Présentation de la Commission Mandat 2017-2020 :

- Karine SCHMITT
- Daniel READ
- Didier SCHMITT, le président,
- et de moi-même, j'ai pris la retraite mais je travaille encore, il y a du sang neuf et Didier est très

compétent et nous apporte de bons tuyaux.

Comme vous le savez La Fédération a subi un Contrôle CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Ce contrôle a eu lieu l'année dernière au siège. Plusieurs points constatés :

Sujet du contrôle : GESLICO.

- La fuite des données : par les Moteurs de Recherche Internet,
- La faiblesse, la durée et la sécurité des Mots de Passe
- La durée de Conservation des Données

Nous avons fait un bilan, aussi bien financier que technique afin de pouvoir remédier à ces différents points.

Au vu des bilans la fédération a pris la décision de faire réécrire Geslico avec de nouveaux Outils Modernes par l'intermédiaire de la société EANET et de notre prestataire HADOKEN afin de répondre aux exigences de la CNIL.

La fuite des domaines par les moteurs de recherche internet, principalement les fichiers PDF sont les responsables de ces fuites. Les fichiers PDF sur internet sont toujours conservés même si le site n'est plus en ligne. Avec le nouveau Geslico ces fichiers seront sécurisés.

La faiblesse, la durée et la sécurité des Mots de Passe, la CNIL avait constaté que les mots de passe du genre « boule » ; « pétanque » sont faciles à trouver et pas assez sécuriser.

Le nouveau Geslico demandera de changer plus souvent les mots de passe et ces derniers seront sécurisés avec des caractères en majuscule et des chiffres.

La durée de Conservation des Données, la CNIL nous demande de la limiter sur les résultats, concours. Nous avons raccourci cette durée à 4 mois ; tout sera sauvegardé dans des fichiers archives, qui pourront être visités.

La nouvelle Version devrait nous être livrée à la fin du mois.

La commission est en train de faire les derniers tests.

Diaporama de présentation Geslico

Présentation Nouvelle Licence, la catégorie n'y figure plus et nouveauté la photo

Une nouvelle version Gestion Concours adaptée avec Geslico.

Ces produits nouveaux seront mis en ligne à la fin du mois, il faudra vous adapter. Nous serons là pour vous conseiller et vous aider.

Les questions pour Gestion Concours, c'est pour Didier SCHMITT.

Concernant les licences et duplicatas, j'ai été piraté de ma carte bancaire, ma banque m'a refait une carte et j'ai payé les frais de dossiers, alors un joueur qui perd sa licence ou la détruit, il faut faire un duplicata. Le duplicata n'est pas une licence, ce n'est pas le prix de la licence, il est facturé 5,70€. Maintenant si vous facturez le duplicata au même prix que la licence il est normal que certains soient mécontents.

Nous avons eu beaucoup de personnes avec 3 ou 4 licences (elles la retrouvent, la perdent), avec le nouveau Geslico et Gestion Concours, ce sont eux deux qui vont dire que la licence n'est plus bonne, cela se fera automatiquement. Il est vrai que les cas spéciaux existent, une dame qui se remarie qui change de nom... là vous nous faites un mail et Didier ou moi vous répondons dans la journée. Si vous avez un problème de classification Didier est là ; il a toutes les bases de données.

M. READ (*membre commission informatique*). – Pour compléter ce que dit Claude, pour la suppression de la licence automatique, on cliquait sur une case et on avait à nouveau la licence.

On s'est aperçu qu'en 2017 plus de 10000 ont été refaites comme cela. On s'est imaginé que quand on allait mettre en place la nouvelle licence, celle présentée par Claude, ce bouton-là allait fonctionner par ce que tout le monde voudrait une nouvelle licence avec les nouvelles couleurs alors que l'ancienne est encore valable 8 ans, voilà pourquoi nous avons supprimé le bouton.

Mme BEX (*Présidente du comité du CD46*). – Je voulais savoir pour les personnes affiliées qui peuvent aller consulter le Geslico du Comité du Lot, si je veux faire habilitier une personne de mon comité pour aller sur le site Geslico, est-ce qu'il faut que je vous en fasse la demande ?

M. STIRMEL. – C'est vous la présidente. Vous me faites un mail ou à Daniel et Didier, en nous disant qu'il vous faut une habilitation pour ce monsieur. On vérifie qu'il est licencié, on lui donne un login et un mot de passe.

Mme BEX. – Si je découvre sur mon site quelqu'un qui a été voir une licence alors que je n'en ai pas donné l'autorisation, je peux vous demander de l'enlever.

M. STIRMEL. – Oui, malheureusement certaines personnes donnent les accès à un collègue et ainsi de suite..., avec le nouveau Geslico on vous demandera plus souvent le mot de passe.

Une congressiste précise qu'ils ont des soucis avec les certificats médicaux valables 3 ans. Tous les certificats médicaux faits au mois de décembre 2016 que cela soit le 4, 25 ou 31 passent en rouge !

M. STIRMEL. – C'est normal, puisque nous n'avons pas modifié l'ancien Geslico, sur le nouveau cela se fera automatiquement. Sur l'ancien Geslico pour modifier l'agence Hadoken nous demandons 4000 ou 5000€, toutes les modifications que nous faisons sont payantes. Ce sera fait sur le nouveau, l'attestation médicale se mettra à jour et sur Gestion Concours ;

Beaucoup de joueurs nous demandent si l'attestation qui doit être signée suite au questionnaire rempli, pouvons-nous la mettre avec le certificat médical ?

M. STIRMEL. – Oui, cela va se faire automatiquement.

M. CHEVALOT (*Président du CD10*). – La nouvelle version de Geslico va-elle gérer les nouvelles demandes de licences alors que les licenciés ont été effacés ? Exemple : un individu qui n'a pas pris de licence pendant 3 ans, fait une mutation externe qu'il doit régler et qui a été effacé par la Fédération, s'il ne le dit pas, il a une nouvelle licence et ne paie pas.

M. STIRMEL. – S'il est encore dans le fichier, on le voit même si on a fait la purge.

M. CHEVALOT. – La purge a été faite, il est effacé, il va de l'Aube à la Marne, il ne paiera pas de mutation. Il peut avoir une licence et ne paiera pas la mutation.

Une personne. – En tant que jurassien, président de comité j'ai accès aux licenciés de la Ligue Franche Comté, dans le cadre des restructurations de Comités Régionaux, est-ce qu'il nous sera possible d'avoir accès aux licenciés de l'ensemble du nouveau Comité Régional ?

M. STIRMEL. – Pas de problème.

M. ROCHE (*Président du CD76*). – Concernant la fiche financière, est-ce qu'il sera discerné le vrai duplicata du faux duplicata ? Maintenant on fait un duplicata dès que l'on fait une nouvelle licence et des duplicatas en cours de saison.

M. STIRMEL. – Les duplicatas sont sur la fiche financière en fin d'année et sont payants. Lorsque vous faites le renouvellement...

M. ROCHE. – Ce sera un duplicata puisque nous appuyons sur duplicata, on paiera deux fois ! C'était cela ma question.

M. STIRMEL. – Si vous faites des erreurs, il faut nous les communiquer dans la journée même, on peut tout supprimer mais pas une erreur faite 3 ou 4 jours avant.

M. ROCHE. – Il arrive que des licences ne soient plus lisibles au lecteur, donc la personne va payer deux fois bien qu'elle ait sa licence.

M. STIRMEL. – Si elle n'est plus lisible, il faut vérifier, vous mettez le lecteur branché sur le fichier Excel, s'il n'y a plus de réactions ; si vous avez la base vous marquez le nom et le prénom, il doit vous retrouver le licencié.

M. ROCHE. – Même s'il a sa licence en sa possession il va devoir payer deux fois : le renouvellement + le duplicata !

M. CHAUVIN (*Président du CD37*). – Un joueur demande sa licence 2018 et nous dit qu'il a perdu son support. Au mois de décembre il donnait 10 € à chaque fois qu'il jouait à la commission des jeunes ; il demande une nouvelle licence avec un nouveau support. Cela a été supprimé parce qu'effectivement les personnes vont vouloir des licences neuves, mais ces joueurs-là, nous ne leur avons pas dit que quand ils allaient commander une nouvelle licence, il fallait qu'ils paient un supplément parce que nous allons faire une deuxième opération de commande de supports. C'est ce que tout le monde pose comme question et c'est cette réponse que nous attendons ! Allons-nous payer deux fois ou pas ?

M. STIRMEL. – Oui, des licenciés vont voir des nouvelles licences et vont dire que c'est beau...

Un licencié du CD89. – Est-ce que Geslico ira toujours saisir l'informatique une fois par semaine pour valider des licences ?

M. STIRMEL. – Vous pouvez valider tous les jours, avec la Gestion concours c'est une fois par semaine la nuit de mercredi à jeudi.

Un licencié du CD89. – Aucune possibilité pour le faire deux fois ?

M. STIRMEL. – Nous allons l'étudier à la commission.

Un licencié du CD89. – On valide le jeudi et les joueurs le dimanche ... (brouhaha)

M. STIRMEL. – Il montre comment remplir la fiche du joueur à l'écran et explique comment faire pour changer de comité. Il faudra se familiariser et il sera plus rapide.

M. CANTARELLI. – On rappelle Michel LE BOT pour préciser la question sur les mutations.

M. LE BOT. – Compte tenu de l'émoi qu'a suscité l'annonce faite, nous allons regarder attentivement les 5 articles concernant les mutations et nous prendrons en compte ce que certains ont dit, de façon à ce que nos joueurs ne puissent pas muter à n'importe quel moment ; nous allons réécrire. (Applaudissements)

Le Règlement n'est pas figé, nous allons regarder puisque nous avons écrit dans le texte que les mutations étaient libres et que l'on pouvait muter n'importe quand dans la saison. Nous allons le revoir avant de vous l'envoyer.

M. CANTARELLI. – Cela ne vous empêche pas d'aller demander des précisions à Michel Le Bot.

M. CHEVALLOT. – Est-il possible d'envoyer des questions à la Fédération sur ce sujet ?

M. CANTARELLI. – Bien sûr.

COMMUNICATION

M. CHEVALIER (*vice-président et responsable de la commission communication*). – Cher Michel, mesdames, messieurs, chers amis, bonjour.

Il présente les membres de la commission : Mme VIGUIE, CANTARELLI, DESBOIS, GRANDE, LEBOT et ROUGIER ;

La Communication intensifiera son action pour l'amélioration de l'image de la Fédération et des valeurs qu'elle véhicule. Nous collaborons avec les Comités afin de les aider à développer, avec nous, une image positive. Cela doit être la priorité pour tous.

Au seuil d'une entrée que nous souhaitons tous aux Jeux Olympique, il nous faut faire plus et le faire le mieux possible. Nous sommes observés régulièrement par le monde sportif et journalistique, nous en avons eu la preuve récemment. Ne laissons pas les images désuètes prendre le pas sur la discipline sportive que nous défendons.

Le 13 septembre dernier à LIMA, le C.I.O. a désigné la France pour accueillir les Jeux Olympique 2024.

Il faut maintenant nous mobiliser pour que notre dossier « Boules Sports 2024 » soit retenu. La Banderole « Sport Boules 2024 » c'est l'officielle qui devrait être sur toutes vos compétitions. Boules après Boules vers l'avenir, c'est un complément que nous avons réalisé. Elles sont à votre disposition au stand de la Fédération et nos collaborateurs prendront vos commandes.

Finalisation de la nouvelle Plaque Communication (le comité directeur ne l'a pas encore validé) je souhaitais vous la présenter avec deux images fortes puisque nous prenons sur le devant de la couverture nos deux sports : la pétanque et le jeu provençal et la mixité. Nous avons des pages intérieures que nous avons voulu modernes et dynamiques.

Kit Communication :

Afin d'avoir du matériel pour répondre à la demande de la Fédération et des Comités, nous avons réalisé un reportage sur le stage d'Andrézieux-Bouthéon. Nous pouvons alors disposer de photos, pour la réalisation du nouveau Kit Communication. Il sera composé de nappes papier, d'affiches décoratives pour la promotion de nos Sports, de documents d'information à distribuer, vous disposerez également d'une clef USB et d'un DVD.

Ce Kit sera à la disposition des comités pour les forums des associations et vos divers foires et salons.

Nous finaliserons également les affiches boulodromes.

Tout ce matériel sera à votre disposition, sauf imprévu, pour fin avril 2018. Vous en serez avisé, merci de faire vos réservations dans la foulée, pour des livraisons à moindre coût sur les Championnats de France.

Multi – Média :

Au début de ce mandat, le Comité Directeur a souhaité arrêter la diffusion de la Newsletter : beaucoup de travail pour peu de correspondants. Il a préféré intensifier son action vers les réseaux sociaux, Facebook et Twitter. Les chiffres nous ont donné raison.

Site : Depuis la refonte du site, un gros travail a été réalisé par Claude. La fréquentation est en constante augmentation. Nous avons eu 156 000 visites au mois, et 5 200 en moyenne journalière

Boulistenaute :

Avec le partenariat qui a été signé, Boulistenaute met en valeur toutes les actions Fédérales, notamment en relayant tous les communiqués et donne un maximum d'exposition à la Web TV Fédérale. Il communique l'événement sur tous les réseaux sociaux.

Planètes Boules : La fourniture des pages suit son cours, toujours avec les mêmes difficultés. Cette année, à nouveau, tous les comités ont reçu gratuitement 3 numéros par édition. Nous n'avons eu aucun retour de satisfaction ou autre ? A l'occasion cela pourrait être sympa !

A F P : Nous avons été reçus par le service des sports. Ils ont été intéressés, mais le fait de ne pas être discipline olympique est un handicap. En revanche, ils seraient preneurs de sujets « magazines » en privilégiant les angles internationaux. Il est bon également de savoir, qu'ils disposent de l'A.F.P. TV qui peut rediffuser les « high lights » d'un événement si les droits le permettent ? Une affaire à suivre.

SportMag : Le Président a reçu Monsieur Pascal RIOCHE son directeur. Nous avons échangé sur les différentes approches que nous pourrions réaliser. C'est une affaire à suivre.

La Télévision : Notre partenariat avec la chaîne « L'Equipe » se passe bien. L'audience est en constante augmentation et pour 2017 : 300 000 téléspectateurs en moyenne sur nos événements. Nous sommes systématiquement au-dessus de la moyenne annuelle de la chaîne. C'est 36 programmes Fédéraux, pour plus de 7 heures diffusés.

Web TV Fédérale : Les chiffres du visionnage sont en constante augmentation 1 120 000 pour 2017. Le travail de notre réalisateur, Claude, porte ses fruits. Il serait bon d'attirer de nouveaux partenaires privés.

Le Projet Tribunes Carré d'Honneur : toujours dans l'idée d'apporter une amélioration et la valorisation à l'image de nos sports, le projet tribunes que nous vous proposons.

Voilà ce que nous avons régulièrement (diapositive) sur nos championnats ; je propose donc, aux organisateurs une tribune surélevée, face caméra, avec entrée par l'arrière, ou sur les côtés. Nous aurions, si le projet arrive à son terme, une homogénéité des carrés d'honneur avec une belle visibilité de nos partenaires.

Avec cette idée, nous ne perdons pas de vue, que cette amélioration significative, ne doit pas avoir un coût supplémentaire pour l'organisateur, ni pour la Fédération. C'est un projet Eco Responsable.

Ce que nous vous proposons est que cette tribune permettra de mutualiser les moyens de communication en limitant les coûts. L'organisateur complètera ses besoins avec la tribune mise à disposition par la ville ou le département. Voilà ce que je vous propose (diapo)

Dans le suivi des Tribunes, l'idée complémentaire est de mettre en valeur le travail de la Web TV avec pour conséquence la vente de cette prestation par les organisateurs et avec un retour financier par les publicités.

La Proposition peut encore évoluer car rien n'est encore figé. C'est une base de travail. Le retour des organisateurs 2018 est important afin de pouvoir avancer sur cette finalisation. Je suis à votre disposition pour échanger, cela peut et doit avoir une influence sur notre partenaire.

Je vous propose :

Idée d'un carré d'honneur Web TV

Idée d'un carré d'honneur Web TV et TV avec la piste de jeu au milieu de façon à rentabiliser le coût des tribunes.

Le Pétanque Tour :

Cette diapo vous montre une vue sur l'ensemble des villes qui ont accueilli une étape du Pétanque Tour depuis 2012. Vous pouvez constater des blancs au Nord, dans l'Est et au Centre. Je vous propose un retour en Image sur l'exceptionnelle campagne 2017.

✓ EVIAN : un démarrage contrarié par la météo le 1^{er} jour, la présence du Clown local a donné un plus particulier. Une grosse affluence la 2^{ème} journée. Bonne organisation, bonne ambiance. Nos partenaires OBUT & MMA étaient présents.

- ✓ CAEN : un site remarquable, une bonne mise en place des affiches abribus et grands panneaux Decaux, une présence régulière des spectateurs, bonne participation des centres aérés
- ✓ ANGERS : une nouveauté pour l'implantation de notre animation, le site était en bordure du lac. Une grosse affluence les 2 jours, avec un plus le lundi avec l'arrivée des jeunes des centres aérés et des écoles de Pétanque.
- ✓ LANÇON DE PROVENCE : les aires d'autoroute, étapes standards chez notre partenaire VINCI, très médiatisé avec le 107.7 autoroute infos sur les 2 week-ends, Europe N°1 et RTL, la visite également de B F M TV. Nous avons fait un jeu radiophonique le 2^{ème} week-end, merci à nos secrétaires pour leur aide dans la distribution des cadeaux et à nos partenaires qui nous ont aidé ; un revers cependant, avec la canicule les vacanciers préférant les espaces climatisés.
- ✓ PORT LEUCATE : l'étape phare de la campagne, une belle réception avec conférence de presse, la seule étape où à 11h du matin, le carnet de réservation pour participer était complet pour les 6 heures d'animation. Une foule présente en permanence, une ambiance festive et la présence de notre partenaire OBUT.
- ✓ LARMOR PLAGE : une belle étape bretonne, avec du soleil mais également un peu de pluie, le site était en bord de mer, une belle organisation du club local. Claude Stirmel y a réalisé un reportage pour le kit communication. La présence régulière des spectateurs et une importante assiduité des jeunes des écoles de pétanque. La venue de France 3 Bretagne avec à la clef un reportage de 3 minutes qui a été diffusé dans le journal régional du soir.
- ✓ BANDOL : l'étape clôturait notre campagne, avec une date tardive. Un accueil sympathique du club local, une aide significative de l'Office du Tourisme et de sa directrice. La présence importante des jeunes du centre aéré le mercredi et des écoles primaires le jeudi. Nous avons reçu sur cette étape 120 jeunes.

Un grand merci aux comités qui nous ont accueillis et se sont investis lors de cette campagne. Leur aide pour la réalisation de l'animation était primordiale. Leur présence et la mise à disposition des éducateurs ont facilité le succès de l'étape. La plupart de ces villes souhaitent notre retour ! Mes sincères félicitations à toute l'équipe du Pétanque Tour pour cette formidable campagne 2017. Jean-Pierre « le passe partout », Clément la cheville ouvrière, les animateurs Jean-Luc et Laurent, Guy et son équipe de photographes professionnels, nos Champions du Monde d'une extrême gentillesse, toujours disponibles, pour des photos, des interviews, et le dernier qui nous a rejoint l'éducateur Philippe Chesneau qui a coordonné l'action des éducateurs locaux tout au long des différentes étapes.

Le Pétanque Tour est un travail d'équipe, c'est ce qui en fait son succès. C'est plus de 500 jeunes qui ont participé à nos ateliers, plus de 2 000 participants à nos animations, environ 10 000 spectateurs ont assisté à nos parties ; une bonne couverture médiatique, la presse locale, diverses radios, la télévision, l'affichage, pour une image valorisante de notre discipline.

Pour la campagne 2018, nous envisageons 6 à 7 étapes, en fonction des retours, mais nous ne reconduirons pas les conditions difficiles de 2017. En premier lieu, un grand changement de l'aménagement de l'animation, avec la suppression des boudins, et le remplacement par une panneautique plus valorisante.

En plus des animations habituelles qui en font son succès, nous aurons 2 étapes de démonstrations de Jeu Provençal : une dans le sud et une autre plus haut. De plus, nous accueillerons sur trois étapes une championne féminine. C'est l'Image de l'ensemble de nos sports qui sera présentée et la féminisation de notre discipline. Je sais, il manque un champion jeune, si l'occasion se présente, je pense à une affluence de jeunes comme à Bandol, si c'est possible, nous répondrons également à cette attente.

Au nom de la commission, je vous souhaite une bonne année 2018. Merci pour votre attention. Si vous avez des questions ? (*Aucune*) (*Applaudissements*)

EQUIPEMENTS SPORTIFS

M. CANTARELLI (*Vice-président*). – La commission est composée de Mireille NOEL, Fabienne VIGUIE, Xavier GRANDE et moi-même

1. Les missions sur sites des Equipements Sportifs (ES)

Les forums : Sports et Territoires aux Arènes de METZ (57) les 07 et 08/06/2017

Les visites : ANGERS : Projet de Boulodrome couvert 16 pistes et 64 terrains extérieurs le 09/10/2017

Un nouveau problème auquel nous devons faire face : l'affaire du Boulodrome de BANS (39), 27/09/2017. Certaines communes victimes du subventionnement commencent à lâcher des équipements qui leur coûtent de l'argent. Après discussions et vote par le comité du Jura et la Région Bourgogne Franche-Comté, ils ont

voté et accepté de racheter le boulodrome pour une somme de 800 000 € ; ils ont racheté tout l'ensemble avec des terrains. Nous leur souhaitons bonne chance. Maintenant vous êtes chez vous et vos propres patrons.
(Applaudissements)

Les documents relatifs aux ES

Tous les documents utiles au montage d'un dossier de boulodromes extérieurs ou couverts sont accessibles sur le site de la FFPJP.

✓ **Chemin d'accès aux documents**

- <http://www.ffpjp.org/>
- Onglet : Développement
- Rubrique : Le Portail de la FFPJP
- Rubrique : Equipements Sportifs puis sur les documents
 - Règlement des Equipements Sportifs « Boulodromes »
 - Notice Impact de la FFPJP
 - Diaporama présenté à Caen (2017) → MAJ
 - Note du CNDS pour 2017 → MAJ

2. Montage d'un projet ou d'un dossier ES

Porteur de projet

- Recommandation : Une collectivité locale ou territoriale (Commune, Communauté de Commune...),
- Possible : Association (Club, CD, CR)

Subventions :

La FFPJP ne subventionne pas les projets faute de moyens financiers évidents

La FFPJP accompagne et soutien les demandes de subventions

- Auprès du CNDS suivant les critères émis par la note CNDS
- Auprès des Collectivités Locales et Territoriales et si c'est le cas auprès de partenaires privés

3. Traitement des dossiers ES

Les projets doivent être transmis à la FFPJP **dès le début**.

Le porteur de projet :

- Rempli le formulaire de demande de subvention CNDS auprès de sa DRDJSCS ou du CNDS à proximité
- Par ce moyen il fait enregistrer le dossier en base gouvernementale SES

Le Conseil Régional, depuis 2016, fixe les priorités avec des quotas par région parmi toutes les demandes des différentes disciplines sportives.

Le Responsable FFPJP des ES

- Accompagne tous les acteurs tout au long du montage du dossier.
- Transmet automatiquement copie au DAF, Présidents de CD et de CR concernés
- Soutien les projets par priorités auprès du CNOSF avec copie à ANDES

Le CA du CNDS publie la liste des dossiers retenus en fin d'année

4. Les dossiers ES :

Les projets traités depuis 2016 : 47 dont 17 depuis le dernier Congrès

Les réalisations :

- LABRUGUIERE (81) – 45 pistes 12X3m
- MARMANDE (47) – 40 pistes 12X3m (inauguré ce 5 Janvier)
- Existant en cours de rénovation : METZ (57)

Les projets en bonne voie

- CROIX (59) – 16 pistes
- FABRAS (07) – 16 pistes
- ANGERS (49) – 16 pistes
- SAINT YRIEIX LA PERCHE (87)

En Lozère : un projet 16 pistes à MARJEVOLS

Grand projet en étude : PARIS (75) – 64 pistes

N'hésitez pas à venir me voir si vous avez besoin d'explications pour le montage d'un dossier.
(Applaudissements)

Claude Stirmel me demande de vous dire que toutes les présentations aujourd'hui vous les retrouverez sur le portail de la Fédération.

GESTION des CHAMPIONNATS DE FRANCE

M. ROUGIER (*Président de la commission des championnats de France*). – Mesdames, Messieurs les présidents de comités et de régions, la commission et moi-même nous allons vous présenter en deux parties, le calendrier des championnats de France, 2018 vous les connaissez.

Nous apprenons cette année que pour le doublette féminin et le tête à tête masculin à Nevers, la municipalité ne peut plus s'engager à l'organiser. Nous avons trouvé une ville. Nous remercions le Comité et la ville de Fréjus de pallier à cette défection. Nous nous en excusons, nous essaierons dans les années à venir que cela soit plus serein pour vous. J'ai reçu beaucoup de mails sur les arrhes versés aux hôtels pour les réservations.

2019 avec le calendrier unique (vous aurez le débat demain). Il est communiqué les dates avec les lieux des championnats de France.

La nouvelle commission de ce nouveau mandat a souhaité mieux accompagner les organisateurs. Ce n'est jamais facile pour ceux qui n'en ont jamais organisé. Il y a toujours la visite obligatoire pour voir vos infrastructures et vous dire si cela va ou pas. Il peut y avoir une deuxième visite avec les collectivités et les services techniques de la ville, pour qu'ils soient à ces réunions pour leur expliquer l'intérêt pour eux d'organiser le championnat de France avec les retombées économiques. Egalement mieux vous accompagner sur les dossiers de subvention pour vous permettre de mieux organiser cela.

Sur les Championnats de France : nous l'avons fait en 2017, on va vous faire venir au siège à Marseille, une fois que tous les championnats de France seront faits pour un débriefing. Vous allez nous dire vos difficultés et aussi ce qui a bien marché pour au fur et à mesure des années améliorer l'accompagnement et dire aux futurs organisateurs voilà ce qu'ils ont fait ailleurs, voilà ce qu'il ne faut pas faire, Nous n'avons pas la science infuse nous à la Fédération, nous pouvons faire aussi des erreurs...

REPARTITION des EQUIPES

M. ROUGIER (*Président de la commission des championnats de France*). Vous l'attendez depuis plusieurs mois. Je remercie Michel COSTE qui m'a accompagné dans sa succession. Il l'a fait pendant des années, il m'a donné tous les documents en sa possession pour pouvoir comprendre comment il organisait ces répartitions. Merci à Didier SCHMITT pour les formules de calcul surtout pour le 256 Triplettes Seniors.

Le système de calcul est basé sur le nombre de licenciés N-2 ; 2018 a été pensée sur le nombre que vous aviez en 2016.

La Fédération a décidé que c'était priorité aux comités départementaux, quoiqu'il arrive les équipes leur sont d'abord attribuées et pas aux Grandes Régions. Les comités départementaux auront obligatoirement une équipe même s'il n'y a pas beaucoup de licenciés. Les équipes supplémentaires sont au nombre de licenciés. Il y a des quotas et une formule. C'est révisable tous les ans. Par contre le quota vous ne saurez jamais ! Vous allez comprendre pourquoi nous avons fait cela, c'est pour éviter les calculs et de recevoir des mails avec « moi pendant X années j'avais autant d'équipes maintenant j'en ai moins... », il faut que nous arrivions à 256 ou 128, je n'ai pas de place supplémentaire, il faut que j'arrive pile à ce nombre.

On a gardé le principe des équipes : champion de France, champion de France Promotion, les demi-finalistes des championnats de France doublettes provençal et l'équipe à l'organisateur.

Passons aux répartitions officielles. Chaque diapositive est sur la région.

(Il fait défiler les 14 diapositives pour chacune des Régions)

Je précise que c'est à la Grande Région de refaire la répartition dans les commissions territoriales, que cela soit clair ! Le nombre est donné à la Grande Région, à elle de redistribuer ou pas dans les commissions territoriales.

C'est la première fois que les championnats de France Jeu Provençal ont été complets, il y a même eu plus de demandes que prévu. Au tripléte provençal 14 équipes de plus et 12 au doublette ; il a fallu que nous réduisions certains comités qui avaient l'habitude de combler ces places. Nous pouvons nous féliciter que des comités se mettent à jouer au Jeu Provençal.

Par contre sur les autres championnats de France à Pétanque, c'est la première fois que nous ne sommes pas complets. Il me reste des places à attribuer, elles le seront aux premiers demandeurs.

Pour 2018, des Régions m'ont déjà interpellé sur le fait de mettre des critères pour le Provençal. Pour 2019 la commission va s'y pencher et de même pour la Pétanque. Il fallait une règle pour 2018.

M. CANTARELLI. – Si vous voulez revoir votre diapositive, demander le micro et de vous avancer parce que cela est enregistré. Qui souhaite revoir sa Région ?

L'Auvergne.

Le CD 78 avait demandé une équipe supplémentaire.

M. ROUGIER. – Par équité, tous ceux qui m'ont demandé des places supplémentaires en amont parce qu'ils l'ont su à Mende, vous avez un nombre de places à attribuer, à partir de maintenant cela part.

Joseph vient de me dire qu'il n'y a pas de souci, je vous les ai présentées, je ne marcherai que par mail. Si vous voulez voir vos répartitions, je vais sortir et suis à votre entière disposition.

M. THOMET (Trésorier de la Drôme). – Avec votre système, vous facilitez le travail derrière qui est la réservation hôtelière, parce que ne sachant pas du tout quelle répartition et notamment sur 256, merci pour trouver les hôtels, sachant que pour Fréjus pour réserver 40 chambres, le budget est montant à plus 3 500 €, merci pour le changement ! (*Applaudissements*)

M. ROUGIER. – Je vais répondre, Joseph si pour la réponse donnée veut mettre un complément d'information, il le fera. Ce n'est pas la faute de la Fédération. La Ville de Nevers, j'avais tous les documents, la Ville s'était engagée et au dernier moment, pour X raisons, la Ville se désengage... Je pense que si le comité de la Drôme avait un championnat de France, si la Ville s'était engagée, vous iriez derrière et si au dernier moment elle vous dit, voire le Comité Départemental ou la Région : « *nous, nous ne voulons plus l'organiser...* », vous n'avez plus les subventions pour l'organiser... ; comment faites-vous ? Moi, je veux bien entendre et avoir toutes les propositions possibles pour pallier à ce problème-là. Aujourd'hui, même moi pour y avoir réfléchi, je n'ai pas la solution. J'en ai peut-être une ! Les cautions : on va mettre un chiffre : 100 000 € de caution – je pars dans le délire – même si c'est 5 000 € pour valider votre championnat de France, si les collectivités ne vous suivent plus, vous allez vite écrire à la Fédération : *excusez-moi, ce n'est pas moi qui me retire c'est à cause des collectivités, ne pouvez-vous pas faire un geste et dire que l'on ne paie pas la caution !* Vous le savez j'en organise assez, moi le premier, je vais le faire et demander à la fédération qu'elle me fasse une fleur parce que ce n'est pas moi qui me retire. Là, Nevers ce n'est pas le comité, il n'a plus le soutien des collectivités. Si vous organisateurs vous ne l'avez plus, vous allez faire pareil.

M. ANGLADE (Président du CD43). – Pourquoi alors redonnez-vous à Nevers ?

M. ROUGIER. – Je prends toutes vos propositions, nous les étudierons en commission et après le Comité Directeur se positionnera sur le fait que si le Comité se retire pour X raisons, il ne faut plus redonner de championnat.

M. CANTARELLI. – j'interviens pour la bonne compréhension de tous, encore une fois, levez la main que vous voulez intervenir et on vous donne le micro. Vous vous présentez et s'il y a quelqu'un d'autre veut intervenir, pareil vous levez la main.

M. EVRARD (Président du CD62). – Je suis d'accord avec ce que vient de dire mon collègue sur le fait que vous ayez attribué à nouveau un championnat de France en 2019 à Nevers, si en 2018 Nevers a refusé de le faire c'est pour privilégier l'étape des Masters.

M. ROUGIER. – C'est faux ! Robert est là.

M. MAUJONNET (Président du CD58). – Le problème est que le Maire a oublié. Il a fait le papier pour que l'on ait des championnats doublettes féminins et tête à tête. Nous, nous avons assuré à la Fédération que nous aurions ce championnat de France avec l'aide de la Ville. Le Maire a oublié, je ne sais pas pourquoi mais ce n'est pas l'étape des Masters, elle a lieu fin août. La Ville de Nevers, le Maire s'est mis à dos une partie du conseil municipal parce qu'ils voulaient tous ce championnat de France. Le Maire comptait plus pour avoir le Tour de France que d'avoir un Championnat de France de Pétanque ! Il n'a rien eu du tout ! Cela n'a rien à voir avec les Masters. C'est à la suite de cette négation de la Ville de Nevers que j'ai adressé au Président DESBOIS ma démission de Président de Comité Régional et il m'a dit que cela n'avait rien à voir tu restes là ! je donne une précision à mes collègues de Bourgogne parce que cela les gêne un peu.

M. CANTARELLI. – Michel DESBOIS, ce qu'il a dit ou convenu, tu me permettras de ne pas en parler, n'étant pas vos conversations téléphoniques. Par contre tu viens de nous donner une explication, nous l'entendons, la discussion est close là-dessus. Il reste la problématique : que faisons-nous dans des cas comme cela ? Je voudrais que nous évitions de parler de cas spécifique. Nous allons revenir sur les problèmes et les solutions que nous pouvons y apporter.

Une personne – Il y a deux ou trois ans, on a enlevé le doublette à Pierrefeu du Var, on le remet cette année en triplette Provençal !

M. ROUGIER. – Il y a deux ou trois ans je ne m'en occupais pas.

M. CANTARELLI. – Vous allez avoir les réponses des concernés.

M. ROUGIER. – Cette année Pierrefeu du Var, j'ai fait la visite avec Corine VEROLA, ils sont capables de l'organiser.

M. COSTE (*Président du CD84*) : Je parle pour Pierrefeu du Var ; moi-même j'étais à la direction pour les championnats de France, Pierrefeu a demandé le triplé cette année-là et la fédération lui a donné le doublet alors qu'il ne le voulait pas ; l'année d'après nous avons repositionné Pierrefeu sur le Triplé, Pierrefeu n'y était pour rien !

M. CANTARELLI. – Ceux qui ont des questions précises pour Laurent Rougier sur les équipes ou sur les lieux, vous allez le voir et il vous consacrera du temps.

ARBITRAGE & REGLEMENTS

M. GRIGNON (*président de la commission arbitrage/règlements*). – Bonjour à toutes et à tous, à notre président Michel.

Nous allons parler de l'avenir, 2832 arbitres sur notre continent, 61,5 ans de moyenne d'âge tout grade confondu ; ce n'est pas une fatalité mais un manque de volonté de vouloir faire changer les choses, cela commence par nous membres de la fédération et après de façon pyramidale :

- Par manque de temps. Sans arbitre il n'y aura pas de compétition, on repousse souvent le problème mais cela devient compliqué. Il va falloir se poser les bonnes questions et nous aurons besoin de vos idées.
- Par manque de moyens, par les formations. La Commission Nationale d'Arbitrage (CNA) a validé un nouveau PowerPoint, il sera adressé à tous les présidents de comités et de régions. Lorsque nous avons un outil qui peut faire avancer, il est important que ce document soit diffusé, c'est pour le bien de tous.
- Par manque de motivations. La motivation découle du temps et des moyens.

Une nouvelle image de l'arbitre, c'est une volonté que nous avons de jeunes arbitres de moins de 25 ans et je vous ai sensibilisé, envoyé des mails. J'ai eu plus de réponses que de postes à pourvoir ; le comité directeur m'a donné l'autorisation de désigner pour les championnats de France systématiquement 3 arbitres jeunes. J'ai pris l'engagement que ceux que je ne pourrai pas honorer cette année, le seront l'année prochaine.

Les championnats nationaux jeunes départementaux, un arbitre départemental sous la tutelle d'un arbitre national arbitrera un arbitre principal à un concours national jeune.

Formation d'un examen commun arbitre départemental.

UNSS

En collaboration avec la DTN, je remercie plus spécialement Anna MAILLARD, qui dans le cadre de l'UNSS nous permet d'avoir un vivier d'arbitres jeunes. C'est important au niveau des collèges ou des lycées où il y a des sections pétanques. Ils ont des nominations d'arbitres qui vont jusqu'à national.

A Soustons pour ceux qui ont assisté, ils ont vu qu'il y avait 3 arbitres jeunes UNSS de niveau national, ils ont été certifiés cette année. Par équivalence ils ont automatiquement l'examen d'arbitre départemental, les comités qui ont des arbitres UNSS au niveau national qui ont été certifiés sur un concours championnat de France Jeunes ou une compétition Jeunes dans le département vous les avez directement comme arbitre départemental. Ils n'ont pas besoin de repasser l'examen

ECOLE NATIONALE D'ARBITRAGE

C'est un projet, j'espère vous en présenter plus dans un an. En collaboration avec la présidente de la région PACA, projet d'une création d'une école nationale de pétanque afin de :

- de raccourcir les délais des grades et de favoriser la Valorisation des Acquis d'Expérience (VAE).
- Faire des formations aux arbitres au sein des comités par les arbitres formateurs.

Investissement des arbitres du Pool National des Arbitres, ils prendront contact avec vous. Nous devons de façon pyramidale faire redescendre les connaissances et en faire profiter la base, car n'oublions pas que l'arbitre n'est pas ce que nous voyons à la télé mais ce que font tous les dimanches, les arbitres départementaux sur les terrains. (*Applaudissements*)

DES ACTIONS A MENE

Mettre en place des plans de prévention et de lutte contre les incivilités et les violences dans le sport pour préserver et maintenir les valeurs sportives suivantes :

- **Le respect** : de soi, des autres (adversaires, dirigeants, arbitres, joueurs, etc.), des règles, du règlement, de l'environnement, etc.
- **La loyauté** : refuser l'acte empreint d'un esprit de vice, dépourvu d'honnêteté.
- **La courtoisie** : politesse et tolérance.
- **La convivialité** : partage d'une activité dans une ambiance détendue.
- **L'altruisme** : générosité et intérêt pour l'autre.

- **La dignité** : esprit d'équité et de valeurs morales.
- **L'antiviolence** : refuser et lutter contre toute forme d'expression de la violence.
- **Le fairplay** : conduite honnête et respectueuse, maîtrise de soi dans la victoire comme dans la défaite.

Des mots forts, nous, aux niveaux fédéral, régional, départemental, devons insister auprès des quelques joueurs parce que je veux croire que sur les plus de 300 000 licenciés que nous avons, nous en avons 295 000 très biens et pour eux il faut se battre.

LES CIBLES DE CES ACTIONS

- ✓ Éducateurs, initiateurs.
- ✓ Formateurs.
- ✓ Présidents et dirigeants de clubs.
- ✓ Jeunes.
- ✓ Joueurs.
- ✓ Spectateurs, supporters.
- ✓ Parents.
- ✓ Arbitres.

Quand nous avons des problèmes sur les terrains, ce sont les arbitres. Parce que dans tous sports confondus quand quelqu'un perd c'est toujours la faute de l'arbitre, quand il gagne c'est grâce à l'arbitre. Un arbitre est protégé par la loi, le Code de procédures pénales, par des peines plus lourdes. Un arbitre quel que soit son grade, son premier patron est le président du comité départemental et à ce titre il se doit le protéger lorsque la manifestation a lieu dans son département comme au niveau régional et national.

REGLEMENT : « TOUCHE PAS A L'ARBITRE »

Que dit la loi : les arbitres et juges sont dorénavant considérés comme des personnes chargées d'une mission de service public.

Les violents sont prévenus. Dès maintenant, les auteurs de menaces ou de violences seront sévèrement sanctionnés.

La loi 2006-1294 du 23 octobre dernier, modifiant le code du sport, qui apporte plusieurs dispositions relatives aux arbitres, a été publiée au Journal Officiel de la République Française.

Dans le texte un paragraphe important considère désormais les arbitres et juges des différentes Fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports comme des personnes chargées d'une mission de service public, ce qui entraîne un alourdissement des sanctions contre les auteurs de violences ou de menaces envers ces arbitres ou juges.

Voici quelques exemples :

Pour violences ayant entraîné une incapacité totale de travail pendant plus de huit jours, 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

Si l'incapacité de travail est inférieure ou égale à huit jours, ou s'il n'y a pas d'incapacité de travail, 3 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Pour menaces de commettre un crime ou un délit contre les personnes ou les biens, 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Voilà qui devrait donner à réfléchir et contribuer à faire des terrains de jeu un endroit où on lutte sportivement, avec passion certes, mais sans animosité et dans le respect des règles et de celui qui a la charge de les faire appliquer, l'arbitre.

Si un arbitre est outragé, menacé, invitez-le à porter plainte systématiquement au commissariat de police ou la gendarmerie.

POUR TOUTE MISSION D'ARBITRAGE

Tous les arbitres doivent être en possession d'une convocation rédigée par une commission départementale d'arbitrage ou une commission régionale d'arbitrage ou la commission nationale d'arbitrage. J'ai souhaité que la commission nationale d'arbitrage ne passe pas outre le droit des commissions départementales ou régionales. Un arbitre départemental s'il doit arbitrer dans un autre département, doit avoir l'autorisation de son président de comité et de l'autre président de comité. Important : il doit être titulaire d'une convocation, il doit être désigné. En l'absence de celle-ci et de reconnaissance par les deux présidents, s'il lui arrive un accident, il n'est pas assuré et n'a aucune légitimité.

En conclusion : les agressions, les injures, les dégradations de biens, les coups, les crachats, les menaces, c'est inadmissible... !

Le sport c'est l'esprit d'équipe, le respect, la tolérance, la sportivité, la solidarité, la cohésion.

« Arbitre » n'est pas un mot mais un « comportement ».

DTN et ARBITRAGE : vous retrouverez toutes les diapositives sur le site de la fédération.

La notion de compétences. C'est en savoir-faire en situation qui intègre des capacités, des connaissances, des attitudes et des motivations.

Formation complémentaire : éducateur/arbitre. Les formations éducateur et arbitre sont aujourd'hui totalement dissociées et déconnectées l'une de l'autre. Il faut travailler ensemble avec la connaissance. Il faut donc avoir fait un tronc commun.

Potentiels d'amélioration : nous devons travailler sur la réglementation, sur la sécurité sur le savoir-faire, le savoir-être et sur la communication.

Conclusions : une volonté de collaborer pour changer, améliorer, optimiser, professionnaliser, actions, comportement, statut.

Arbitrage : maillon important et indispensable. Bouleversement pour devenir un acteur du jeu.

Nous avons du pain sur la planche mais un beau et grand challenge pour faire grandir notre sport.

Merci pour votre attention. (*Applaudissements*)

Un intervenant. – Comment allez-vous payer les moins de 16 ans ?

M. GRIGNON. – Il n'y aura pas d'arbitre de moins de 16 ans. Je parle de jeunes arbitres de chez nous, ils ont plus de 16 ans. Je prends la notion de jeunes arbitres pour favoriser les départements qui en ont pour qu'il ne soit pas brider et attendre qu'il soit national pour arbitrer sur un France ou un national Jeunes.

M. JADOT (Président du CD08 et arbitre). – Pour l'arbitre d'un autre département qui viendrait arbitrer, la fédération ne pourrait pas envisager de mettre un document à télécharger pour avoir tous les arbitres ?

M. GRIGNON. – Ce sera fait. Sur le site de la fédération, rubrique arbitrage, dans les documents à visualiser vous avez les documents. Je remercie mes collègues de la CNA.

Un intervenant. – Concernant la volonté de développer l'arbitre, pour moi il y a une barrière, deux ans stagiaire et deux pour passer d'arbitre régional, 4 ans c'est trop long !

M. GRIGNON. – Hier le comité directeur a validé le choix que les 4 ans ont été ramenés à 2. Quand on est arbitre départemental stagiaire un an : arbitre départemental au bout de deux vous passez arbitre régional et c'est applicable au 1^{er} janvier 2018. (*Applaudissements*)

Intervenant CD64. – Ne pensez-vous pas que la fédération devrait insuffler aux gros clubs de former par obligation un arbitre ?

M. GRIGNON. – Nous y avons pensé, mais je rappelle qu'arbitrer est quelque chose de difficile ; de vouloir être arbitre si on le fait parce qu'il faut un nombre, ce n'est pas rendre service à cet arbitre s'il n'a pas la motivation. A nous de trouver les moyens. Je vais vous solliciter pour avoir vos idées, ensemble nous trouverons mais imposer cela me paraît compliqué.

M. STEPHANT (Président du CD56). – Une chose m'interpelle, l'an passé nous avons eu un souci, on dit il faut former les jeunes. Nous nous les formons ; nous avons formé une jeune arbitre, elle a eu deux ans de stage et elle est passée arbitre départemental ensuite son année de sénior. On est sénior l'année de ses 18 ans. Elle a arbitré une compétition en février, elle était arbitre départementale, elle a fait un rapport, la personne a porté plainte parce qu'elle n'avait pas le droit d'arbitrer parce qu'elle n'était pas majeure.

M. GRIGNON. – C'est faux.

M. STEPHANT – On avait posé la question à ton prédécesseur et nous avons eu tort et cette personne a eu raison, elle n'avait pas le droit d'arbitrer, elle n'avait pas 18 ans.

M. GRIGNON. – On peut être arbitre à partir de 16 ans, on est arbitre de compétition mais rien n'empêche d'avoir un arbitre jeune si un tuteur est sénior.

M. STEPHANT – Il y avait un arbitre départemental.

M. GRIGNON. – Dommage que tu ne m'ais pas posé la question !

M. SCHWARTZ (CD57). – Une double question vous avez dit : arbitre stagiaire pour un an après on passe arbitre départemental puis régional...

M. GRIGNON. – Non, on passe l'examen d'arbitre départemental le 21 janvier, la personne est reçue à cet examen, elle est arbitre stagiaire une année ; à l'issue de cette première année le comité départemental avec l'avis du président de la commission départementale d'arbitrage donne un avis favorable ou défavorable, pour savoir s'il faut ou non prolonger cette année. Si c'est validé au bout d'une année supplémentaire (deux ans), il peut prétendre à passer son examen d'arbitre régional.

M. SCHWARTZ. – La deuxième question au-delà de 65 ans ?

M. GRIGNON. – Je ne vais pas répondre à cette question, c'est le médecin qui y répondra. Concernant les examens, il y avait une seule note administrative et théorique. Nous avons modifié en donnant plus d'importance et de prérogatives aux niveaux départemental et régional. Par exemple, il faut 13/20 pour être reçu, maintenant vous pouvez repêcher quelqu'un qui à 11,5 et par contre à la pratique il faudra qu'il ait 14,5 pour avoir la moyenne de 13,5.

M. CANTARELLI. – On n'empêchera personne de parler sauf que tout ce qui ne se fera pas ce soir, se fera demain !

M. CHEVALLOT (*Président CD10*). – Je voudrais revenir sur vos propos quand vous avez dit le président du CD est responsable pour les arbitres. Moi un matin je me suis levé, j'ai trouvé mes pneus explosés à coup de couteau. Nous en sommes à 14 plaintes déposées, des menaces, menaces de mort, vous savez ce que la Police nous a répondu : « pas vu, pas pris » !

M. GRIGNON. – Je sais que voulez vous que je vous réponde ; ce n'est pas pour autant qu'il faut baisser les bras, si on part de là on ne peut plus rien faire. Je suis conscient du problème et je ne peux que le déplorer. Je maintiens qu'il faut protéger et un jour peut-être ils seront pris !

Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS (CNC)

M. VAISSIERE. – Bonjour à tous. Je suis vraiment ravi d'être parmi vous dans ce beau département de la Lozère. Un comité qui a eu le rare privilège de compter dans ses rangs un champion du monde resté fidèle à ses terres, ceux qui sont spécialistes des palmarès auront sûrement vite trouvé.

Avant d'entamer mon propos, je voudrais vous remercier avec un an de retard pour la confiance que vous m'avez accordé lors du congrès de Caen car malheureusement je n'avais pas pu être des vôtres pour raisons familiales. J'essaierai de me montrer digne de cette confiance durant ce mandat.

Vous le savez j'ai eu la lourde charge de succéder à Joseph CANTARELLI à la tête du comité de pilotage même si je ne partais pas dans l'inconnu puisque j'étais à ses côtés depuis pratiquement le début du comité de pilotage en 2010.

Un comité de pilotage qui a vu ses prérogatives augmenter au fil des années car aujourd'hui ce ne sont en effet pas moins de 6 championnats qu'il doit gérer (open, féminin, vétérans, jeunes BM et CJ et provençal). L'occasion de vous rappeler que le comité de pilotage vient aussi en aide aux comités et aux régions pour tout ce qui est relatif aux championnats des clubs. Un soutien technique et règlementaire mais aussi tout ce qui concerne les litiges même si la plupart peuvent se régler rapidement, le comité de pilotage est amené à prendre des décisions lorsqu'il est saisi. Mais tout cela est infinitésimal comparé aux milliers de rencontres qui se déroulent sur le territoire durant une saison. Mais en cas de doute n'hésitez pas à nous demander notre avis et notre aide.

Si le comité de pilotage représente le haut de la pyramide, rien ne serait possible sans une base solide car si aujourd'hui nous avons une belle pyramide, elle repose forcément sur des fondations.

Si au début du championnat des clubs il y a maintenant 12 ans, cela représentait pour vous comités et régions la gestion d'une petite compétition annexe, force est de constater qu'aujourd'hui cela représente une part très importante de votre travail : inscriptions, calendrier, classement, suivi. Cela demande un investissement important et une gestion rigoureuse. Alors si le haut de la pyramide peut aujourd'hui exister c'est grâce à vous tous qui tenez les fondations. Merci pour tout le travail que vous accomplissez pour nos clubs au quotidien, vous pouvez vous applaudir. (*Applaudissements*)

Car il faut dire que vous devez vous adapter sans cesse à un nombre toujours croissant d'équipes même si la courbe commence à s'infléchir sauf pour les vétérans, le provençal progresse au-delà des 10 %. Je sais que cette augmentation ne va pas sans vous poser des problèmes car il devient de plus en plus difficile de d'organiser vos championnats sur un seul site.

Je suis particulièrement heureux de voir des fortes progressions en PACA et en Languedoc Roussillon ce qui sous-entend aussi que les licenciés sont à la recherche d'une nouvelle pratique en dehors des compétitions traditionnelles.

Au total cela représente une augmentation globale de 7,85 % et nous pouvons estimer que le championnat des clubs draine 105 000 joueurs, soit un tiers de nos licenciés.

C'est un succès que nous devons préserver car c'est sûrement une des plus belles réussites de notre fédération depuis des années. Pour poursuivre ce succès nous devons continuer à enrichir cette compétition en adaptant son règlement régulièrement.

Pour 2018 rien de fondamental, quelques précisions apportées notamment lorsqu'une rencontre ne peut pas aller à son terme pour cause d'intempéries. Cette nouvelle disposition a été adaptée à tous les championnats mais retenez que si l'interruption survient avant que le cycle des doublettes soit terminé, le match est reporté et si elle intervient pendant la phase des triplettes, le score est entériné en tenant compte uniquement des rencontres en tête à tête et doublettes.

Autre modification, cela concerne le **tir de précision simplifié** en benjamin minimales et l'atelier n°3 qui est remplacé par l'actuel atelier n°3 type championnat du monde avec un écart plus important entre les 3 boules. Pour

l'encadrement des équipes jeunes, à noter que le diplôme de BF1 au minimum sera exigé obligatoirement pour les finales du CNC jeunes et je vous conseille d'en faire de même au niveau des CRC.

Mais il reste un point important qui fait toujours débat où quand bien même le championnat des clubs est jeune est déjà un serpent de mer, je parle bien sur des fameux **joueurs brûlés**.

C'est un sujet récurrent car il n'a pas de solution idéale, il faut rappeler que le comité de pilotage était réticent à légiférer sur le sujet et que ce sont les clubs et les comités qui ont voulu que l'on écrive des règles mais plus on complexifie les règles plus elles deviennent difficilement applicables, contrôlables et extrêmement lourdes à gérer. Nous avons malheureusement des clubs et des joueurs qui passent plus de temps à chercher comment contourner la règle plutôt que de l'appliquer.

Trouver une solution simple et facile relève presque de l'impossible car il existe tellement de situations (souvent légitimes) qu'un seul règlement ne peut y répondre.

Il me semble que c'est totalement inutile et contreproductif d'empiler de nouvelles règles. Si je dois vous donner mon avis personnel et je peux me tromper il me semble qu'un fonctionnement par liste est le plus simple et efficace à contrôler. Si l'on doit effectuer une remise à plat, je crois que c'est à partir de cette liste qu'il faudra réfléchir comment on peut articuler les différentes situations en autorisant par exemple 1 ou 2 joueurs à en changer.

Pour autant **pour cette année 2018**, le comité de pilotage a essayé de répondre aux attentes les plus fortes notamment pour que l'on puisse passer d'un championnat à l'autre sans être brûlé, c'est-à-dire par exemple qu'un vétérans puisse jouer en open (c'est déjà le cas), ou en provençal. Cette faculté n'a pas été totalement retenue pour les féminines car nous estimons qu'elles doivent privilégier leur participation à leur compétition plutôt qu'au championnat open surtout si elles ont lieu le même jour. Mais, si vous avez lu le dernier compte rendu du comité directeur, nous avons été très prudents et ce point reste encore en débat. Il faut à la fois mettre en avant le championnat féminin sans pour autant interdire qu'une féminine puisse jouer en open (ce qui est la règle aujourd'hui).

Concernant les féminines nous avons également permis à une joueuse même brûlée de pouvoir jouer en division supérieure. C'est le cas par exemple d'une joueuse qui commence en CDC qui finalement se révèle être une excellente joueuse à qui on va permettre de jouer en CNC en fin d'année.

Et puis une précision, vous le verrez dans le règlement mis à jour que les règles qui permettent un contrôle des joueurs brûlés ne sont pas cumulatives mais alternatives. C'est-à-dire dans vos règlements intérieurs vous devez choisir entre une gestion par liste ou par le nombre de rencontres jouées.

J'en viens maintenant aux **réformes structurelles** qui font suite à la mise en place des nouvelles régions et des comités régionaux. Je sais que la mise en place de ces nouvelles régions n'est pas chose facile et qu'il faudra certainement du temps pour arriver à une parfaite cohésion entre les différents anciens territoires. Le CNC est bien évidemment prenant dans cette réforme et c'est peut-être avec la mise en place de CRC unifiés que vous allez pouvoir traduire cette nouvelle unité.

C'est pour cela qu'au cours de l'année 2017 j'ai transmis aux présidents de région un questionnaire afin de connaître les orientations qui pouvaient être mises en place. Au vu des différents éléments recueillis, 3 possibilités ont pu émerger :

- 1 CRC qui conserve les contours des commissions territoriales
- 1 CRC avec une finale régionale
- 1 CRC qui ne tient plus compte des commissions territoriales

J'en profite pour remercier les régions qui ont déjà commencé cet important travail. Il ressort pour l'instant qu'une majorité a choisi l'organisation d'une finale régionale.

Pour mettre en musique cette nouvelle organisation qui va prendre forme, il était nécessaire d'instaurer **des comités de pilotage régionaux** et dès cette année qui vont pouvoir travailler sur la future organisation et leur règlement intérieur. Ce travail a déjà été entamé et certains l'ont pratiquement finalisé comme les Hauts de France et d'autres ont déjà une ébauche comme la Bourgogne Franche Comté. Ce qui est sûr c'est qu'à l'appui de ces nouveaux comités de pilotages vous devrez joindre en annexe les règlements intérieurs de chaque commission territoriale si vous n'êtes pas encore prêts.

Voilà un exemple ce que pourrait donner le futur CRC de Bourgogne Franche Comté.

Bien évidemment j'encourage les autres régions qui n'ont pas changé le périmètre de leur territoire de profiter de l'occasion pour peut-être effectuer une mise à jour ou dépoussiérer leur propre règlement intérieur.

A l'issue et même pendant vos travaux je vous demanderai de bien vouloir me transmettre vos projets afin de s'assurer de la cohérence des textes et toujours dans l'optique d'une **uniformisation de nos pratiques en 2019**. Alors je sais qu'il y a plus fun comme travail mais il est indispensable pour avoir une base solide aussi bien réglementaire que sportive.

Autre évolution d'importance pour 2019 c'est le **passage du CNC féminin de 48 équipes à 64**. Une raison à ce changement c'est que nous avons un CNC hybride qui était à la fois un rassemblement national et championnat. La conséquence c'est que nous avons un renouvellement de moitié des équipes tous les ans. C'était parfois difficile pour des clubs de s'engager dans la durée en sachant la difficulté de se maintenir. C'est pour cela qu'en 2019 nous aurons une 1^{ère} division à 16 équipes et une 2^{ème} division à 48 équipes. Cet important changement n'est pas sans conséquence dès cette année car seul 8 équipes descendront en CRC pour 24 qui monteront.

Mais **attention fin 2019 ce chiffre de 24 sera ramené à 18** puisque nous aurons 6 groupes de 8 en 2^{ème} division avec 3 descentes dans chaque groupe, d'où l'importance d'organiser des finales régionales puisque toutes les commissions territoriales ne seront plus représentées.

Et puis **autre nouveauté pour le jeu provençal** où nous allons passer de 4 à 6 joueurs. Quand les premiers CDC ont vu le jour et face à une forte demande, un championnat des clubs a vu le jour avec 4 joueurs avec un règlement inspiré de ce qui se pratiquait déjà dans le sud et notamment dans le Vaucluse et je remercie pour l'occasion Michel Coste qui est à l'origine de ce premier règlement.

Mais au vu de la forte augmentation de ce championnat sont apparus quelques carences notamment la présence du tête à tête qui fait un peu office d'un ovni dans le jeu provençal car c'est une formule de jeu très peu pratiquée voire inexistante y compris au championnat de France. Et puis autre carence c'était l'impossibilité de faire match nul alors que tous les autres championnats des clubs offrent cette possibilité. C'est pour cela que nous avons souhaité une évolution vers 6 joueurs en permettant à la fois le match nul et en supprimant le tête à tête. Et puis autre facteur qui peut choquer les puristes ce sont des parties au temps, cela existe déjà mais je pense que c'est une disposition qui peut au contraire développer le jeu provençal. La seule petite modification apportée par la commission du jeu provençal c'est la possibilité **d'avoir des ententes à 2 clubs**. Je sais que certains comités sont prêts dès cette année pour être les précurseurs en instaurant un CDC à 6 joueurs.

Je rappelle que la **1^{ère} finale du CNC aura lieu à la fin de 2019** et pour l'instant rien n'est encore fixé. Elle concernerait 8 équipes voire plus suivant bien évidemment l'évolution de la participation dans les différents CDC et CRC. Ce sera un rassemblement national au même titre que les vétérans et les jeunes.

Ce qui permet d'enchaîner sur ces 3 championnats qui sont aussi des rassemblements qui verront passer **la finale nationale de 20 à 16 équipes**. J'y reviendrai dans un instant mais c'était nécessaire de réduire à 16 équipes car nous l'avons vécu en octobre, à 20 c'est très lourd et très long à gérer à la fois pour nos anciens et nos plus jeunes.

Justement un retour sur l'édition 2017 qui restera comme un très bon cru, les meilleurs étant ceux à venir.

Un regret tout de même ce sont les forfaits généraux, dans le CNC open un dans chaque division, si pour deux d'entre eux le calendrier a pu être revu, pour le 3^{ème} il était beaucoup trop tardif pour que l'on puisse apporter des modifications.

Je ne reviendrais pas sur les diverses raisons de ces forfaits mais vous le savez la particularité du championnat des clubs c'est que c'est une remise en cause permanente car il n'existe pas de continuité, tous les ans les clubs doivent s'inscrire et cela vaut évidemment pour le CNC. Une inscription ce n'est pas anodin, cela veut dire que l'on engage son club à participer à une compétition nationale et tout cela se prépare en amont que ce soit au niveau du financement, de son effectif et la disponibilité des joueurs. Pour mémoire un forfait au niveau national c'est 1 000 € d'amende.

Je voudrais justement dire **un mot sur le financement**, c'est vrai que l'on peut parfois reprocher à la fédération de ne pas assez aider les clubs mais cela représente un budget important puisque les 160 clubs (open et féminin) perçoivent 960 € chacun sans oublier les aides pour les finales et les récompenses. Les fédérations qui participent financièrement directement auprès des clubs sont très rares et nous sommes peut-être la seule. Mais je crois que même si nous pouvons faire cet effort financier, en faire encore beaucoup plus ce ne serait pas rendre service aux clubs. Je m'explique, une participation au CNC c'est justement l'occasion pour un club de se faire connaître auprès des différentes instances politiques et sportives, c'est démontrer que la pétanque peut être l'égal des autres disciplines sportives. Car si nous devons rester en vase clos, jamais ne nous ferons sortir la pétanque de son microcosme. Alors même si je sais que ce n'est pas facile j'encourage les clubs à effectuer les démarches auprès de nos collectivités et institutions. C'est aussi pour cela que nous avons classé les clubs de CNC 1 comme clubs de haut niveau car il existe des subventions spécifiques pour haut niveau et je vous propose d'élargir ce statut de club de haut niveau aux clubs qui possèdent plusieurs équipes en CNC, 2 voire même 3 cette année en espérant que cela puisse leur être utile.

Sur **le déroulement de la compétition**, comportement irréprochable des équipes dans une très large majorité, un comportement peut être dû à la présence d'arbitres nommés cette année par la CNA. Le CNC étant une épreuve nationale c'est une garantie nécessaire que nous avons voulu prendre et tout s'est très bien passé et notamment lors de la 3^{ème} journée toujours la plus sensible. A noter que les arbitres sont pris en charge par les organisateurs car ils perçoivent la même somme que les clubs qui se déplacent.

Dans le championnat open, les finales se sont déroulées lors du rendez-vous je dirai presque traditionnel du boudodrome Henri Salvador de Saint-Pierre-les-Elbeuf du 16 au 18 novembre. Un très grand merci au CD27 pour son organisation bien aidé par le CD76. Le CD27 tellement heureux de cette première pour lui qui a décidé de nous accueillir à nouveau fin novembre.

LE PALMARES, 4^{ème} titre pour Sully-sur-Loire en CNC 1, Bassens qui revient au premier plan en CNC 2 et enfin Ax-les-Thermes en CNC3 complète ce palmarès. Bravo à tous.

Pour les féminines, même lieu et le sacre pour un club qui devient une des places fortes de la pétanque féminine, le club de Palavas. Sur ce long parcours vers le titre j'en profite pour remercier les comités de l'Indre et Loire et du Jura pour leur parfaite organisation des 2 rassemblements à Tours et Bans.

Fin octobre grande première avec pratiquement une semaine de pétanque dans les magnifiques installations de Saint-Yrieix tout proche d'Angoulême où nous avons été accueillis d'une manière magnifique par le président Éric Hervouet et tout son comité et ses bénévoles. Je peux dire que nous avons mis Éric à rude épreuve car nous avions un programme très chargé et le planning idéal préparé est vite devenu fictif. C'était un peu à prévoir car avec 20 équipes en vétérans puis autant en benjamins minimes et cadets juniors, c'était un véritable tour de force de jouer toutes les rencontres en 5 jours mais nous y sommes arrivés.

Je retiendrais une finale Vétérans et Colomiers et Boé d'une intensité et d'un suspens incroyable qui a vu les banlieusards toulousains devenir les 1^{er} champions de France des clubs vétérans. Et puis chez les jeunes, un regret avec le forfait de la Boule du Stade d'AJaccio pour la 2^{ème} année mais surtout une grande satisfaction avec un très haut niveau de jeu avec des victoires de Saint-Alban en cadets juniors et des Vans en benjamins minimes. Je crois que vous pouvez applaudir tous ces champions et plus particulièrement le comité des Charentes. *(Applaudissements)*

Il faut l'encourager à nous accueillir de nouveau car il est certain que nous reviendrons à Saint-Yrieix mais promis Éric dans de meilleures conditions.

Avant de conclure je voudrais remercier tous les membres du comité de pilotage qui m'entourent et qui m'apportent leur aide toute l'année et leur précieuse contribution lors des finales.

Alors merci à Joseph CANTARELLI, Francis GARRIGUE, Véronique BAJOLLET, Jean-Claude DESMULIE, Régis GAILLARD, Guy MACAIRE et Fabrice HEDBERT. Merci également à la DTN autour d'Anna MAILLARD pour sa participation active au CNC jeunes et CNC féminin ainsi qu'à Claude STIRMEL et Clément MENECHIN pour la web TV.

Voilà j'en ai fini, j'espère ne pas avoir été trop long, on m'a dit : « de toute façon, obligatoirement tu feras plus court que Joseph » J'espère que c'est vrai !!

Alors merci de m'avoir écouté vive la pétanque et vive le CNC. *(Applaudissements)*

M. CARTIER (*Comité Régional Auvergne-Rhône Alpes*). – Concernant les grandes régions sur le CRC OPEN et féminin qui auront effectivement des championnats par commission territoriale au moins les premières parties, est-ce que nous aurons un nombre de montées en CNC3 pour l'open et en CNC féminin égal au nombre de commissions territoriales ? Au lieu d'avoir une seule montée pour la grande région est-ce que l'on en aura au moins deux ?

M. VAISSIERE. – Pour le CNC open rien de changer, ce sera le même nombre : 24 ; en revanche pour le CNC féminin puisque l'on passe à 64 équipes il n'y en aura que 18 qui monteront. Pour Rhône-Alpes, pas trop d'inquiétudes puisque des comités régionaux ont déjà accepté de faire des finales, notamment Normandie, les Hauts-de-France qui eux ne prendront qu'une équipe, on va récupérer sur les 21 ex-régions.

M. CARTIER. – Nous sommes en train d'écrire le règlement intérieur et réfléchissons à l'organisation de notre championnat 2019, il est important de savoir si on a une ou deux montées pour organiser la répartition géographique.

M. VAISSIERE. – Cela se sera fin 2019 pour les féminines et il n'y aura que 18. Les grandes régions sont privilégiées par rapport aux régions qui n'ont pas changé.

M. THEARD (*Président du CR Auvergne-Rhône-Alpes*). – Les récompenses données aux gagnants des CNC, les vétérans ont une indemnité financière, pourquoi pas une indemnité financière chez les jeunes, ce qui aiderait bien les clubs qui font un effort énorme avec leurs dirigeants ? Cela peut être une aide pour les clubs qui font cet effort, notamment les éducateurs pourraient en bénéficier.

M. CANTARELLI. – Une question qui nous touche, nous n'allons pas mettre de frein sur une proposition à aider les équipes jeunes, nous allons regarder pour améliorer la dotation lors de notre conseil national de février. Je laisse Laurent travailler avec sa commission pour faire une proposition de budget et nous verrons avec le trésorier les moyens que nous avons. Ce n'était pas prévu au budget.

Une personne (*Midi-Pyrénées*). – Nous vous avons interpellé au sujet des joueurs brûlés, nous avons eu une réponse partielle ; je ne comprends pas pourquoi un joueur sénior dans un championnat départemental, régional open ne peut pas monter de catégorie après avoir joué. L'exemple, on découvre une féminine qui démarre en CDC on peut la faire jouer en CRC, c'est bien. Nous souhaiterions la même chose au niveau des séniors. On nous a répondu qu'il y en avait qui trichaient en commençant des championnats départementaux bien avant les régionaux. Demain matin nous aurons un débat sur le calendrier unique ; si dans celui-ci les championnats de clubs sont dans les mêmes dates pour tout le monde, le cas de figure de triche n'existerait plus. Il serait logique comme dans tout sport qu'un joueur puisse accéder à une équipe de division supérieure, bien évidemment nous comprenons qu'il ne pourra pas passer de division supérieure à une inférieure après avoir fait son quota de matchs. Voilà pour moi aujourd'hui la question sans réponse.

M. VAISSIERE. – On va essayer de répondre à une situation ; pourquoi avons-nous pris cette décision ? Pour répondre à une situation incroyable, on avait une équipe de CNC qui s'inscrivait dans un championnat de CDC en début d'année ; en fin d'année elle participait en CNC. Elle participait au CDC dans la plus petite division, cela n'avait aucun intérêt pour eux pour jouer et face aux joueurs contre qui ils jouaient. Nous avons donc interdit cette possibilité dans le cadre des personnes qui essaient de déroger à la règle. Bien sûr nous pouvons revoir à partir de ce que j'ai dit dans le cadre où les personnes respectent l'esprit sportif de bénéficier de cette possibilité de pouvoir monter. Le CNC est en fin d'année par rapport aux autres championnats en début d'année.

M. CANTARELLI. – Retenez que le problème vient du fait que l'on joue du département vers le niveau national et cela freine les autorisations de joueurs, les mêmes, qui vont jouer le CNC au bout, jouent quand même dans le département ; c'est pour cela que nous avons mis cette formule. Si nous jouions tout en même temps il n'y aurait pas de soucis sauf que des départements ont besoin de 4 dates pour faire leur CDC mais certains ont besoin de 7 dates voire 8. Une solution : peut-être la liste bloquée ?

M. VAISSIERE. – Mon idée était de faire des listes.

M. CANTARELLI. – Nous devons arrêter la réunion, je vous renouvelle nos sincères félicitations pour la tenue de ce congrès parce que le président Desbois est toujours à l'écoute, il vous félicite. *(Applaudissements)*
(Samedi reprise de la séance)

M. CANTARELLI. – Nous vous avons bien écouté hier, j'apporte deux explications :
Première : **sur les mutations**, l'article va être corrigé. La date de mutation est : un ou une licencié(e) ne doit avoir qu'un seul club au cours de la même saison sportive ; par exemple un joueur qui a pris sa licence ne peut plus muter au cours de cette année. *(Applaudissements)*
Deuxième point : **la répartition des équipes** aux Championnats de France. Nous avons des structures déconcentrées, nous vous proposons que les comités départementaux se mettent en rapport à la fin du congrès avec leurs responsables, président(e)s de région qui finaliseront les attributions des équipes aux championnats de France. Les présidents de Régions ramèneront le tout pour la répartition des équipes. La décision sera prise avec les présidents de Régions ensemble lors du Conseil National de février 2018.
Nous reprenons l'ordre du jour avec la fin des rapports des commissions.
Les élections se feront en fin de matinée.

COUPE DE FRANCE

M. VAISSIERE. – *(en remplacement de Didier Schmitt)*. Bonjour à tous. Je remplace Didier SCHMITT qui n'est pas là.

Comité de Pilotage : Joseph Cantarelli, Didier Schmitt, Laurent Bourlet

La coupe de France s'est terminée au mois de mars l'année dernière avec la finale à Tours et la victoire du club de Draguignan contre Vitrolles et qui a ensuite remporté la Coupe d'Europe début décembre.

Cette année, nous avons plus d'équipes : 2190, un record battu. Nous approchons des 3000 clubs pratiquement la moitié de nos clubs.

La Coupe de France actuelle : nous en sommes au 4^{ème} tour de zone ; ensuite se dérouleront les rassemblements sur les 8 lieux en France avec les 16^{ème} et 8^{ème} de Finales qui ont lieu les 17 et 18 février.

La finale aura lieu à Fréjus du 15 au 17 mars. Nous commencerons vendredi et la finale sera samedi. Elle sera retransmise par l'Equipe TV. Pour l'année prochaine se sera au VENDEESPACE proche de la Roche-sur-Yon.

Un nouveau règlement sera actualisé et sera valable pour la nouvelle édition. Nous avons repris l'architecture du règlement du CNC. Pas de modifications importantes : ce sont des choses qui étaient pratiquées qui vont être écrites comme au tour de zone aucuns clubs de comité ne se rencontrent entre eux, que ce soit un tirage géographique, etc...

Autre point important : la répartition des équipes vous sera envoyée par Didier. Nous avons essayé de trouver une règle commune – c'est difficile – si nous regardons par rapport au nombre d'inscrits, il faut un club pour 10 inscrits, nous allons maintenir dans l'ensemble cela est respecté. Quelques comités ont plus d'équipes que prévues dans l'ensemble cela se tient et nous allons donc maintenir le nombre que vous avez déjà.

Merci. *(Applaudissements)*

GROUPE DE TRAVAIL des NATIONAUX

M. GARRIGUE *(Responsable GT nationaux)* – Mesdames, Messieurs bonjour.

Le groupe de travail des nationaux est composé de Jean-Jacques LAFFORGUE, Jacques GUIGUE, Jean-Noël VENON, Joseph CANTARELLI et moi-même.

Nous avons travaillé sur ces nationaux durant toute la saison.

Une information pour le calendrier des nationaux vous sera envoyée directement dans vos comités.

En 2017 le calendrier des nationaux enregistrait 262 concours :

- 129 Seniors et mixtes
- 43 Féminines
- 14 Vétérans
- 51 Jeunes
- 6 Evènementiels
- 19 Jeu provençal

23 ont été annulés.

Ces concours ont été annulés pour différentes raisons notamment des problèmes avec la sécurité et certains ont préféré arrêter.

Les comptes rendus et évaluations :

De nombreux documents ne parviennent pas aux membres du GT des nationaux dans les délais.

Jean-Jacques LAFFORGUE est obligé de faire des relances aux délégués, puis aux organisateurs, Comités départementaux et Régionaux.

Pour rappel : nous ne faisons pas des statistiques. Le but est de vérifier la correspondance du réalisé vis-à-vis du cahier des charges et du règlement.

Sinon pourquoi en faire ? **L'objectif principal n'est que l'amélioration de nos compétitions nationales et internationales.** Ceci entraîne des retards dans les saisies des résultats et implique un travail supplémentaire d'envoi de messages ou contacts téléphoniques. Nous avons de nombreuses demandes des joueurs pour les saisies de points sur GESLICO ; les joueurs aiment avoir leurs points quand ils vont sur le site et savoir où ils en sont.

Sur la saison avec toutes les relances, je remercie Jean-Jacques et Jacques de les avoir faites car nous n'avons que 3 comptes rendus et évaluations non parvenus.

Synthèse :

Les principales anomalies sont :

- Barème en dessous du nombre d'équipes engagées,
- Indemnités inférieures ou supérieures au 25 à 50 %,
- Manque d'arbitres, normalement un arbitre pour 32 terrains,
- Pas de suivi sur écran ou tableau,
- Tenue de table de marque,
- Gestion des licences sur informatique,
- Sonorisation insuffisante,
- Sanitaires insuffisants,
- Pas de défibrillateur, c'est obligatoire il faut voir avec la mairie
- Pas d'appareil de contrôle de boules ou pas de contrôle. Tous les comités départementaux ont des appareils de contrôle, à la charge de l'arbitre ou du délégué de faire des contrôles.

Jacques GUIGUE et Jean-Jacques LAFFORGUE sont présents ici au Congrès de Mende et ils vous attendent pour faire le point sur les concours nationaux de vos Comités Départementaux et Régionaux.

Les inscriptions devaient arriver au siège de la Fédération avant le 15 septembre 2017, un bon nombre d'entre vous ont joué le jeu. C'est une date que nous voulons garder, la date du 15 septembre 2018 est maintenue. Elle peut paraître trop tôt pour certains mais elle doit permettre aux Comités Régionaux de faire le point et d'établir leur calendrier avant de le transmettre au siège. Cela pourra aider en nous signalant les télescopages des dates et des dates en frontière de région.

Pour la FFPJP, il y aura un meilleur suivi des demandes et une relecture du calendrier plus efficace.

CALENDRIER 2018 : 237 concours inscrits :

- 123 Seniors et mixtes
- 39 Féminines
- 15 Vétérans : c'est 60 ans dans l'année. On ne fait pas des nationaux vétérans à 55 ans
- 42 Jeunes
- 18 Jeu provençal
- 8 Evènementiels

Saison 2018 rappel :

Les Comités Régionaux doivent envoyer au siège de la F.FP.J.P. **les noms des délégués** des nationaux pour l'année 2018. A ce jour un seul comité l'a fait. Patrick Grignon a déjà la liste de ses arbitres, il ne nous manque plus que celle des délégués pour pouvoir le mettre sur le site.

Une formation de ces délégués est possible avec la participation des membres du GT des nationaux. La demande est à faire auprès du GT des nationaux.

Les comptes rendus et évaluations doivent parvenir au siège et aux membres du GT dans les **8 jours suivants la compétition.**

Les délégués doivent veiller à ce que la mise à jour de « gestion concours » sur les ordinateurs de la table de marque soit bien la dernière. Sinon il y aura un risque d'erreur sur la tenue de la table et le compte rendu.

Tous les documents sont téléchargeables **sur le site FFPJP.org** :

- Cliquer en suivant sur : FFPJP en haut à gauche
- Le portail de la FFPJP
- Sportif
- Documents Concours Nationaux

Mesdames et messieurs les présidents des Comités Régionaux, merci de faire parvenir au siège la liste des délégués désignés pour les concours nationaux de vos Régions.

Le calendrier sera en ligne avec les délégués et arbitres en page 'documents Concours Régionaux'

Projet pour 2019

Les nationaux, supranationaux, internationaux et évènementiels sont en place depuis de longues années et une réforme est en cours pour 2019.

Le GT des nationaux s'est réuni en 2017 avec des joueurs, animateurs et arbitres et nous avons listé les points à rénover.

Le samedi 20 janvier prochain une réunion avec les organisateurs des nationaux est organisée à Marseille pour aborder les possibilités de modifications de ces compétitions qui doivent être une belle vitrine de nos concours.

L'appellation « National, Supranational ou International » doit être donnée aux concours de qualité qui respectent les cahiers des charges.

A la suite de ces échanges, fin mai, le GT proposera au Comité Directeur les changements pour la saison 2019. Vous serez informés de ces modifications courant juin, pour que les organisateurs puissent préparer leurs demandes pour 2019.

Point à modifier :

- Dotation
- Montant des inscriptions
- Distribution des indemnités
- Déroulement du concours
- Hiérarchie des compétitions
- Priorité au calendrier Régional
- Les évènementiels
- Les internationaux (participation équipes étrangères bien souvent elles ne sont pas envoyées par

leur pays)

Merci pour votre attention. Je vous souhaite à tous mes vœux pour cette saison 2018 ; *(Applaudissements)*

M. CANTARELLI. – Nous ne pouvons pas faire sans les organisateurs de nationaux, si l'un ou l'autre voulez assister à cette réunion vous le pouvez. Nous ne pouvons pas faire de réforme de concours sans consulter les organisateurs.

FEMININES

Mme NOEL (*membre du Comité Directeur, responsable commission des Féminines*). – Bonjour tout le monde. Une pensée particulière au Président. La commission des féminines redémarre après quelques années de veille, il est important que nous reprenions des activités.

Les membres de cette commission dont je suis responsable sont : Fabienne VIGUIE, Francis GARRIGUE, la DTN, nous avons souhaité des présidents de comités régionaux : MM. MIARD et MAUJONNET.

L'idée est de redynamiser cette commission et avec pour objectif de conquérir de nouvelles licenciées. Depuis quelques années, nous avons la chance, nous, féminines d'avoir des championnats de France attribués avec le développement au championnat de France individuel, doublette, triplète, doublette mixte. Nous avons également la coupe de France et bien sûr le CDC et CRC et CNC.

Quelques chiffres :

	2016	2017	Différence
Séniors Elite	813	835	+ 22
Séniors Honneur	1470	1819	+ 349
Séniors Promotion	25537	25177	- 360
TOTAL	27820	27831	+ 11

Sur les effectifs seniors, nous nous maintenons mais nous sommes bien en dessous des effectifs masculins. L'idée est de travailler pour augmenter notre nombre de licenciées.

Un projet : l'organisation d'un colloque féminin à l'occasion du championnat d'Europe Féminin à Palavas-les-Flots en septembre. Une visite est prévue pour connaître les possibilités d'organisation et voir si nous avons les financements. L'idée est aussi de demander des fonds au CNDP. Nous n'avons pas encore travaillé sur le contenu, nous attendons la confirmation

Je vous ai sollicité en début d'année pour connaître le nom des responsables des commissions féminines dans vos départements et régions ; cela n'a pas été facile nous avons du mal à récupérer les informations. L'idée est que nous allions vers vous pour voir ce qui se fait via vos sites internet et fonctionne pour faire venir le plus de féminines possible

Une participation régulière à des commissions, colloques, journées, destinés aux sports au Féminin. Le 24 janvier, la DTN sera présente à un colloque « plus de femmes pour plus de sport » et tout autre proposition via le Ministère du sport.

Je remercie la commission communication, l'idée est d'associer toute communication de la Pétanque au féminin ; le Pétanque Tour aura la présence d'une féminine à partir de 2018 et également la féminisation de nos plaquettes communication pour nos féminines.

J'étais un peu brève, l'année prochaine nous aurons fait des actions supplémentaires. N'hésitez pas à me solliciter si vous avez des idées pour développer la pétanque au féminin. Meilleurs vœux à tout le monde. (*Applaudissements*)

MILIEU CARCERAL

Mme BAJOLLET (*responsable de la commission pétanque en milieu carcéral*). – Bonjour à tous, bonjour Michel, c'est notre président qui en a eu l'idée et derrière il a fallu l'inventer. C'est la première année qu'elle fonctionne. Je vais vous présenter cette action telle que nous l'avons mise en place cette année et j'espère qu'elle perdurera dans ce sens.

L'action que je vais présenter ne fera pas l'unanimité mais c'est une volonté de notre Président et de son équipe, de promouvoir la pétanque dans les prisons. Il y a ceux qui pensent que ces hommes sont punis et qu'ils doivent rester entre leurs 4 murs et il y a les autres...

Il faut surtout avoir à l'esprit qu'un détenu, lorsque sa peine est terminée, il est libéré. Alors, il vaut mieux faire en sorte qu'il ressorte dans les meilleures conditions possibles.

La vie en détention

Dans les prisons en complément des formations professionnelles et du travail proposés en détention, le sport est une activité très appréciée et reconnue comme vecteur d'adaptation sociale. Il fait partie intégrante des établissements pénitenciers ; quant à la pétanque, jouée en compétition, elle pourrait être un outil de réinsertion si elle est jouée en compétition.

S'il est pratiqué avec rigueur, le sport véhicule des valeurs, j'en cite 3 qui me tiennent particulièrement à cœur :

- ✓ Le respect, de soi, des autres, de l'environnement et plus largement de la société dans laquelle on vit.
- ✓ La responsabilité de ses choix, de ses stratégies et plus largement de sa vie ;
- ✓ La persévérance, tant que l'adversaire n'a pas gagné, rien n'est perdu et plus largement, dans la vie, il ne faut pas se décourager au 1^{er} obstacle.

Un sport ne peut se pratiquer qu'avec un règlement et c'est ce qui est intéressant en prison : le rapport à la règle...

Les jeux pénitentiaires existent déjà depuis quelques années. Ils sont pratiqués dans le cadre du sport dans les prisons. Sabry BELDJILALI est le référent sport et chargé de projets de développement à la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille, il en est le Directeur. C'est lui qui planifie, recrute des bénévoles et organise les compétitions sur le terrain. Roger BOSCO, arbitre FFPJP, en est le référent.

L'administration pénitentiaire est divisée en 9 directions interrégionales et 191 établissements.

Florence TRELLU, la CTFR, est intervenue à la prison de Eysses. Elle a fait signer une convention entre le président du CD et l'établissement pénitentiaire pour des interventions ponctuelles dans l'établissement pour faire des ateliers de pétanque

39 établissements ont organisé les jeux pénitentiaires dans toutes les régions sauf la Bretagne. Par manque de temps, 10 n'ont pu être acceptés.

De nombreux sports sont représentés en fonction de la place et de l'accord de la direction, la pétanque a été difficile à intégrer pour certains établissements. Ils avaient peur des boules de pétanque utilisées comme arme mais en règle générale cela s'est bien passé. Les détenus sont sélectionnés pour aller à ces jeux pénitentiaires. Les sports présentés : la course à pieds, le rameur, la boxe, le cyclisme sur *home trainer* ainsi qu'un concours de tir au basket-ball. Nous avons fait le choix du tir de précision. Comme c'est le Tir de précision qui sera présenté aux jeux olympiques cela tombait bien.

Le classement se fait hommes et femmes.

La pétanque dans les jeux pénitentiaires

Pendant le déroulement de ces jeux, le concours de pétanque se déroule en poule de 3 et la 4^{ème} équipe qui ne joue pas, participe au tir, en présence de 2 arbitres. J'ai sollicité des arbitres de comités départementaux pour valider et officialiser les résultats et que nous puissions faire un championnat de France pénitentiel, il fallait que le Tir de précision soit fait dans les règles.

Les scores, par épreuve et par établissement sont collationnés par une informaticienne.

Pour chaque sport, à la fin des compétitions, les 3 premiers sont récompensés par une médaille, d'or, d'argent et de bronze.

Parmi toutes les épreuves, la pétanque est une de celles qui regroupe le plus grand nombre de volontaires puisqu'au total 2046 détenus dont 82 femmes ont participé aux jeux pénitentiaires.

1064 (soit plus de la moitié) et 42 femmes ont participé au tir de précision. Et c'est un Corse qui a réalisé le meilleur score (53) ! (*Rires*)

Un maillot de champion de France lui sera remis bientôt.

Remerciements

Merci aux Comités Départementaux qui ont été ou seront sollicités pour trouver des arbitres intéressés. Je remercie ceux qui les ont pris en charge financièrement, en fait il n'y a que 2 comités qui ont refusé.

Merci aux arbitres pour leurs interventions qui ont permis d'officialiser les résultats.

Si certains avaient des appréhensions, beaucoup ont proposé de recommencer l'année prochaine, contents de leur expérience intéressante. Elle les en remercie et ne manquera pas de les joindre en cas de besoin.

Je tiens à remercier mes collègues – je suis seule dans la commission – qui ont toujours répondu présents : Patrick GRIGNON qui a permis, avec l'ensemble du corps arbitral, de valider les résultats des compétitions. Un grand merci également à Jean-Yves, Séverine et Loïc, de la DTN, qui m'ont accompagnée et conseillée depuis mon élection.

Je tiens à insister sur l'ensemble de ces remerciements car la commission carcérale n'existait pas et c'est grâce à la bonne volonté et au savoir-faire de chacun que le tir de précision est devenu une épreuve à part entière dans les prisons.

Objectifs 2018

50 établissements sont déjà demandeurs des jeux pénitentiaires

Une semaine de compétition est envisagée à Boulouris avec des détenus venus de toute la France, en permission de sortie.

Différents types d'établissements :

Maison d'Arrêt : prévenus et condamnés à une peine inférieure à un an et les condamnés en attente d'être transférés dans un centre de détention ou une maison centrale. Ce sont les seules qui sont en surpopulation.

Maison centrale et centre de détention : condamnés à une peine supérieure à un an.

En centrale, les peines sont souvent supérieures à 10 ans.

Une précision importante : les détenus qui participent à ces jeux sont sélectionnés par la commission pluridisciplinaire de l'établissement.

Demande d'autorisation d'accès à l'établissement :

- la Carte d'Identité du demandeur doit être envoyée à l'établissement au moins 15 jours avant, afin d'établir une autorisation d'accès.
- L'Administration Pénitentiaire se procure le bulletin n°2, pas celui qu'on demande à Nantes par internet.

Pour info, chaque personne a 3 casiers judiciaires :

- Le 1 où tout est inscrit (même les condamnations en tant que mineurs)
- Le 2 (toutes les condamnations sauf celles de mineurs)
- Le 3 (les condamnations à plus de 2 ans de prison), celui qu'on demande à Nantes.

Bien prévenir les arbitres de cette procédure afin de ne pas les mettre en difficulté, il n'y a rien de pire que d'annoncer à quelqu'un qu'il ne peut pas entrer.

Accès à l'établissement

Les arbitres doivent se présenter à la porte d'entrée avec leur CNI, en évitant de prendre d'autres papiers, de l'argent, etc... Il faut emporter le minimum qui sera laissé dans la voiture. Il vient avec sa tenue d'arbitre et il rentre avec un badge. Ils passeront sous un portique (comme à l'aéroport) et ne pourront pas entrer tant qu'ils sonneront ... S'ils ont une broche ou tout autre objet métallique dans le corps, il faudra apporter le certificat médical qui l'atteste.

Voilà un bref résumé de la mise en place du tir de précision en milieu carcéral, je me tiens à la disposition des personnes qui auraient besoin de renseignements complémentaires. (*Applaudissements*)

MEDICAL

M. IANNARELLI (Médecin fédéral). – Je vais vous présenter le compte rendu d'activité de la Commission Médicale pour la saison sportive 2017.

Il comprendra 6 chapitres :

- La Surveillance Médicale Réglementaire des sportifs de la liste de Haut Niveau
- Encadrement médical des équipes de France et des Championnats de France
- Prévention et lutte contre l'alcool et le dopage
- Modifications médicales du Règlement Fédéral Administratif et Sportif
- Visite Médicale pour les arbitres de plus de 65 ans
- Sport Santé

1. La Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) des sportifs de la liste de Haut Niveau :

a) Bilan quantitatif :

Le suivi médical des 49 sportifs inscrits sur liste est en amélioration et n'a jamais été aussi bon sur le plan quantitatif avec 96 % de suivi complet et seulement 1 personne soit 2% de suivi incomplet et 1 personne soit 2% qui n'a aucun élément du suivi médical réglementaire d'effectué.

b) Bilan qualitatif :

• Bilan des anomalies dépistées par appareil

- ✓ Appareil cardiovasculaire : 1 souffle cardiaque à explorer
- ✓ Appareil locomoteur : 12 problèmes
 - Pathologies articulaires : 4 lombalgies 1 cervicalgie 2 pathologies de l'épaule 2 gonalgies 1 pathologie du poignet
 - Pathologies tendineuses : 1 tendinite du membre supérieur et 1 du membre inférieur

✓ Autres : 1 vaccin non à jour

• Bilan psychologique

On retrouve 5 personnes avec des besoins dans ce domaine dont une personne avec nécessité d'un suivi très régulier.

• Bilan diététique ou nutritionnel

16 en surpoids ou état d'obésité (17 en 2016), 11 en surpoids (9 en 2016) et 5 en état d'obésité (8 en 2016) et 1 anorexie

c) Contre – indication prononcée dans le cadre de la SMR

Pas de contre-indication établie

d) Remerciements

Je remercierai une fois de plus pour leur excellent travail mais aussi pour la dernière fois le docteur Claude MARBLE notre Médecin du Haut Niveau qui a décidé de pas renouveler son contrat ainsi que Séverine Maillet, notre DTN Adjointe, pour son rôle indispensable sur le plan logistique auprès des sportifs inscrits sur liste et qui nous a quitté.

2. Encadrement médical des équipes de France et des Championnats de France

a) Equipes de France en compétition internationale :

- Championnat du Monde Individuel, Doublette mixte, Doublette féminine et masculine à Gand en Belgique du 13 au 16/04/2017
- Championnat d'Europe Seniors et Espoirs Masculin et Féminin à Saint -Pierre-Lès-Elbeuf du 21 au 24/09/2017
- Championnat du Monde Jeunes et Féminin à Kaihua en Chine du 4 au 12/11/2017
- Coupe des Confédérations Hommes à Bangkok en Thaïlande les 7et 8 /12/2017

La prise en charge en kinésithérapie a été effectuée par Didier Périer notre kinésithérapeute fédéral dont je tiens à souligner l'excellent travail et son investissement personnel et je l'en remercie.

J'étais présent sur toutes les compétitions pour le médical.

Durant toutes ces compétitions :

- 14 interventions médicales sur le plan ORL, pulmonaire, digestif et cutané
- 6 interventions médicales sur le plan traumatologique.

A noter aussi une dizaine d'interventions médicales auprès des délégations étrangères lors de ces compétitions.

b) Championnats de France

J'ai été présent cette année sur 8 Championnats de France : au total 75 interventions.

Cette année uniquement pour des pathologies simples : digestives, ORL, rhumatologiques, traumatologiques, OPH, urinaires, cardiovasculaires, cutanées et psychologiques.

Aucune nécessité d'évacuation par les services d'urgence.

A noter : 2 Championnats sans antenne médicale

Un remerciement à toutes les antennes de secouristes présentes sur les Championnats de France et qui ont assuré leur travail de façon professionnelle.

3. Prévention et Lutte contre l'alcool et le Dopage

a) L'Alcool

- Contrôles d'alcoolémie sur les championnats de France
Nombre : 214 contrôles : 97 joueurs, 77 arbitres, 40 délégués

Résultats : Joueurs : 86 négatifs

3 à 0,20 mg/l d'air expiré

2 à 0,15

3 à 0,10

3 à 0,05

Arbitres : 74 négatifs

1 à 0,10

2 à 0,05

Délégués : 36 négatifs

1 positif au 1er contrôle et 0,20 au 2ème contrôle lui permettant de poursuivre le championnat

1 à 0,15

2 à 0,05

- Contrôles d'alcoolémie sur les Championnats d'Europe :

J'ai aussi procédé à des contrôles d'alcoolémie lors des Championnats d'Europe Espoir Masculin et Féminin et Senior à Saint Pierre lès Elbeuf. Une vingtaine de contrôles au total tous négatifs.

- Contrôles d'alcoolémie sur les compétitions départementales

Je remercie les comités départementaux et les comités régionaux qui m'ont contacté afin de participer à cette lutte contre la consommation d'alcool en organisant des contrôles. Il serait aussi intéressant de me faire parvenir le compte rendu de ces contrôles afin d'en connaître le nombre et les résultats.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez avoir des renseignements pour la mise en place des contrôles.

b) Le Dopage

- Contrôles AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage)

Cette année l'AFLD a procédé à des contrôles antidopage uniquement lors du Championnat d'Europe Espoirs et Seniors à Saint Pierre Lès Elbeuf : 4 contrôles et tous négatifs.

- Stand d'information de l'AMPD (Antenne Médicale de Prévention du Dopage)

L'AMPD de Bordeaux a été présente au dernier Championnat de France doublette masculin et individuel féminin en septembre à Soustons.

Franc succès avec beaucoup de passage et des questions portant essentiellement sur l'utilisation du cannabis et la prise de médicaments.

- La collaboration avec la Société SPORT PROTECT

Sport Protect, qui depuis 2014, informe et protège 100 % des licenciés contre la prise de médicaments parfois d'utilisation courante et de compléments alimentaires utilisés dans le domaine sportif pouvant entraîner un contrôle positif. Son utilisation est toujours identique via le site internet www.sport-protect.fr sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Chaque licencié peut créer son compte je le répète gratuitement, l'identifiant étant FFPJP et le mot de passe le numéro de licence.

Des flyers d'information ont été aussi distribués dans les sacoches des participants aux différents Championnats de France.

- Rappel concernant la procédure de l'AUT (Autorisation d'usage à des fins Thérapeutiques)

Elle concerne les sportifs prenant des médicaments classés dans la liste des substances interdites par l'AMA (Agence Mondiale Antidopage) pour une raison médicale, exemple : cortisone, diurétiques, insuline.

Formulaire disponible sur le site de l'AFLD, à faire remplir par le médecin prescripteur.

Coût inchangé de 30€

Envoi en recommandé avec AR à l'AFLD

Validité maximale de 1an

Validité pouvant être portée à 4 ans pour les pathologies chroniques (exemple : diabète traité par Insuline).

4. Modifications du Règlement Fédéral Administratif et Sportif

a) Règlement Administratif

Ces modifications concernent le nouveau certificat médical et la précision de la pratique en compétition.

✓ L'Article 6

Toute première demande de licence doit être accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an (durée de validité 3 ans). Ce dernier doit attester l'absence de contre-indication à la pratique du Sport ou de la Pétanque et du Jeu Provençal. Lorsque la licence est demandée dans le but de participer à des compétitions, il devra être précisé l'absence de contre-indication à la pratique de la compétition.

✓ L'Article 7

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente. La présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an est exigée tous les trois ans. Dans la période intermédiaire, lorsque le certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif (la sportive) ou son représentant légal renseigne un questionnaire de santé (**QS – SPORT**) et atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Cette attestation est sous la seule responsabilité du licencié (de la licenciée) ou de son représentant légal qui conserve l'original.

Une copie de l'attestation sera conservée par le club ou le Comité Départemental pour l'année en cours. Dans le cas d'au moins une réponse positive au questionnaire, le (la) licencié(e) est tenu(e) de fournir un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de sa licence.

✓ L'Article 8

La délivrance d'une licence temporaire nécessite la présentation d'un certificat médical de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Sport ou de la Pétanque et du Jeu Provençal en compétition.

b) Règlement Sportif

Les modifications concernent l'interruption de partie pour raison médicale et le protocole des contrôles d'alcoolémie.

✓ L'Article 21

Concernant l'interruption de partie :

En cas de problème médical d'un joueur ou d'une joueuse en cours de partie, cette dernière est arrêtée pour une durée maximale de 15 minutes, afin de procéder aux soins.

Si à l'issue de ce délai, le joueur ou la joueuse ne peut reprendre, il ou elle n'est plus autorisé(e) à reprendre la compétition sauf si : autorisation d'un médecin présent (ou présentation d'un certificat médical). Ses coéquipiers(ères) peuvent reprendre la partie (sans ses boules), ou abandonner.

Si le joueur ou la joueuse est victime d'un second problème médical durant la partie ou durant la suite de la compétition, il ou elle ne sera plus autorisé(e) à reprendre celle-ci.

✓ Annexe IV

Concernant les contrôles d'alcoolémie :

Des contrôles d'alcoolémie pourront être aussi réalisés chez les arbitres. Les contrôles se feront suivant le même protocole que pour les équipes. En cas de contrôle positif la sanction sera l'exclusion de la compétition et une convocation devant la commission de discipline d'arbitrage sera établie.

5. Visite Médicale pour les arbitres de plus de 65 ans

En collaboration avec la CNA il a été décidé d'une nouvelle procédure concernant les arbitres Départementaux, Régionaux, Nationaux et Internationaux afin d'harmoniser les critères physiques d'aptitude physique des arbitres de plus de 65 ans.

Un arbitre qui désire continuer à être désigné après ses 65 ans, doit en faire la demande par mail :

Pour l'arbitre départemental: au Président du comité Départemental

Pour l'arbitre régional: au Président de la Région

Pour l'arbitre National, Européen ou International : au Président de la CNA avant le 30 septembre de l'année en cours.

Il recevra un formulaire par l'instance compétente, qu'il devra faire remplir lors d'une visite médicale par le médecin du sport de son choix. Ce formulaire sera ensuite adressé au Médecin Fédéral soit par courrier sous pli confidentiel au siège de la Fédération, soit à son adresse mail. Le Médecin Fédéral donnera ses conclusions au président de l'instance concernée avant le 30 novembre. Cette demande devra être renouvelée annuellement.

Pour les arbitres départementaux et régionaux cette procédure entrera en vigueur à compter de la saison 2019.

6. Sport Santé

a) Médico sport santé

Rédaction de 2 documents permettant à notre Fédération d'intégrer le processus de Sport Santé de la Commission Médicale du CNOSF. Ces documents entérineront la création d'un Comité Sport Santé National et le fait de pouvoir proposer des protocoles d'activités sportives pour notre discipline qui après validation permettront de les intégrer dans le Médicosport santé et dans un deuxième temps la création de fiches numérisées à destination des médecins généralistes.

b) Projet Pétanque d'intérieur en EHPAD en Région Parisienne

Ce projet présenté par Anna Maillard avec l'aide de Bertrand Guérineau, notre psychologue, a reçu un accueil très favorable des élus parisiens. Une animation pour présentation de la pétanque d'intérieur lors de la journée des âges, journée intergénérationnelle sur le thème des jeux et du sport, s'est déroulée le dimanche 15 octobre à Paris.

La volonté de la Fédération de développer la pétanque dans le cadre du Sport-Santé, et le souhait des EHPAD d'offrir une nouvelle activité auprès des personnes âgées peut amener la Fédération à proposer des moyens de développement en mettant en place des formations auprès des animateurs ou des professionnels paramédicaux dans les EHPAD. Il restera à fixer le coût de ce projet si la volonté des élus parisiens se confirme.

Merci. Je vous présente mes meilleurs vœux et une bonne santé à toutes et à tous. (Applaudissements)

HANDICAP

Mme TROUBAT (*Responsable commission handicap*). – Mesdames, messieurs en vos grades et qualités messieurs bonjour. *

Je vous présente Sylvianne AUGUSTE à mes côtés. Elle est membre du comité directeur de la Fédération Française de Sport Adapté.

(Problème à la technique avec le diaporama)

Avant de commencer mon propos je vous livre en préambule deux précisions relatives à cette commission, tout d'abord,

1 - Le sport handicap

Il s'adresse aux personnes qui présentent une déficience motrice, visuelle, auditive. L'ensemble des activités sportives est régi par la Fédération Française Handisport pour laquelle nous n'avons pas encore de convention mais un rendez-vous est en cours.

2 - Le sport adapté

Il s'adresse aux personnes déficientes mentales ou psychiques.

L'ensemble des activités sportives est régi par la Fédération Française de Sport Adapté avec laquelle nous avons une convention depuis le 8 mars 2005 qui a été réactualisée en mai 2014.

S'il est un sport accessible à tous, c'est bien la pétanque, par son activité de loisir, sportive et éducative, elle peut se pratiquer n'importe où, ne nécessite pas d'équipement coûteux, permet l'inclusion, la mixité sociale intergénérationnelle, le vivre ensemble.

Le but étant pour tous de se faire plaisir et pour certains d'être des compétiteurs.

Par sa délégation de pouvoir de mission de service public du Ministère des Sports, notre Fédération avec ses comités départementaux et régionaux, ses clubs, se doit de contribuer au développement de la pétanque en partenariat avec la FFH et la FFSA.

Conventions signées avec les départements et région dont nous avons connaissance :

- CD 15 Cantal depuis le 25/11/2015
- CD 19 Corrèze depuis 2017
- CD 32 Gers depuis le 04/04/2015
- CD 39 Jura depuis le 29/10/2011
- CD 46 Lot depuis le 07/11/2015
- CD 49 Maine et Loire depuis le 27/06/2015
- CD 53 Mayenne depuis le 27/01/2016
- CD 54 Meurthe et Moselle le 05/02/2016
- CD 73 Savoie depuis le 22/11/2015
- CD 85 Vendée depuis le 21/03/2016



- **Région** : Pays de la Loire depuis le 12/12/2009.

Je me tiens à votre disposition pour mettre à jour ce tableau. Un exemplaire de convention est disponible sur demande.

RESULTAT ENQUETE :

Le 30 avril 2017, notre commission handicap a lancé une enquête auprès des comités régionaux pour établir un état des lieux des actions, entraînements, compétitions etc.... qui se pratiquent sur notre territoire.

Nous avons reçu 7 réponses sur 13, ce qui est mieux que la moyenne. Merci à tous ceux qui ont fait l'effort.

Merci à ceux qui n'ont pas répondu de reprendre le tableau envoyé le 30 avril pour que nous puissions compléter notre carte.

Merci à ceux qui vont prendre conscience du bien-fondé de ces démarches et des initiatives qui seront prises dans le futur.

ANIMATIONS DANS LES CD

- 21 comités départementaux matérialisés par des poi
- ateliers ludiques,
- entraînements,
- compétitions,
- rencontres amicales,
- stages,
- invitations sur un concours national FFPJP,
- aide à l'organisation de championnats de France Sport Adapté.
- Les équipes sont composées soit uniquement de personnes en situation de handicap soit de formations mixtes FFPJP - FFSA – FFH.



Pendant l'année 2017

Nous avons :

- tenu une commission paritaire avec la FFSA à Paris,
- une réunion à Marseille avec Mmes Madeleine d'Engremont et Sylviane Auguste membres du Comité Directeur de la FFSA,
- toiletté la convention que nous tenons à votre disposition. Lorsque vous procéderez à la signature avec un CD SA, merci de nous en adresser un exemplaire.

Au National FFSA de Beauvais les 4 et 5 mars 2017

Les équipes étaient composées d'un joueur FFSA, un joueur FFPJP, un élu ou partenaire FFSA ou FFPJP, de sportifs de haut niveau des 2 fédérations. Des éducateurs, arbitres FFPJP ont apporté leur contribution tant à l'organisation qu'à la table de marque, et à l'arbitrage.

Nous avons mené des expériences sur les terrains

A SAMAZAN et MARMANDE (47) où de nombreux Pétanqueurs Bénévoles, dont je salue le mérite et l'engagement dans tout l'hexagone, en Nouvelle-Aquitaine, sous la houlette de Florence TRELLE CTRF, animent des entraînements et des compétitions.

Merci à Planète Boules d'avoir publié notre article sur ce sujet.

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE PETANQUE

Il s'est déroulé à Hyères du 9 au 11 juin 2017.

2 arbitres et 3 éducateurs FFPJP y ont officié tant à la table de marque qu'à l'arbitrage et à l'organisation en général. Merci à eux.

PREPARATION DU COLLOQUE DES EDUCATEURS

A notre initiative, le 13 décembre, dans les locaux de la FFSA Ile-de-France, nous avons eu une réunion de préparation pour un futur colloque avec :

- Mme Sylviane AUGUSTE de la FFSA,
- M. Philippe BISSONNET du Pôle Ressources National Sport et Handicaps CREPS de Bourges,
- M. Philippe CHESNEAU Conseiller Technique Régional FFPJP,
- M. Loïc FUENTES Conseiller Technique Fédéral National FFPJP et moi-même.

Ce colloque basé sur le sport adapté et le handicap sera destiné aux éducateurs (ou élus de CD intéressés) avec l'intervention de la FFSA, du CREPS de Bourges, de témoignages, d'expériences FFPJP et FFSA.

Pour mener à bien nos projets de partenariat, il nous semble indispensable, par votre intermédiaire de :

- Motiver,
- Sensibiliser,
- Convaincre,
- Impliquer, au moins un éducateur par département à venir à ce stage qui aura lieu lors du championnat de France Pétanque de Sport Adapté à : **Lunéville les 1er et 2 juin 2018.**

La FFPJP prendra en charge la moitié des frais d'hébergement et la moitié des repas (maximum) pour 1 personne élue ou 1 éducateur par comité départemental. Une circulaire d'inscription vous parviendra courant février.

Mesdames Gwenaëlle PAUGAM, Fabienne VIGUIE, Messieurs Jean-Yves THEARD, Jean-Noël VENON, la DTN et moi-même, membres de la commission « Sport Adapté Handicap » restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous souhaitons une excellente année sportive avec si possible :

- des moments consacrés au monde du sport adapté et du handicap,
- la signature de conventions dont une sera paraphée lors de ce congrès entre le CR SA Ile-de-France et le CR FFPJP Ile-de-France. Une autre convention devrait être signée dans le courant du 1er trimestre 2018 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- mais aussi une aide aux CD SA par des prêts de boulodrome, de matériel, d'arbitres, d'éducateurs, d'aide aux entraînements et autres...
- de rencontres mixtes, personnes en situation de handicap avec des personnes valides et d'autres initiatives que vous jugerez opportunes à vos départements.
- Le monde du sport adapté et du handicap vous le rendra au centuple, car ensemble nous sommes plus forts et nous nous enrichissons de nos différences.

Merci de votre attention. Je cède la parole à Madame Sylviane Auguste membre du bureau de la Fédération Française de Sport Adapté. (Applaudissements)

Mme AUGUSTE (*membre du comité directeur de la Fédération Française de Sport Adapté*). – Bonjour à tous. Je remercie la FFPJP pour son invitation qui nous conforte de la collaboration de cette existence de partenariat réel sur le terrain et pas uniquement sur le papier. Ce n'est pas le cas de toutes les fédérations. Bernadette a tout dit, je vais être rapide.

Je vais compléter Bernadette. La Fédération Française du Sport Adapté a pour différence, par rapport à d'autres fédérations sportives, une délégation non pas pour une discipline mais pour un public. Une chose importante à retenir puisque cela va impliquer une organisation et un fonctionnement différent. Du coup l'importance de pouvoir informer, se renseigner, car le fonctionnement de la FFPJP est différent que celui de la FFSA.

La collaboration se fait sur différent point :

- autour de l'accompagnement de l'équipe de France, de la sélection France et la mise à disposition des éducateurs et d'une complémentarité de la technicité de la FFPJP auprès de la FFSA ;
- la formation : elle est importante dans le sens où la FFSA s'adresse à un public où le handicap n'est pas visible. Et quand vous avez à faire à des personnes en situation de handicap qui ne se voient pas les appréhensions en sont toutes différentes. Pour lever ces appréhensions cela ne peut se passer que par la formation.

Je vous invite à découvrir ce public autour de la citoyenneté, de la civilité. On parlait d'inclusion, je remercie les sportifs du sport adapté d'inclure les valides dans leurs compétitions quand nous faisons des compétitions mixtes ; ils sont eux aussi dans un apport de valeurs sportives au niveau du fair-play.

Les conventions : je souligne qu'il est très difficile de recueillir l'ensemble des pratiques qui se font sur les différents territoires alors que l'on sait que nombres sont faits au niveau local, départemental, régional, ... Il est important de valoriser vos actions puisqu'elles existent.

Cet état des lieux est important pour savoir le chemin qu'il nous reste à parcourir.

La Pétanque Sport Adapté : nous avons un gros chemin à parcourir au niveau de l'international. Je vais profiter de la présence de membres internationaux : présidents de la CEP et M. AZEMA, président de la FIPJP pour continuer à travailler ce dossier.

En 2018, la FFSA accueillera les premiers jeux européens de Sport Adapté à Paris et ce sera l'occasion d'ajouter la pétanque en sport de démonstration au cours de cet événement.

Je reviens sur les conventions. Je suis parallèlement sur l'Ile de France. Nous avons développé sur le territoire national et c'est l'opportunité pour nous de signer une convention entre les deux présidents : comité Régional FFPJP et ligue Sport Adapté Ile de France pour vous dire l'intérêt de décliner toutes ces conventions sur le territoire.

Je remercie l'ensemble des acteurs sur les terrains, nous organisons de nombreuses compétitions sur les territoires. Ces compétitions nécessitent beaucoup d'accompagnement aux niveaux de l'encadrement et de l'arbitrage. Nous avons un règlement spécifique et il nécessite de l'accompagnement auprès de nos sportifs. Nombreux parmi vous collaboraient déjà mais nous souhaitons pouvoir œuvrer sur l'ensemble du territoire national voire Outre-Mer.

Je remercie la FFPJP pour cette collaboration fructueuse. (Applaudissements)

M. CANTARELLI. – Fait procéder à la signature de cette convention avec l'Ile-de-France.

(La Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal remet un kit de boules ; il est composé de 6 mallettes de jeux destinés aux comités pour les animations et les entraînements)

ACTIVITES de la D T N

M. PERONNET (Directeur Technique National). – Bonjour à tous. Le titre de mon intervention cette année : « poursuivre le projet « professionnalisation » que vous avez validé avec l’augmentation de la licence pour continuer à se structurer et à se développer.

Se développer au niveau de la FFPJP et de la DTN au niveau des Régions avec des emplois ainsi qu’au niveau des départements avec des équipes techniques à mettre en place ; pour que ce que nous voulons coordonner soit mis en place au niveau local.

Notre intervention se fera en 4 points : structuration de la DTN / formation présentée par William Roux/développement scolaire et haut niveau

Sur la professionnalisation : nous avons recruté 2 cadres : William ROUX, pour le pôle formation et Loïc Fuentes pour le pôle développement.

Anna MAILLARD est déjà avec nous comme CTFN au sein de la direction technique, elle n’est pas là aujourd’hui parce qu’il y a le concours PPF et elle jouait.

Florence TRELLU a intégré la FFPJP au 1^{er} novembre après avoir passé ses trois années de CTFR en Région Aquitaine.

M. Christophe ARSAC a été embauché en Rhône Alpes et Philippe CHESNEAU en Pays de la Loire.

Toutes ces personnes sont des personnes ressources pour vous aider sur les territoires.

Nous avons refait l’organigramme, à la suite du départ de Séverine MAILLET. Nous avons collaboré durant 8 ans de manière efficace pour structurer la Fédération. Des distorsions sont arrivées, elle a préféré partir à la Fédération de cyclisme. On lui souhaite beaucoup de réussite dans ses nouvelles missions.

Elle a muté au mouvement de fin d’année. Son remplacement ne pourra être effectif qu’à partir de septembre 2018.

Organigramme

D.T.N. PERONNET JEAN-YVES

SECRETARIAT		GIORGETTI PATRICIA		D.T.N. ADJOINTE : ????????														
GESTION ADMINISTRATIVE DES C.T.F.																		
BUREAU TECHNIQUE		PERONNET / MAILLARD / FUENTES / ROUX + GOFFOZ JP/GOFFOZ E.																
		HAUT NIVEAU				MEDICAL		DEVELOPPEMENT						FORMATION				
GROUPE DE PILOTAGE		PERONNET JEAN-YVES D.T.N. BIDEAU / GRANGE /BOIRON / SORICOTTI / MAILLARD / FUENTES				FUENTES ??		FUENTES/ MAILLARD + C.T.F.R. EN POSTES						ROUX WILLIAM GOFFOZ-JP/ FUENTES/ MAILLARD/ COSTES/ TRELLU				
REFERENT		CANTARELLI JOSEPH				IANNARELLI JP		ROUGIER L	NOEL M	COSTEL	TROUBAT B	CHEVALIER	LEBOT	BAJOLLET	LEBOT MICHEL			
ELUS		ROUGIER/ NOEL	GARRIGUE / VEROLA		POGGI / CANTARELLI													
REFERENT		D.T.N. PERONNET J.Y. / A PARTAGER AVEC LE FUTUR ADJOINT																
COORDINATEUR		GRANGE F.	BOIRON JC	SORICOTTI J.P.		BIDEAU A	DTN	DTN	C.T.F.N. FUENTES LOIC	C.T.F.N. MAILLARD ANNA			C.T.F.N. FUENTES LOIC			C.T.F.N. ROUX WILLIAM		
THEMATIQUE		COLL. FRANCE JEUNES	COLL. FRANCE ESPORTS MASC	COLL. FRANCE ESPORTS FEM	COLL. FRANCE SENIORS FEMININ	COLL. FRANCE SENIORS MASC	AIDES AUX SPORTIFS	VACATIONS MEDICALES	SMR	SPORT SANTE	PRATIQUE JEUNES	PRATIQUE FEMINE	ACTIONS MILIEU SOCIAIRE	HANDICAP FFS - FFH	COMMUNICATION	ENTREPRISE	FRISON ADMINISTRATION PENTATHLE	
EQUIPE TECHNIQUE NATIONALE		ADJOINT + COMITE DE SELECTION + STAFFS															REFERENT REGIONAL + EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE DE FORMATION	

Sur chaque groupe : haut niveau, médical, développement et formation. Nous aurons un groupe de pilotage qui permettra de travailler autour de cette thématique avec en dessous un coordinateur d’équipe pour chacune des équipes de France. Ces personnes seront vos interlocuteurs.

Nous avons un bureau technique avec William, Loïc et Anna et moi-même avec Jean-Paul et Emmanuelle GOFFOZ qui nous donnent un grand coup de main sur le projet de formation. On travaille sur tous les contenus et méthodes de formation.

Une équipe technique travaillera avec vous ; nous en discuterons en février pour former les équipes.

Nous aurons un état lieu de vos équipes techniques comment elles se focalisent avec les thématiques présentées pour que nous puissions créer un réseau autour des thématiques exposées par les différentes commissions passées et qui vont précéder.

Nous aurons à faire un gros travail avec les Présidents de Région ; il est de rendre compte auprès de nos institutions : Jeunesse et Sport, CROS, Conseil Régional pour leur parler du projet associatif qui reprend :

- un plan d'actions
- -des indicateurs sur les actions menées
- Convention ETR indispensable avec un organigramme, un budget, une attestation du coordinateur.
- La désignation d'un référent régional qui sera un élu, il sera en collaboration étroite avec le technicien.
- Le carnet de bord. Il a été renvoyé à 80%. Il permet d'avoir des indicateurs qui seront mis dans ces conventions.

Nous avons commencé des démarches : la Région PACA avait déjà fait son document, nous avons signé l'ETR et le projet associatif. Les Pays de la Loire, nous avons eu une réunion et nous avons pu expliquer notre politique. Nous avons créé des documents avec Philippe CHESNEAU pour coller à la demande de ces institutions.

Nous allons refaire un document type qui sera envoyé à tous les présidents de Région pour le décliner chez vous et travailler sur ce qui est prioritaire dans chacune de vos Régions.

Des démarches se mettent en place avec l'Occitanie, les Hauts-de-France, le Centre Val de Loir, la Nouvelle-Aquitaine. Progressivement toutes ces régions nous devons les rencontrer dans l'année pour que nous ayons toutes ces conventions ETR et nous permettrons d'avoir quelques subventions de temps en temps, soit par la Direction Régionale Jeunesse et Sport soit avec le Conseil Régional.

Les quotas jeunes : nous avons beaucoup échangé, quand nous avons travaillé avec vous sur la spécificité de vos régions. On se rend compte qu'un tiers des qualifiés vont passer par la nouvelle région, 1/3 par les territoires et 1/3 par les départements. Cela veut dire qu'il y a une nécessité d'être adaptatif et non pas un système pour tous.

INDICATEURS ET REFLEXIONS

- Le nombre de jeunes et le pourcentage de jeunes globalement et par catégorie.
- Classement des structures par rapport aux résultats aux championnats de France. (Indice PO)
- Participations aux championnats dans les structures déconcentrées (valeur absolue/pourcentage)
- • Etude sur des quotas supplémentaires 120 / 144 avec maintien des groupes de 6 voir de 5,
- • Parties au temps, ...

Je laisse la parole à William Roux pour vous présenter la partie formation. (*Applaudissements*)

➤ LA FORMATION

M. ROUX (CTFN). – Mesdames, Messieurs bonjour. Je vais vous présenter le bilan des formations réalisées au cours de l'année 2017 ; un bilan réalisé à partir du travail fait par Séverine Maillet.

✓ **Initiateurs :**

Bilan 2017 : 68 formations initiateurs en 2017 pour 629 formés

Procédures 2018 : nous envisageons de mettre en place une formation des responsables de formation 1er niveau (décembre) avec des directives envoyées au responsable de formation (décembre).

✓ **Brevet Fédéral 1er degré (BF1) :**

Bilan 2017 : 28 formations pour 143 candidats dont 121 reçus

Procédures 2018 : une formation des responsables de formation 2^{ème} niveau (octobre) avec des directives envoyées au responsable de formation (Novembre)

✓ **Brevet Fédéral 2ème degré (BF2) :**

Bilan 2017 : Formation et Examen sur 2 sites : Bassens et Dijon. 23 candidats dont 19 reçus
8 régions et 13 comités ont eu un ou plusieurs BF2 cette année

2018 : Pas de BF 2^{ème} degré programmé, dans le cadre de la refonte des formations 2019

Une remise à niveau des titulaires du BF2 sera proposée.

✓ **Brevet Fédéral 3^{ème} degré et diplôme d'Etat**

Pas de session réalisée en 2017.

La prochaine session est prévue sur la période 2018-2020 avec une ouverture des inscriptions le 1^{er} mai 2018 et une clôture des inscriptions le 14 septembre 2018.

La formation BF 3^{ème} degré devrait se dérouler du 28 novembre 2018 au 5 mai 2019.

La formation DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) du 28 novembre 2018 au 15 mai 2020 (sous réserve d'habilitation par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

✓ **Certificat de qualification professionnelle (CQP)**

J'évoque le travail effectué par Séverine Maillet et la mise en place du certificat de qualification professionnelle.

La création du CQP animateur de Boulodrome est en cours avec une mention pétanque et/ou une mention Sport Boules. Ce certificat va permettre de mettre en place des séances d'animation contre rémunération. (360 heures/an). Le dossier est déposé, il est en attente de la parution au journal officiel (JO)

Objectif : si la parution a lieu dans les prochains mois, cela nous permettra de mettre en place de la première session de formation, (sous réserve de parution au JO), au second semestre 2018.

LA REFORME DES FORMATIONS :

Nouveautés 2018 :

Formation de formateur 1er niveau (Novembre/décembre 2018). Notre objectif est qu'il soit identifié et accompagné dans leur rôle de formateur et qu'il puisse atteindre un niveau de compétence homogène sur l'ensemble du territoire.

Formation de formateur 2ème niveau (septembre/octobre 2018) envoi des directives 2^{ème} niveau (novembre 2018)

Pas de BF 2ème degré.

2019 :

Dans le cadre de la réforme des formations que nous menons :

- Refonte des contenus de formation
- Création de nouveaux diplômes fédéraux (4 niveaux)
- Examen dès le 1er niveau de formation
- Calendrier unique
- Formation à distance (FOAD) pour réaliser un apprentissage au domicile ou un autre lieu. L'objectif est d'alléger le contenu de formation en face à face pédagogique et de passer plus de temps sur le terrain.
- Contenu de formation commun avec la formation d'arbitre.

La refonte des formations passe par un changement d'intitulé des diplômes.

- Nouveaux diplômes : entraîneur Fédéral 2, entraîneur Fédéral 1, Educateur Fédéral, Animateur.

Cette refonte entraîne une augmentation des niveaux. Le diplôme d'initiateur ne correspondra pas au nouveau diplôme brevet d'animateur. Nous allons augmenter le niveau d'exigence avec une amélioration des contenus.

Calendrier unique démarrage 2019

BF1 : JANVIER formation - **FEVRIER** formation – **MARS** -2ème Week-End : examen BF1

INITIATEUR : MARS formation I - **AVRIL** formation I - **MAI** 3ème Week-End : examen INITIATEUR

BF2 : OCTOBRE : 1ER WEEK-END formation - **NOVEMBRE** 1ER Week-end : EXAMEN BF2

(Applaudissements)

➤ DEVELOPPEMENT SCOLAIRE

M. PERONNET. – Nous avons eu beaucoup de contacts pour la création de sections sportives. La première a été ouverte à Valence (26) avec le lycée professionnel Montesquieu avec un enseignement de 4 heures hebdomadaire effectué par une professeure d'EPS et un autre éducateur. Bruno LEBOURSICAUD vient également au titre de sportif de haut niveau donner des cours.

La seconde : le Collège Henri Matisse à St Maximin (83) avec un enseignement hebdomadaire de 3 heures.

En projet : collège Saint Andiol (13), Draguignan (83) et un lycée à Firminy (42)

Championnat de France UNSS

Le second championnat de France UNSS a eu lieu à Nevers en 2017, la participation a été de 200 jeunes sur la phase finale.

La prochaine édition aura lieu à Pontivy du 4 au 6 juin 2018. Nous avons fait quelques changements dans la commission mixte. De plus en plus d'académies participent.

Les compétitions seront de plus en plus importantes sur vos régions.

La pratique de la pétanque en UNSS :

En 2016/2017

2564 pratiquants >> + de 200 professeurs d'EPS proposent l'activité >> se situe à la 50^{ème} place sur 117 dans le classement du sport scolaire

>> 331 jeunes arbitres formés

>> 43e sport au nombre de jeunes arbitres

Equivalence Jeune Arbitre UNSS / Jeune Arbitre FFPJP

Innovation pour cette année sont les Gymnasiades : les jeux internationaux pour le sport scolaire. La pétanque sera représentée du 15 mai au 22 mai à Rabat au Maroc pour ces premiers tournois internationaux.

Maintenir la dynamique :

Découverte :

1. Action de collaboration USEP / UNSS

• Fête de l'USEP

• Journées multi-activité

• Journée sport scolaire UNSS

Aides : Formation/matériel

2. Formations

• Equipe enseignante premier degré et animateurs USEP (Ex : Brive, Pontivy)

• Professeur d'EPS / UNSS

• Animateurs territoriaux (Ex : Angers)

Collaboration :

3. Conventions bipartites ou tripartites USEP / UNSS

27 Passerelles :

Lien avec nos écoles de pétanque et le monde fédéral

➤ **LES ECOLES DE PETANQUE :**

M. PERONNET. – M. Loïc FUENTES fait le suivi des écoles de pétanque.

- **400** écoles de pétanque labellisées pour 2018-2019

- **403** écoles en 2017 et 422 écoles en 2014

La procédure : La labellisation des Ecoles de Pétanque sera valable pour 2 saisons à savoir 2018-2019 sur les informations transmises sur les activités 2017. Procédure annuelle classique : envoi des fiches vierges par la DTN aux responsables des CD le 1er septembre, Retour des fiches remplies aux comités avec copie DTN pour le 30 septembre. Retour des fiches et de la synthèse par comité à la DTN au 6 octobre. Proposition de la labellisation : 1er novembre. **Retour des comités : 18 novembre.** Une réponse hors délais entraîne une simple RECONNAISSANCE.

Les structures se pérennisent et peuvent être plus fortes et accueillir de manière plus efficace.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui travaillent pour le développement : Bernadette TROUBAT pour le HANDICAP, Jean-Pierre IANNARELLI pour le Sport Santé, Véronique BAJOLLET pour les Prisons et Michel LE BOT pour le Sport en Entreprise.

➤ **BILAN DU HAUT NIVEAU (Palmarès en annexe)**

M. PERONNET. – Un arrêté ministériel a validé le PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF), un document d'analyse qui permet de récupérer des éléments pour que vous puissiez les exposer dans vos projets fédéraux notamment les présidents de Ligue quand ils vont rencontrer les institutionnels et à vous quand vous avez besoin de statistiques sur les éléments de haut niveau. Le projet est validé pour 8 ans.

L'analyse des résultats des équipes de France : nous avons une augmentation du nombre d'échéances avec épreuves individuelles.

SYNTHESES DES RESULTATS DES EQUIPES DE FRANCE														
OLYMPIADE 2005-2008				OLYMPIADE 2009-2012				OLYMPIADE 2013-2016				SYNTHESE 2005-2016		
TITRES	26			TITRES	28			TITRES	34			TOTAL	88	
OR	16	61,5%		OR	15	53,6%		OR	16	47,1%		OR	47	53,4%
ARGENT	1	3,8%	88,5%	ARGENT	6	21,4%	89,3%	ARGENT	3	8,8%	73,5%	ARGENT	10	11,4%
BRONZE	6	23,1%		BRONZE	4	14,3%		BRONZE	6	17,6%		BRONZE	16	18,2%
SANS	3	11,5%		SANS	3	10,7%		SANS	9	26,5%		SANS	15	17,0%

Une modification dans ce PPF est le changement des critères pour les inscriptions sur les listes (envoyées aux CD).

Au niveau des sportifs du haut niveau le dispositif va être revu.

Un collectif national a été créé pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier des aides ministérielles, 100-150 athlètes sont référencés. Voici la liste pour cette année des joueurs référencés :

LISTES HAUT NIVEAU 2017 - 2018

COLLECTIF SENIORS FEMININ

1 D'ISIDORO LUDIVINE

2 MAILLARD ANNA

3 COLOMBET ANGELIQUE

4 DARODES CHARLOTTE

5 PEYROT CINDY

COLLECTIF SENIORS MASCULIN

6 HUREAU DAMIEN

7 LACROIX HENRI

8 LOY MICHEL

9 ROCHER DYLAN

10 LEBOURSICAUD BRUNO

11 SUCHAUD PHILIPPE

12 QUINTAIS PHILIPPE

COLLECTIF ESPOIRS FEMININS

13 RODRIGUEZ ALISON

14 BOURRIAUD CAROLINE

15 ESCODA LEA

16 BORIES AURELIE

COLLECTIF ESPOIRS MASCULINS

17 DOERR DAVID

18 MOLINAS JOSEPH

19 DUBOIS KENZO

20 BORIS VALENTIN

COLLECTIF JEUNES

21 BALLIERE THEO

22 BOULANGER DELSON

23 DESPORT LUCAS

LISTE COLLECTIF NATIONAL 2017-2018

1 LAPOUTGE ANAIS
2 FRIGARA DAISY
3 PEYRE NELLY
4 LOVET LUDIVINE
5 HERLEM SANDRINE
COLLECTIF SENIORS MASCULINS
6 BENJI RENAUD
7 MALBEC KEVIN
8 MONTORO LUDOVIC
9 ROBINEAU STEPHANE
10 SARRIO CHRISTOPHE
11 FELTAIN JEAN
12 TREMBLEAU CHRISTOPHE
13 GASPARINI MATTHIEU
14 MACHNIK FRED
15 LUCIEN EMMANUEL

COLLECTIF ESPOIRS FEMININ

16 ESTEVE ELODIE
17 LEBOSSE CELINE
18 PICARD EMMA
19 DURAND CAMILLE
20 MAGIER GUILLAUME
21 VAILLANT THIBAUD

COLLECTIF JEUNE MASCULIN

22 GELIN JEREMY
23 CHARRIER MAXIME
24 DELAHAYES ADRIEN
25 BALOGUE MARIUS
26 MONROS BENOIT
27 DUBOIS DAWSON
28 BELLOY AXEL

Un total de 51 joueurs.

Un rapide retour sur les exploits de nos équipes de France dans l'année. 2 médailles d'or en tir de précision (LACROIX Henri et BOURRIAUD Caroline) épreuve qui sera certainement retenue si nous sommes retenus pour les Jeux Olympiques.

Bilan de la saison 2017 : 9 médailles d'or, 1 médaille d'argent, 6 médailles de Bronze, 3 épreuves sans médaille.

RESULTATS DE L'ELECTION D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

M. GRANDE (*Directeur Administratif et Financier*). – Après la présentation des candidats (2 minutes – bande rouge sur le diaporama pour signaler l'écoulement du temps – sirène à la fin des 2 minutes), il est procédé au vote électronique.

Résultat du vote :

Présents/représentés : 1988, voix exprimées 1988

1 – ROBERT Michel :	581 voix	Elu
2 – FUENTES Loïc	527 voix	
3 - STEPHANT Philippe	313 voix	
4 – DAQUIN Mathurin	165 voix	
5 – GUIGUE Jacques	156 voix	
6 – DORIZON Eric	101 voix	
7 – PICAZO Bruno	62 voix	
8 – MOLES Josiane	38 voix	
9 – KHALINI Alain	26 voix	
10 – COUESNON Michelin	19 voix	

(Monsieur ROBERT Michel est élu au Comité Directeur la F.F.P.J.P.)

MODIFICATIONS des STATUTS et du REGLEMENT INTERIEUR de la F.F.P.J.P.

M. GRANDE (Directeur Administratif et Financier). – Il fait la lecture des deux articles pour la modification des statuts et du Règlement intérieur avant le vote des membres de l'Assemblée.

- **Statuts** : Article 15 : ajout d'un Vice-président délégué au sein du Bureau.
- **Règlement Intérieur** : Article 3 : ajout du rôle du Vice-Président délégué
« Si le Président le décide, le Vice-Président délégué peut être amené à le remplacer en cas d'empêchement. »

Résultat du vote :

Présents/représentés : 1988, voix exprimées 1966.

POUR : 1704 Voix ; CONTRE : 262 voix ; ABSENTION : 22

(Les modifications sont adoptées)

PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2018

M. MARAUX (Trésorier Général). – Fait la présentation du budget 2018 présenté en annexe.

Il précise que le budget a été préparé par la commission des finances pour établir toutes les actions budgétaires. Ils ont tenu compte des décisions prises auparavant notamment par rapport au Congrès de Montluçon pour l'augmentation de la licence de 2.30 €.

Au niveau du comité directeur, la commission des finances a demandé à chaque responsable de commission de constituer un budget détaillé de leurs actions 2018. Lors de la confection de celui-ci nous avons pris en compte l'ensemble des demandes de ces commissions. Nous avons voulu assurer un meilleur fonctionnement de toutes les commissions : arbitrage, sportive, discipline, communication et finances ; également nous avons tenu à scinder une commission avec un budget conséquent : la commission sportive, afin que chaque sous-commission puisse mener ses actions et suivre son propre budget.

En ce qui concerne les notes de frais, en 2017 le forfait maximal de remboursement d'un déplacement avec son véhicule personnel était passé de 400.00 € à 500.00 €. Cette année, nous avons décidé de fixer un barème maximum pour les repas et la restauration, à savoir de 25.00 € par repas et de 110.00 € la nuitée (petit-déjeuner compris).

En conclusion, notre fédération est sur la bonne voie avec une nouvelle équipe dirigeante qui a pour objectif principal le développement sportif de nos disciplines au sein des différentes structures tout en s'appliquant à gérer au mieux nos finances avec sérieux et rigueur.

Il présente à toutes et à tous ses vœux pour l'année 2018 *(Applaudissements)*

Une personne. – Au niveau des appels pour les cotisations pour les licences ?

M. MARAUX. – Nous avons pris la décision en comité directeur jeudi pour indiquer qu'au niveau des acomptes nous revenons à 70% pour le 28 février.

M. CANTARELLI. – D'autres questions ?

M. PHILIPPE (CD72). – Les fiches financières en fin de saison sportive, j'ai reçu la fiche du CD72 le 30 octobre 2017 ; nous clôturons nos comptes le 31 ; cela nous laisse peu de temps pour étudier cette fiche financière, notamment quand les dates de mutations externes, serait-il possible de les avoir en amont ?

M. MARAUX. – Il est vrai que nous avons facturé avec un peu de retard cette année ; nous avons décidé que comme nous faisons l'arrêt des licences début octobre d'essayer de vous les envoyer vers le 15 octobre, de faire un travail en amont pour les remboursements.

M. CANTARELLI. – Je mets ce budget 2018 aux voix.

Y a-t-il des voix contre ? Aucune

Y a-t-il des abstentions ? Aucune

Le budget 2018 est adopté à l'unanimité

Confédération Européenne de Pétanque (C.E.P.)

(M. PEGG s'exprime en anglais, la traduction a été effectuée par M. CANTARELLI, elle est affichée sur le diaporama)

M. PEGG (Président de la CEP). – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, *(poursuivant en anglais)*

« Malheureusement, mon aptitude à parler le français est extrêmement limitée, heureusement, pour ceux d'entre vous qui ne comprennent pas l'anglais et ce que je veux dire, c'est affiché sur l'écran.

Avant de parler de la Confédération Européenne de Pétanque et Sports de Boules, je pense que je dois vous dire juste un peu plus sur qui je suis.... J'ai joué à la pétanque pendant environ 40 ans, bien que les 15 dernières années aient été consacrées bien plus sur le plan social plutôt qu'une base compétitive... mais je continue de jouer pour gagner ! J'ai siégé dans divers comités, un club, département, région, national et international.

En 1998, j'ai obtenu le grade d'Arbitre International, le premier qui parlais anglais naturellement.

En 2000, peu après l'arbitrage des Championnats du Monde à Faro, je suis devenu membre de la Commission des Arbitres Internationaux et avons, depuis, joué un rôle très actif dans l'examen de notre règlement, la formation et l'évaluation des Arbitres, non seulement d'Europe mais du monde entier.

J'ai rejoint la Commission Technique de la CEP en 2003 et le Conseil d'Administration en 2004. En 2005, j'ai été élu Président de la Fédération Anglaise, une mission que j'ai tenue pendant 10 ans. J'ai également occupé le poste de Vice-Président de la CEP pendant 6 ans et j'ai été élu Président en 2014.

La Confédération Européenne du Sport de Boules, n'a été constituée que l'année dernière par les Confédérations de la Lyonnaise, Pétanque et la RAFFA Volo et j'ai été nommé comme premier Président.

À ce moment, il n'y a pas de recettes ou de budget, nous comptons entièrement sur l'appui des fondateurs des confédérations. Cependant, nous avons de grandes aspirations, y compris avoir nos trois sports inclus dans les jeux européens.

L'idée initiale de la CESB était de faire que nos trois sports puissent être inclus dans les Jeux Européens de 2019 mais la décision concernant les sports qui prendront part à Minsk a été prise avant la création de la CESB, donc malheureusement cela ne se produira pas. Cependant, nous sommes en contact avec le comité d'organisation à Minsk et, espérons-le, dans un mois, nous devrions apprendre s'il accepte la pétanque comme un événement de démonstration dans les Jeux européens 2019. Si notre demande est acceptée, nous aurons fait un grand pas en avant vers l'objectif d'inclusion dans les jeux et sports de boule à un public plus large. La tâche ne s'arrête pas là : si nous devons avoir Lyonnaise, pétanque et la Pétanque inclus, nous aurons besoin de l'appui et l'aide de nos fédérations membres, parce qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. La Confédération Européenne de Pétanque, la CEP, a été initialement formée par les 8 nations bordant la mer du Nord qui, chaque année, ont pris part au Tournoi International de la mer du Nord. Le concept était de donner aux femmes et aux jeunes joueurs davantage de compétitions internationales, en particulier.

En 2000 le premier championnat européen officiel a eu lieu au nom de la CEP pour les Juniors à Liège, en Belgique. L'année suivante, avec l'aide et le soutien de votre fédération, le 1^{er} Championnat d'Europe pour les femmes a eu lieu à Strasbourg. Depuis ces premiers jours, les Championnat Triplettes Féminins et Juniors ont eu lieu tous les deux ans. Les clubs sont la partie la plus importante de toute fédération parce que c'est par les clubs qu'arrivent de nouveaux joueurs et de champions. Donc, en 1998, la CEP a introduit le premier championnat européen pour les équipes de Club. C'est notre dessein que ce championnat puisse encourager la participation donnant au membre du club une occasion unique de rencontrer les clubs et les joueurs d'autres parties de l'Europe. La Coupe d'Europe des Clubs a été en vedette dans notre calendrier tous les ans depuis 21 ans.

Au cours de l'année 2005, nous avons introduit le championnat Espoirs, spécialement réservé aux jeunes adultes de moins de 23 ans. Nous espérons qu'en fournissant un championnat pour ces jeunes adultes que nous puissions les garder intéressés à notre sport alors qu'ils deviennent adultes et commence le collège ou le travail. La première épreuve de qualification pour les hommes et femmes Espoirs a eu lieu en 2007, avec la finale du championnat, qui a eu lieu en France l'année suivante.

Pour donner à ces jeunes joueurs adultes plus de possibilités dans le peu de temps qu'ils ont l'âge d'admissibilité, nous avons récemment modifié le championnat non pour refléter nos autres championnats triplettes mais en l'organisant chaque année plutôt que tous les deux ans. Nous révisons continuellement nos championnats et nos méthodes de fonctionnement afin d'assurer notre croissance et améliorer en fonction de la façon dont notre sport se développe.

Ainsi, en 2009, à la suite de l'introduction par la FIPJP le mode de « Sélection » Continentale pour les Championnats du Monde Triplettes Hommes, nous avons choisi d'organiser un Championnat Triplette Masculin pour déterminer le top 24 des nations qui représenteraient l'Europe au Championnats du Monde 2010. Le premier de ces Championnats Européens Triplettes a eu lieu à Nice, et a maintenant lieu tous les deux ans.

L'âge qui définit un Vétéran diffère à travers l'Europe, dans certains pays, il est de 50 ans, dans d'autres, c'est peut-être 65 ou 60. Je ne suis pas sûr ce qui a influencé la décision de fixer l'âge pour le championnat des Vétérans de la SCEP à 55, c'est peut-être parce que c'est l'âge moyen pour la majorité des joueurs licenciés adultes.

Bien que notre championnat Vétérans continue à être très populaire il y a, dès le départ, une chose qui a manqué pour en faire un championnat parfait : une équipe de France. Nous pouvons nous attendre à ce que la France gagne chaque championnat et bien sûr tout le monde veut vous battre, mais en même temps tout le monde veut se faire prendre en photo avec vos équipes et être en mesure de dire, j'ai joué contre un Champion de France. On me dit que votre fédération a l'intention de présenter une équipe pour le prochain Championnat Vétéran, qui sera en Bulgarie l'année prochaine, j'espère que ça va se passer parce qu'avoir une équipe de France signifie que le championnat reflète vraiment les meilleures nations de l'Europe.

Pour terminer les championnats que nous organisons pour nos membres, nous avons présenté notre première édition des Championnats Individuels pour hommes et femmes en 2016. Tête à Têtes et doublettes sont un format relativement nouveau au niveau international, que certains ont remis en question vis-à-vis des triplètes, mais la dynamique de ces jeux sont parfaits pour les Jeux Olympiques et peut-être que ces jeux sont plus rapides, est plus excitante pour le spectateur. Sur une période de deux ans, la CEP organise 9 championnats, et j'imagine que par rapport au nombre de championnats qui ont lieu en France au cours de la même période peut sembler peu, mais ce n'est pas tout ce que nous faisons.

Le Conseil d'administration sont tous des bénévoles, travaillant au sein d'un budget de seulement 34 500 €. Nous fournissons un appui logistique et technique à la plupart des petits et des jeunes de nos fédérations membres et pour l'avenir que nous préparons actuellement d'organiser des cours pour formateurs, entraîneurs et arbitres pour leur donner une qualification européenne.

Tout au long de l'histoire du CEP nous avons souvent tourné à votre Fédération de l'aide. Notre Comité Directeur bénéficie grandement de l'expérience et connaissances de notre ami et collègue Joseph CANTARELLI et plus récemment, des services de votre médecin, Jean Pierre IANARELLI, qui nous aide dans notre nouvelle commission médicale en délivrant un fort message anti-dopage à nos fédérations membres.

Pour les projets du futur, je suis certain que nous aurons besoin de l'aide de Jean- Yves PERONNET et de Patrick GRIGNON – déjà commencé - qui seront précieux pour notre projet de formation des éducateurs et arbitres européens. Vous avez certains des meilleurs boulodromes et les ressources pour accueillir un championnat de plus de 40 équipes mais plus important, le partenariat le CEP bénéficie d'avec la France est vital que nous combinons nos ressources et nos efforts pour le développement futur de la pétanque en tant que sport.

Le Comité Directeur de la CEP continue de s'améliorer en tant qu'organisation et je crois qu'il est maintenant l'un des leaders dans le développement et la progression de notre sport, tout en agissant comme un modèle d'excellence de nos confédérations sœurs des autres parties du monde. Comme une organisation progressiste, la CEP est toujours à l'avant. Je suis profondément attristé d'apprendre récemment la maladie de Michel Desbois. En peu de temps j'ai appris à le connaître, il s'est révélé être un grand ambassadeur de votre fédération et un véritable ami. En lui souhaitant le meilleur pour sa lutte contre le cancer, je le remercie également de m'avoir invité à prendre la parole lors de votre congrès, et vous, pour votre chaleureux accueil et généreuse hospitalité. *(Applaudissements)*

FEDERATION INTERNATIONALE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL (F.I.P.J.P.)

et

CONFEDERATION MONDIALE des SPORTS de BOULES (C.M.S.B.)

M. AZEMA *(Président de FIPJP et CMSB).* – J'ai fait la promesse d'être à ton congrès cette année à Mende, ensemble nous allons tenir la tienne d'être au congrès à Troyes. Je t'envoie toute l'énergie que je peux pour que tu puisses combattre au mieux ta maladie et je t'aiderai du mieux que je pourrais. Michel on pense à toi ne t'inquiète pas ! *(Applaudissements)*

Mme la présidente du CD01 de la Fédération Française et Jeux Provençal, chère Annie.

Monsieur le président du CD02 de la FFPJP, mon cher Willy,

Monsieur le président du CD03, cher ami, Monsieur Joel... *(Rires)*

Je m'arrête !

Mon cher président délégué et vous tous,

Je demande à tous les candidats malheureux de cette élection de ne pas s'en faire ; j'ai aussi été battu avant d'être élu. Il faut en tirer les leçons et se dire que c'est notre passion et de continuer de travailler pour cette passion. Il faut être courageux pour se présenter, vous avez tous fait état de votre envie de travailler pour la

Fédération, pour la pétanque, continuer à aider n'ayez pas peur des échecs cela fait partie de la vie. Bravo de vous être présentés. (*Applaudissements*)

J'ai été surpris d'entendre mon ami Jean-Marie MARAUX, il était avec moi présent à la création du comité départemental du Jura en 1974 et jusqu'à l'année dernière, tous les membres du comité étaient issus de la même équipe élue en 1974. Jean-Marie est familier avec les chiffres, ils vous alignent des centaines, des milliers, des millions... à l'époque il n'arrivait pas à compter jusqu'à 13, il disait qu'il avait 13 même quand ce n'était pas vrai (*rires*). Faites attention quand vous jouez contre lui, recomptez les points !

Avec lui, nous sommes dans l'affaire du boulodrome de Vans*, une première pour le Jura d'acheter un boulodrome, la communauté de communes veut le vendre un peu cher, nous allons nous battre là-dessus.

On parle beaucoup de l'Equipe, la première transmission de pétanque sur l'Equipe 21 était la Coupe du Monde des Féminines à Lons le Saunier. Le CNDJ donnait la moitié du coût de la production du tournoi, l'autre moitié était prise en charge par Quarterback qui faisait le Trophée des Villes. Au départ, les gens de l'Equipe quand nous nous sommes réunis avec le CNOSF disait que « la Pétanque à la télé, tu rigoles, pas question ». Heureusement Jean-Pierre MOUGIN, Vice-Président du Comité Olympique était présent pour nous appuyer. A la suite du succès de cette retransmission que l'Equipe 21 ; la Fédération a traité avec eux et l'Equipe 21 est devenue une chaîne de Pétanque.

Le jour de cette Coupe du Monde des féminines, ont eu lieu les attentats de Charlie. Sur place dans les équipes, nous avions des musulmans, des israéliens, des protestants, des catholiques ; toutes les filles ont demandé à poser pour la photo « *On est tous Charlie* » parce que c'est abominable...

C'est aussi chez nous que nous avons commencé les compétitions par club en 1976, c'était différent avec des équipes de 6 : les Tête à Tête : 2 points, les doublettes : 4 points, les triplettes : 6 points. Cela continue toujours notamment au niveau du corporatif. Nous avons essayé de le lancer au niveau fédéral cela n'a pas marché dans vos comités. C'est dommage parce que le monde du travail est un potentiel de licenciés énorme. Les compétitions dans l'entreprise marchent vraiment bien.

Le dopage Jean-Pierre en a parlé. Surtout prévenez vos licenciés quand il y a un contrôle antidoping déclaré de faire les Autorisations à Usage Thérapeutique (AUT), et quand vous remplissez le questionnaire au moment du contrôle de bien dire que vous prenez des médicaments.

La CMSB va lancer une information et votre fédération vous transmettra les documents. C'est très important.

Nous avons quelques arnaqueurs au niveau international, nous essayons de les empêcher de sévir. Vous avez en France quelqu'un qui dit j'ai une équipe de tel pays avec moi et ces personnes n'ont rien à voir avec leur fédération. Si vous avez des internationaux et vous voulez inviter des personnes demandez qu'il y ait l'accord de la fédération.

Le Sport adapté, nous voulons mettre dans le dossier de candidature une épreuve parce que cela se développe dans le monde comme le sport scolaire, le sport santé. Ce sont des efforts à faire parce que c'est regardé à l'extérieur.

Candidature aux JO : je suis élu depuis moins de 3 ans, mon prédécesseur était italien et n'avait rien fait au niveau la CMSB. La CMSB est la seule entité reconnue par le CIO. Par la CMSB nous sommes présents dans les Jeux Mondiaux, Jeux Méditerranéens, Jeux Asiatiques, Asian Beach Games, ...

En septembre, nous avons lancé la candidature officiellement après en avoir parlé à Sport Accord à Sotchi en Avril. En septembre nous avons fait une conférence de presse à Sportel le grand rendez des médias du sport à Monaco, avec un clip réalisé pour la candidature, la création d'un nouveau logo, d'une photo. Cela a été fait par la société LUNACOM, dont certains connaissent le PDG parce que grâce à lui, il y a une vingtaine d'années nous avons fait les trophées Point P. Il nous soutient, il travaille bénévolement, il a lancé le site de Boules Sport 2024, le logo, l'affiche, la conférence de presse...

Depuis cette époque, je vais sur tous les grands événements, compétitions internationales, les Jeux Olympiques. Il fallait faire connaître les boules et ce qu'elles représentent. Depuis 3 ans, je suis invité à participer aux sessions du CIO, dans ce cadre j'irai en Corée, cela permet de rencontrer des personnes.

Nous avons voulu faire partir la candidature hors de France, parce qu'en France la Pétanque c'est le pastis, le camping..., à l'étranger notamment en Asie elle est institutionnalisée comme un sport, avec des formations, des compétitions, des personnes reconnues par leur ministère des sports... Nous avons beaucoup d'appuis du côté de l'Asie, de l'Afrique.

Les arguments pour les CIO nous les avons : universel, 110 fédérations de pétanque, 162 pays pour tous les sports de boules, 142 pays, des hommes et des femmes ; un sport pas cher à organiser et à pratiquer, nous n'avons pas de problème de dopage, ni d'argent – normal avec notre budget. Maintenant il faut développer des arguments pour la France. Les derniers résultats de la France nous enchantent parce que cela permet de dire que nous avons des bons résultats. Le site à Paris ne coûtera pratiquement rien ; il faut manifester l'intérêt que les boules soient aux JO. Nous avons sur le site boules 2024 environ 2 millions de soutien, nous n'avons pas la moitié de français ! Encore beaucoup à faire sur toute la France, j'attends de vous d'envoyer les personnes, les familles, vos amies d'aller s'inscrire sur Sport Boules 2024 pour faire gonfler ce chiffre. A vous de trouver des personnalités, des élus, des municipalités qui soutiennent et posent avec la boule. Encore beaucoup ne sont pas convaincus que les sports de

boules sont un sport. Nous avons une photo de Teddy Rider, de Tony Parker, Marie José Péric, les plus grands sportifs ont déjà posés...

La Fédération Française de Lyonnaise a développé cela dans toutes leurs manifestations.

Si nous sommes aux JO dans tous les pays les boules seront reconnues par leur comité olympique, par leur ministère, il y aura donc plus d'aides pour ces sports. En France même si cela dure 4 ans ou 8 ans, vous allez être mieux considérés, y compris par notre ministère.

Nous travaillons pour le développement et cette réussite, cela dépend de vous.

Guillaume d'Orange dans ses vœux disait qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. On pourrait dire que cela ne nous empêche pas d'entreprendre pour nourrir nos espérances, cela ne nous empêche pas de persévérer pour aboutir à la réussite. Pour cela j'ai besoin de vous, pour réussir. Soutenez la Fédération, la CMSB et soutenez les Sports de Boule aux Jeux Olympiques. Merci (*Applaudissements*)

Quelques précisions : je ne pensais pas en parler pour raccourcir, on m'a demandé quels étaient le processus, les épreuves retenus ? Le processus au début quand nous avons fait la candidature, c'était pour faire une entrée dans le programme des JO ; c'était ce que prévoyait le CIO dans l'agenda 2020. Ils se sont aperçus sous la pression de la confédération des fédérations olympiques d'été qui voulait garder le gâteau et ne pas entrer d'autres sports. Ils ont donc prolongé le golf et le rugby à 7 d'une olympiade alors qu'ils auraient dû faire 2016 et 2020

Après on a eu la proposition de l'agenda 2020 de Thomas BACH contrairement à ce qu'il m'avait dit d'arriver comme sport additionnel. La première expérience des sports additionnels a été adoptée à Tokyo. Le Japon avait proposé deux sports : le baseball et le karaté. En Italie, ils ont ajouté l'escalade, le surf, le wakeboard et on s'est aperçu que sur les 5 sports acquis à Tokyo, trois sont présidés par des italiens !

Maintenant nous postulons pour être sport additionnel, le processus va démarrer quand il sera créé un comité d'organisation des jeux olympiques (COJO) peut-être début février. On sait que le président sera Tony ESTANGUET, le directeur général Etienne THOBOIS et les autres sont en négociation entre la ville, la région, le ministère des sports et le CNO. Ce comité définira comment se passeront les candidatures. Pour Tokyo nous avons fait une candidature à Sotchi*, seuls peuvent être candidats les sports qui sont dans l'ARISF (association des fédérations reconnues par le Comité Olympique) il y en a 37, les autres ne peuvent pas être candidates. Sur les 37 à Tokyo, 25 ont été candidates, nous y avons été à l'arrache... ; Tokyo en a retenu 2, le CIO la commission du programme leur en a fait retenir 3 autres.

Nous attendons de savoir ce que fera le COJO à Paris, soit ils vont recevoir les fédérations soit ils vont faire des interviews, des questionnaires et vont décider de ce qu'ils vont proposer au CIO.

La commission du programme va regarder, accepter, discuter le nombre de médailles, d'épreuves, etc., faire un renvoi au comité d'organisation. Une nouvelle proposition sera faite à la commission exécutive du CIO qui décidera ce qu'elle propose à la session du CIO, donc à l'Assemblée Générale normalement à l'automne. Pour le calendrier, nous n'aurons pas de décision définitive du CIO avant sa session d'automne 2020 voire 2021. Il faut le temps que les négociations se fassent entre nous, le comité d'organisation, la commission du programme, la commission exécutive et derrière savoir ce que donnent les premiers sports additionnels qui sont à Tokyo en 2020.

Cela demande donc beaucoup d'argent, le baseball avait engagé quand il était candidat contre la lutte environ 500 000 dollars. Le budget de la CMSB est de 25 000 dollars chaque année ! Nous sommes loin de ces chiffres. Le surf qui est candidat, est prêt à mettre 2 millions dans la balance pour créer une vague artificielle pour faire du surf à Paris. Nous sommes loin de l'agenda 2020 et des économies d'énergie pour l'aspect environnement, mais c'est pour donner une idée des moyens. Nous nous attendons un peu. Nous avons des partenaires qui ont fait des efforts : la société BOULENCIEL nous a donné 70 000€ pour la candidature, les deux fabricants thaïlandais nous ont donné chacun 10 000€, la Fédération Internationale de pétanque en a avancé 60 000€ et donné une partie pour créer le clip et les premiers rassemblements. Des fédérations ont donné 10 000€ (le Maroc). Nous allons lancer un appel auprès des autres fédérations : la Lyonnaise et la Raffa. Si vous faites des dons vous avez droit à la déduction de vos impôts, pour le mécénat vous avez le droit à une déduction de 66%.

Le CIO est intéressé à faire une égalité homme et femme, il n'y a pas beaucoup d'épreuves mixtes dans les épreuves olympiques. Il y en a 5 dans les 380 médailles données actuellement. Tous les sports depuis que nous avons lancé cette candidature se sont mis à faire du mixte : les relais de ski, de biathlon, natation, même au judo. L'avantage que nous avons sur tous ces sports, déjà olympiques, est que nous la doublette mixte existe. Nous proposons la doublette mixte et le tir homme et femme pour les jeux sachant qu'il ne faut pas dépasser le quota des jeux, soit 10 500 athlètes. Ils en acceptent au maximum 400 à 500 pour les sports additionnels. J'ai un peu obligé la Lyonnaise à créer un relais de tir rapide mixte qui n'existe pas. Pour la Raffa on propose une doublette mixte et un simple. Après je vais montrer cela au COJO de Paris qui, lui, décidera quel sport il préfère prendre. Il n'y aura peut-être que de la Raffa, de la Lyonnaise ou de la Pétanque, peut-être un peu de Pétanque et de Lyonnaise et ceci avant de le proposer au CIO. Nous ne sommes pas encore arrivés.

Nous avons mis la CMSB en avant des autres fédérations, pour l'instant c'est 12 personnes, depuis plus de 2 ans. On essaie de faire prendre le dessus à la CMSB. Tous les contrats avec les télévisions, les partenaires, etc., sont faits par la CMSB directement. Le contrat avec Olympique Chanel n'est pas signé par la FIPJP, la Raffa, La Lyonnaise mais par la CMSB. En échange, elle prendra en charge des formations dans ces disciplines, des contrôles

antidopage, etc. La CMSB est bien en évidence. En interview je parle bien du sport des boules et pas de la pétanque.
(Applaudissements)

DEBAT – CALENDRIER UNIQUE

M. CANTARELLI. – Le sujet faisait partie du programme du Président Michel DESBOIS, l’objectif est d’harmoniser notre calendrier, laisser de la place aux organisations, supprimer les concurrences et permettre au plus grand nombre de pratiquer.

Nous avons lancé un sondage auprès des Comités Régionaux après le conseil national de septembre et 5 Comités Régionaux n’y ont pas répondu.

Le débat est ouvert, nous vous écoutons. Nous ferons la synthèse au Comité Directeur et Conseil National fin février 2018.

Nous avons reçu des questions écrites et cela n’empêche pas que vous interveniez.

Une personne. - Pour la bonne compréhension de tous il serait intéressant de définir les grands concours de ce calendrier unique : les modes de qualifications et la philosophie de ce calendrier.

M. CANTARELLI. – Notre calendrier n’est pas extensible. Les objectifs cités ci-dessus, vous savez que cela est souhaité par une grande masse de nos joueurs tiraillés d’une compétition à une autre. Nous voulions avoir un même système de qualification aux championnats en connaissant les difficultés de mise en place. Tous les autres sports pratiquent en département qui qualifie pour la Région qui qualifie au France. Nous avons un historique particulier : la Fédération Française s’est d’abord créée par les Départements et les ligues ont été créées après. Chez nous, le département qualifie déjà au France et la Ligue qualifie aussi après au France.

Si le vœu sportif est qu’un département qualifie pour la région puis pour le France, cela serait une perte d’autonomie très importante dans notre histoire pour les départements ; c’est pour cela que nous ouvrons le débat.

M. ANGLADE (CD43). – J’ai échangé avec notre président fédéral, le but de mon intervention est d’apporter une réflexion. En Auvergne depuis une dizaine d’années nous pratiquons des qualificatifs pour les championnats de Ligue. Deux, trois chiffres : en 2015 nous avons 4530 participants, en 2016 : 5100 participants et en 2017 : 5560 participants. La principale critique est le nombre de dates que cela mobilise. Cependant les chiffres montrent que les joueuses et joueurs ne sont pas rebutés par cela.

Si demain, nous devons qualifier lors des départements pour des championnats régionaux :

- 1) un manque à gagner, même si ce n’est pas important, cela fait partie des choses ;
- 2) pour les personnes qui veulent participer aux championnats départementaux et qui ne veulent pas forcément participer aux championnats régionaux, comme quelqu’un qui veut participer aux Triplettes Vétérans dans le 43 et qui se retrouve en demi-finale, est-ce que je vais l’obliger ou pas d’aller au championnat régional ?

M. CANTARELLI. – Nous n’allons pas donner de réponse. Nous allons échanger et en tiendrons compte avec les présidents de régions. En historique, pour l’avoir pratiqué dans ma région depuis toujours, un joueur qui s’engage, quand le règlement est connu, dans un championnat départemental, qui sait que telle place obtenue dans celui-ci le qualifie automatique à la ligue. Il le sait avant de jouer et il joue en connaissance de cause !

M. ANGLADE. – Je suis d’accord avec toi, demain, nous allons peut-être perdre un nombre important de personnes qui voudront jouer dans les championnats départementaux à cause de cela...(Brouhaha)

M. CANTARELLI. – Je vous demande une chose soyez passionnés et tolérants, ne vous invectivez pas. Dans notre région nous avons connu cela, nous n’avons pas perdu et cela est entré dans les mœurs. Oui, des joueurs refusent d’aller au championnat de Lorraine pour lequel ils étaient qualifiés, nous les avons sanctionnés de championnat l’année suivante.

M. LABROUSSE (Vice-président CD85). -Quel sera l’avenir de ceux qui ne voudront pas se plier aux règles ?

M. CANTARELLI. – Je constate avec vous, au moment où nous marchons vers les JO, d’avoir le plus de réglementation sportive. C’est un vœu sportif, seulement nous avons une histoire départementale qui s’est construite, il faut une foi énorme pour arriver à bousculer...

M. THEARD (Président CR-Auvergne-Rhône-Alpes). – Pour répondre à Lucien, nous avons des origines, des pratiques différentes dans nos deux ex-villes qui sont devenues un comité Régional. Nous commençons à nous comprendre. Je voudrais le rassurer, cette pratique en Rhône-Alpes existe depuis une quinzaine d’années ; elle a été mise en place par M. DESBOIS. Nous avons démontré que cela fonctionnait. Nous avons peu d’équipes qui refusent d’aller jouer la qualification au championnat de France au travers de la ligue après s’être qualifiées au championnat départemental. Nous avons quelques cas, souvent des impossibilités : un joueur blessé, nous avons quelques joueurs qui nous disent que cela ne les intéresse pas. C’est l’équipe annulée au tour précédent qui la remplace.

Généralement cela ne pose pas de problème. Je comprends l'inquiétude de Lucien parce qu'ils ont aussi leur mode de gestion et des recettes qui entrent par ces doubles qualifications. Il faut savoir faire un pas les uns vers les autres, ne pas se heurter.

M. DE BASTOS (*Président CD39*). – Ce qui a motivé cette nouvelle équipe fédérale et qui nous a convaincu, était l'envie et l'intention de préparer et de nous proposer une uniformisation de notre calendrier. Je voudrais vous dire qu'en tant que président d'un comité départemental, je vous remercie d'avoir tenu votre engagement et de nous proposer aujourd'hui au débat quelque chose qui était une promesse de campagne.

Je partage amplement les propos tenus par mes collègues, je crois qu'il faut une ligne directrice et du temps ; un peu de pédagogie pour convaincre nos joueurs qui n'ont pas conscience de la portée de « l'intérêt » qui n'est pas le même que celui des dirigeants. Quand on oblige, on prend le risque de forfait d'équipes qui refusent de participer, de se déplacer sur une échéance régionale lointaine géographiquement. Il faut être modulaire dans le sens où on pourrait imaginer qu'une équipe est qualifiable au niveau des phases régionales. Qualifiable cela suppose qu'elle doit confirmer ou pas son intention de participer à la phase suivante, c'est la souplesse dont parlait notre collègue. Cela veut dire que cela laisse le temps, avant d'être plus ferme, de passer par un temps d'adaptation car d'une certaine manière c'est aussi une révolution sportive et nous sommes conscients que nous sommes confrontés à la fragilité de certains effectifs et le but pour nous est de les pérenniser ; les pérenniser par la force, ce n'est pas la bonne solution. Il faut passer par de la modularité et ensuite envisager des choses plus directrices. (*Applaudissements*)

M. NOGARET (*Président du CD12*). – Le problème n°1 est d'abord de déterminer ce que l'on veut faire par rapport à l'importance de la structure. Si on qualifie une équipe ou plusieurs pour les championnats de France par les départements, on minimise l'importance des ligues. En revanche si on propose des qualifications d'abord au niveau départemental pour les ligues et ensuite pour les France, je pense que cela est une bonne solution. Pourquoi ? Actuellement nous avons des équipes qui n'ont pratiquement plus de chance de gagner parce qu'il y a des *dream teams*, etc. A nous au niveau départemental de bien réfléchir aux enjeux et ce que l'on veut mettre en valeur.

M. BERNARD (*CD14*). – J'ai du mal avec le débat sur le calendrier unique, j'ai du mal à comprendre de quoi nous parlons : est-ce que l'on parle du calendrier unique ou d'un mode de qualification pour les championnats régionaux ? Qu'un calendrier unique soit mis en place pour des championnats départementaux et régionaux, oui, très bien ! Sur le mode de qualification est-ce que cela entraîne un mode de qualification identique ? Un département peut organiser, en dehors du championnat départemental, des qualificatifs pour le championnat régional avec le championnat départemental, cela ne change pas grande chose par rapport au calendrier unique. C'est simplement un mode de qualification différente. Pour revenir à la ligue de Basse-Normandie, nous en avons discuté, deux départements qualifient pour le départemental et un département a plus de participants que le qualificatif avant. Cela ne change rien et ne pose aucune difficulté. Entre le mode de qualification d'une part, qui peut être unique et le fait d'avoir un calendrier unique nous ne sommes pas sur les mêmes questions.

D'autre part, est-ce que pour les championnats de France les équipes qualifiées seront les équipes départementales et régionales ou est-ce que l'on ira vers des qualifications pour les championnats de France uniquement au niveau de la Région ?

M. CANTARELLI. – Il est vrai comme vous le dites que le calendrier unique n'est pas forcément lié au mode de qualification cependant vous comprendrez que dès que l'on parle de calendrier unique on cherche à savoir comment on se qualifie. A savoir si l'on va conserver la qualification du département et de la ligue pour le France ou d'aller vers la qualification du département pour la ligue qui seule qualifie pour le France ! Cela fait partie intégrante du débat.

En revanche, si l'on parle de calendrier unique dans l'esprit, l'objectif est d'enlever des dates du calendrier qui devient trop lourd. Si l'on continue à pratiquer divers qualificatifs on n'aura rien fait ! Pas la peine d'avoir la même date pour les départements et régions, le but est d'enlever ces qualificatifs qui encombreront le calendrier.

Ne voyez pas de réponse à votre intervention, ce n'est qu'une expression de votre intervention.

Mme COSTE (*Présidente de la CR-PACA*). – Une réforme territoriale a eu lieu, nous ne sommes plus la ligue PACA mais le Comité Régional PACA. Donc, quand on fait allusion à la lettre envoyée au président Michel DESBOIS, le 28 octobre, je vais rappeler l'objet de ce courrier. Nous l'avons établi après une réunion des présidents de l'ensemble des comités du Comité Directeur PACA : « *voici nos réflexions et observations, tout d'abord chacun d'entre nous est parfaitement convaincu de la nécessité d'harmoniser nos compétitions officielles afin de fluidifier. Autant que faire se peut, notre calendrier fédéral se charge de plus en plus, année après année. Cet objectif que nous partageons avec vous ne vous ait pas conduit à l'aborder dans le cadre de la politique fédérale pour privilégier précisément une approche plus sportive de notre fédération à l'occasion de la réforme territoriale voulue par l'Etat et à l'approche des JO 2024, avec un point de vue de l'entrée de la Pétanque en tant que sport additionnel. Je vous le rappelle à tous, la seule fédération sportive délégataire qui ouvre une double voie de qualification à nos divers championnats de France, l'une par les comités départementaux, l'autre par les comités régionaux (ex ligues) qui génèrent des analyses différentes d'une région à l'autre, d'un comité à l'autre, sans que soit pris en compte la valeur et les résultats sportifs. Jusqu'à ce jour, l'essentiel était que chaque comité soit représenté. C'est pourquoi, jusqu'à ce*

jour, chaque comité, chaque région pouvait faire le choix de privilégier l'une ou l'autre voie ; vous l'aviez accordée. La survivance d'une pratique ancestrale, qui ne s'est pas modifiée lorsque notre fédération a été agréée par le ministère de tutelle en qualité de fédération sportive délégataire d'une mission de service public, a aujourd'hui ses limites dans l'organisation dans ce système de qualification aux divers championnats de France. C'est d'ailleurs la seule survivance du passé puisqu'à ce jour, dans la Coupe de France, le championnat par équipe de club et les divers systèmes de sélections vers le haut niveau respectent le découpage administratif et sportif voulu par l'Etat ; c'est-à-dire du niveau départemental jusqu'au niveau fédéral en passant par un titre régional voir intermédiaire et c'était les ordres** concernant les sélections. Or, dans les régions où certains comités totalisent un nombre important de licenciés et se faisant un nombre important d'équipes à qualifier aux championnats de France triplées, dans certains cas, les équipes à qualifier par l'échelon régional ne pourront accueillir que des sportifs de second niveau puisqu'il conviendra d'aller chercher les participants dans les quarts de finale voire dans les 8^{èmes} de finale des championnats départementaux. Dans cette perspective, la seule valeur sportive sera radicalement gommée pour ne pas dire oubliée. L'inverse peut s'avérer aussi néfaste pour permettre l'accès au haut niveau fédéral que constituent les qualifications aux championnats de France. C'est pourquoi, nous considérons que ce projet de calendrier unique bâti uniquement à partir du calendrier 2018-2019, qui par essence sera modifié chaque année, ne saurait constituer pour nous un projet susceptible de répondre à une réelle politique sportive fédérale. En conclusion, dans le cadre de l'élaboration d'un calendrier unique et à partir de la chronologie que vous proposez nous appelons de tous nos vœux une meilleure prise en compte de la valeur sportive au sein de nos divers qualificatifs aux championnats de France qui démarrent de la base jusqu'au plus haut niveau, c'est-à-dire selon une hiérarchisation des valeurs à partir des championnats départementaux, qualificatifs aux championnats régionaux lesquels qualifieraient à leur tour aux championnats de France un nombre d'équipes pré-arrêtée par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal. L'unicité de qualification emporterait la dynamique de terrain département-région et la valeur des sportifs susceptibles de briguer un titre de champion de France tremplin vers le haut niveau dans le cadre du programme d'accession au haut niveau qui figurera dans le projet de performance fédérale, dont notre fédération doit faire valider auprès de notre ministère de tutelle. » Voilà quelles étaient les observations principales que nous avons formulées. Les observations subsidiaires étaient pour le calendrier proprement dit concernant l'impossibilité au niveau départemental pour les comités qui pratiquent le jeu provençal d'organiser le doublette. Vous en avez tenu compte je vous en remercie.

M. CANTARELLI. – Le lapsus LIGUE arrivera encore, il est dur à enlever.

Mme DELORME (CD24). – Concernant le championnat Jeunes, pour quelle raison a-t-il été positionné sur le week-end du doublette mixte, cela va certainement pénaliser des juniors filles et garçons qui souhaitent faire le doublette mixte et nous, concernant notre département, la majorité de nos éducateurs sont pratiquants de la pétanque ?

M. CANTARELLI. – Nous avons un règlement qui dit qu'un jeune peut jouer dans la catégorie supérieure, un junior peut jouer en senior, si nous plaçons un championnat Jeunes le jour d'un championnat Seniors, nous obligeons le jeune à un choix. Or, ce droit on ne l'a pas, il faudra revoir cette disposition. Si nous avons une plainte auprès du CNOSF et qu'un joueur dise que ma fédération, par le calendrier m'empêche de jouer une compétition, on perdrait...

D'autres questions ?

M. LACAVE (Président CD40). – Je pense qu'il faut être d'accord sur le principe que vous voulez appliquer. On fait les qualifications départementales – je ne parle pas des dates – cela suppose que mes champions départementaux vont continuer à être qualificatifs directement pour les championnats de France ou pas ?

M. CANTARELLI. – Encore une fois cet élément de qualification, dont le CR PACA a exprimé le souhait de garder la qualification du département fait partie intégrante du débat ; c'est sur ce projet sportif essentiel que nous devons nous prononcer. Je ne peux pas dire oui ou non.

M. LACAVE. – La décision n'est pas prise, je pense qu'il est bon que chaque comité, contrairement à ce qu'a dit Mme COSTE, se doit et doit être représenté aux championnats de France qu'il soit petit, grand, gros... (Applaudissements)

Hypothèse : vous décidez de continuer de qualifier les champions départementaux issus de la qualification qui vont aux championnats de France, donc ils ne vont pas aux championnats régionaux, sommes-nous d'accord ? Etant qualifiés ils n'ont plus le droit d'y aller.

M. CANTARELLI. – Ma réponse sera celle de l'expérience : ceux qui ont essayé d'envoyer leurs joueurs déjà qualifiés au championnat régional, pour jouer le titre, sur le terrain on va laisser passer le copain qui n'est pas qualifié ! Dans la logique il vaut mieux ne pas les envoyer.

M. LACAVE. – Hypothèse, si le champion va au championnat départemental et va au championnat de France, ce sont ceux qui suivent dans le classement : le 2^{ème}, le 3^{ème}, etc. qui vont participer aux championnats régionaux et qui vont tenter de se qualifier aux championnats de France.

Effectivement, des joueurs qui disent pourquoi l'on ne peut pas à l'avenir être champion départemental et champion régional ! Avant il y avait des qualifications départementales mais je suis d'accord que l'on allège le calendrier alors je précise que dans les Landes, nous ne sommes pas contre votre proposition de calendrier unique, il faudra bien l'alléger et trouver des solutions même si elles vont avoir un coût financier et sportif pour nos meilleurs

joueurs, avec un risque qu'il y ait en demi-finale ou en finale des joueurs qui jettent les boules ou à l'inverse ceux qui vont préférer aller au championnat régional plutôt qu'aux France.

Mme COSTE. – Je suis pour la discussion. L'observation de Jacky rejoint ce que j'ai expliqué. Dans certains comités ce n'est pas seulement le champion qui est qualifié pour aller au France mais c'était jusqu'à 4 équipes, en ce qui vous concerne ! Dans certains comités ce n'est pas que le champion départemental qui va au France. C'est l'argument pour lequel je dis que les régions perdent leur représentativité parce que dans les cas où vous aurez les comités qualifiant plusieurs équipes au championnat départemental, les régions qualifieront des seconds niveaux ! Puisque vous récupérez dans vos qualificatifs, selon le système que vous avez proposé, des joueurs qui ont perdu au quart ou 8^{ème} de finale. Maintenant si dans le cadre d'un consensus global, vous respectez la valeur sportive que vient de le proposer Jacky. On considère que chaque comité soit représenté, alors envoyons que le champion et que les autres soient obligés de passer par les qualificatifs régionaux ! (*Applaudissements*)

Auquel cas la valeur sportive sera respectée. J'ajoute qu'au niveau de la réforme territoriale que votre fédération dise que nous avons 13 régions, nous avons tant de licenciés. Le responsable des championnats de France qui nous fait des comptes et qui ne sait pas comment s'y prendre, qu'il fasse une proportionnalité en fonction du nombre de licenciés et il va dire à chaque région : vous avez 15 équipes à qualifier et ce seront les régions avec leurs comités qui pourront répartir les diverses équipes aux championnats de France. Je vois mal un président de région ne pas respecter ses comités. Nous aurons donc nos champions départementaux et après nous aurons tous ceux qualifiés au championnat régional pour aller au championnat de France. Le degré de valeur sportive sera respecté et tout le monde sera content ! (*Applaudissements*)

M. CARTIER (CR-Auvergne-Rhône-Alpes). – Sur la proposition de Lucette que je trouve intéressante, nous avons tenté de faire cela pour les jeunes, malheureusement cela n'a pas marché. Les comités ont revendiqué d'avoir au moins un représentant. Je suis d'accord pour que chaque comité soit représenté en revanche le problème se pose pour les triplettes. Il n'y a qu'en triplettes que les comités peuvent qualifier plus d'une équipe. Pour les triplettes la proposition de Lucette est intéressante mais il faut être cohérent par rapport à la répartition des équipes où vous avez voulu privilégier la représentativité des comités en donnant plus d'équipes aux comités et moins aux régions. Là il faudrait revenir en arrière et partir du principe qu'un comité départemental ne pourrait pas avoir plus de deux qualifiés auquel cas on qualifierait un finaliste. Nous sommes dans le haut niveau, les deux arrivent en finale cela évitait de repêcher dans les quart et 8^{ème}.

Mon intervention est plus une suggestion, sur le projet nous sommes favorables. Nous pratiquons déjà ce regroupement depuis 15 ans. Cela nous permet à la fois de gagner des dates au calendrier, pour nous c'est une réussite de regrouper les championnats régionaux sur deux week-ends. Cela permet de mettre en place sur 4 jours des manifestations de grandes envergures dignes d'un championnat de France. Nous avons essayé d'harmoniser les championnats départementaux de nos 8 comités en Rhône-Alpes, cela est plus difficile. Nos régions sont différentes, nos comités également. Tout en respectant le règlement pour le calendrier unique, on pourrait laisser une petite liberté à la fois aux départements et aux régions dans l'organisation et la programmation de ces journées de championnats. (*Brouhaha*)

Un exemple, au niveau des championnats de France, vous allez doubler un doublette avec un tête à tête. Je comprends que par rapport à une organisation il y a un intérêt, cela fait deux championnats à 3 joueurs plutôt que d'en avoir un à quatre et un à deux. Dans le cadre d'un championnat régional à 32 équipes sur une seule journée, le timing de déroulement du concours, nous préférierions faire les deux doublettes et tête à tête en même temps parce que le timing de déroulement est identique ; ils commenceront et finiront à la même heure.

La suggestion également émise de doubler des jeunes avec d'autres championnats, sachant que les éducateurs sont aussi joueurs.

Ma suggestion serait un amendement à votre projet, que tout en respectant les dates, qu'une région fasse dans le 1^{er} week-end son promotion et qu'une autre région mette son doublette mixte, je ne vois pas en quoi cela gêne à partir du moment où l'on respecte les week-ends imposés, les dates et modes de qualification. C'est une programmation différente pouvant convenir à des contraintes d'organisation. La même chose au niveau des départementaux, chaque championnat a besoin d'une place différente, certains ont plus de monde que d'autres et pour trouver des places et emplacement nous n'avons pas la liberté de choisir les week-ends, c'est souvent les municipalités qui les imposent.

M. SCHWARTZ (CD57). – On parle beaucoup de mode de qualification, calendrier unique qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'à Marseille et Metz on joue le même jour le même championnat ! J'aimerais bien que l'on revienne là-dessus. (*Applaudissements*)

M. BURY (CD85). – Il semble que les personnes souhaitent qu'il y ait une seule équipe par département au niveau d'une qualification au France le reste se fait par une répartition par rapport au nombre de licenciés avec un nombre d'équipes par région, ce qu'il reste à définir la date des qualifications. Les qualificatifs doivent tous se faire à la même date.

M. LEMAIRE (Président du CD77). – Beaucoup de joueurs même quand ils sont champions départementaux souhaiteraient être champions régionaux ; je proposerais de qualifier tous les champions départementaux automatiquement pour le régional. (*Brouhaha*).

M. CANTARELLI. – C'est du vécu, soyez sûr qu'ils vont brader les parties.

D'autres questions ? Aucune.

Je vous remercie de ne pas avoir tiré sur le pianiste ! Je vous félicite pour la qualité de vos interventions. Vous pouvez vous applaudir. (*Applaudissements*)

DROM/COM et CORSE

M. LE BOT. – Nous avons rencontré la Région Antilles Guyane. On utilisait avant la notion de DOM-TOM qui aujourd'hui est remplacé par DROM-COM (Départements Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer). En termes de statuts c'est important. Ils regroupent des compétences à la fois départementales et régionales. Et pour coller aux directives et à la territorialisation, il est important qu'ils aient une représentation. De plus la fédération a une obligation de continuité du territoire. Nos amis ultramarins doivent être représentés dans nos championnats de France.

Ils nous ont sollicité, puisque dans la Région Antilles-Guyane vous avez : Saint-Pierre et Miquelon qui se trouve près du Canada, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe qui eux sont dans les Antilles. Cela représente des milliers de kilomètres (même au niveau local) et donc des budgets importants ; quand ils viennent aux championnats de France par joueur le coût est de l'ordre de 600 à 800€ suivant la négociation du billet.

Nous avons fait un travail sur l'aspect sportif pour voir dans quelles conditions et comment ils pourraient être représentés aux championnats de France, nous avons discuté au niveau de leurs territoires ; cela amènera peut-être des modifications dans le nombre de participants ultramarins aux championnats de France. Passer de 4 à 6 ou 7 cela n'est pas énorme mais cela a une incidence sur la répartition. Par ailleurs il s'agit de donner du sens à une région qui aujourd'hui existe sur le papier mais dans les faits non puisque lors des championnats régionaux : St Pierre et Miquelon, St Barthélémy, St-Martin ne participent pas. Le championnat Régional se limitant aux représentants de deux territoires. Nous avons rencontré leurs représentants, nous avons fait des propositions, nous attendons leurs réponses.

Une fois les accords donnés nous reviendrons vers vous et vous donnerons l'information sur la nouvelle répartition. Il est important de coller aux territoires départementaux et régionaux même dans les territoires ultramarins.

M. CANTARELLI. – J'enchaîne pour la Corse. J'ai rencontré nos amis Corse au cours de ce congrès, la Corse devient par la loi une collectivité unique à partir de cette année. Nous avons convenu d'aller avec Véronique BAJOLLET pour la remise de médaille au champion de Tir des prisons, de profiter et de voir comment nous allons faire suite à cette décision.

Association ILONA – propositions et nouveautés

M. CANTARELLI. – Nous allons passer à la proposition de Michel DESBOIS ; celle qu'il envisage avec l'association ILONA. Mme ADE va vous rappeler ce qu'est son association, son but et pourquoi elle le fait.

Mme ADE (Association ILONA). – Bonjour à tous, je remercie M. DESBOIS, pour qui j'ai une pensée particulière aujourd'hui et Joseph de permettre à l'association de prendre la parole.

Je représente la Région Normandie de l'association ILONA. Certains me connaissent, j'ai subi une énorme transformation physique depuis l'année dernière mais au fond de moi je suis toujours la même : cette maman ravagée par la mort de sa fille de 14 ans d'une leucémie il y a deux ans et qui est et restera toujours reconnaissante d'avoir pu bénéficier de l'aide précieuse de l'association Ilona.

La maladie ou le handicap peuvent venir bouleverser vos vies, celles de vos licenciés, de vos proches à tout moment. L'association Ilona est là pour vous et pour eux. Pour rappel l'association a été créée il y a onze ans. Elle vient en aide exclusivement aux enfants de parents licenciés FFPJP. Cela permet de dire que ce sont vos enfants qu'elle soutient, c'est votre association !

En onze ans ce sont 150 enfants malades ou en difficultés qui ont été aidés pour l'achat de matériels, d'accompagnement dans la maladie ou le handicap ou tout simplement pour leur faire un plaisir à Noël pour les enfants défavorisés. Nous avons le sentiment que peu de personnes connaissent cette association notamment au niveau de vos licenciés. Pourtant l'association bénéficie du soutien de la Fédération. Il faut absolument que vous

présidentes et présidents de comités départementaux et régionaux preniez conscience de l'importance de notre existence ; il faut absolument que nous puissions compter sur vous pour que vous informiez vos licenciés. Vous pouvez mettre en place comme le CD17 – je les cite parce qu'ils m'ont donné leur calendrier – une page de publicité pour l'association Ilona dans leur calendrier ; cela permettrait à vos licenciés d'avoir l'adresse de l'association ; je peux vous envoyer un mail pour la pub si vous le souhaitez.

Au nom de ma présidente Sophie MASSE je dis un grand merci aux Régions, Comités, Clubs et aux correspondants qui nous soutiennent et sont le relais de l'association sur le terrain. Il est important de faire plus et mieux. Il faut nous faire connaître des familles. Quand on est dans le besoin ou dans la maladie on n'ose pas demander. Si vous connaissez des familles dans le besoin, il ne faut pas hésiter à nous les présenter ou parler aux familles de nous.

Parlez de nous dans vos congrès, vos assemblées générales, un petit mot pour dire qu'on existe.

Nous comptons sur vous. Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

M. CANTARELLI. – Notre fédération remet une part de ces intérêts à l'association Ilona, symboliquement.

Jean-Marie MARAUX, remet un chèque de 1 500€ pour l'association Ilona. (*Applaudissements*)

M. CANTARELLI. – Michel DESBOIS voulait montrer que nous faisons un geste commun, des comités et régions ; il avait émis l'idée de prélever 1 € par joueur qualifié aux championnats de France que nous retirerions, si vous êtes d'accord, sur la fiche financière, cela permettrait de reverser à l'association près de 4 500€ chaque année.

M. PERUSSET (CD39). – Je suis référent handicap, j'ai une suggestion à faire pourrions-nous mettre le logo sur le site de la fédération, pour que nous puissions télécharger et insérer dans notre calendrier ?

Mme ADE. – Oui ce sera fait, j'ai toutes vos adresses mails, je vais vous transmettre le logo et les informations nécessaires. Evidemment avec notre accord, la présidente demande à voir ce que vous mettez afin qu'il n'y ait pas d'erreur.

M. CANTARELLI. – Est-ce que vous êtes d'accord pour la proposition d'un euro par joueur qualifié aux championnats de France ?

Pas d'objection ? Aucune

Pas d'opposition ? Aucune

La proposition de verser un euro par joueur qualifié aux championnats de France est adoptée à l'unanimité

Questions diverses

M. CANTARELLI. – Nous allons répondre aux questions envoyées par courrier.

CD21 : demandait quelles suites avaient été données par la Fédération de Suisse par rapport à M. Mamoudi Braoumi sur les actes commis lors du national de Dijon.

Réponse : la confédération européenne de pétanque a le même problème avec la fédération Suisse et nous n'avons pas de retour à ce jour. Nous allons voir avec M. Pegg pour intervenir à ce sujet.

Avez-vous validé la candidature de Mme PLASTRE Séverine à l'examen du pool arbitres ?

Réponse : non elle a été refusée.

Pour les autres questions M. LE BOT va répondre parce qu'elles sont administratives.

M. LE BOT. – Une question vue en comité directeur jeudi :

Question de M. MARZAT, président du CD72 : est-il possible que les membres élus de la fédération revoient le principe de l'homogénéité dans les concours ? En effet, il n'y a pas beaucoup de sport qui autorise de jouer en non homogène ; à quoi servent les clubs si dès le 1^{er} janvier nous pouvons jouer non homogène ? L'homogénéité toute l'année rendrait plus crédible notre candidature aux JO.

Réponse : dans le règlement administratif et sportif (RAS), il est prévu que les concours départementaux sont de la compétence des comités départementaux. Un article dit que quand on a un championnat de clubs on pouvait passer en non homogène après un vote du congrès départemental. Si les présidents l'adoptaient, ils étaient obligés de se plier à la mesure. Rien n'empêche un comité départemental de faire la même chose dans le sens contraire, c'est-à-dire de proposer à l'ensemble de ses présidents l'homogénéité dans les concours départementaux pour l'année. Si les présidents l'acceptent, ils sont dans l'obligation de le mettre en place.

Question de M. BLAISE, président du CD88 sur les statuts types fédéraux, en particulier l'article 16 sur l'assemblée générale ordinaire qui prévoit que le vote soit valable avec la présence de 2/3 des membres licenciés, si non, une nouvelle assemblée.

Réponse : les statuts en vigueur sont les statuts que vous avez adoptés. Si le quorum n'est pas atteint, une autre assemblée est convoquée dans les 15 jours qui suivent, suivant les règles fixées et à ce moment-là vous pouvez prendre la décision quel que soit le nombre de personnes présentes.

Question de M. CHEVALOT, président du CD10 : concernant les mutations gratuites après une ou plusieurs années sabbatiques pour les mutations internes, pourquoi ne sont-elles pas payantes comme les mutations externes ? Plusieurs clubs ne comprennent pas cette situation, ils trouvent cela non équitable, quel que soit le nombre d'années sans avoir pris la licence, les mutations doivent être payantes. La fédération toucherait ainsi que les comités. Il serait opportun de pouvoir verser aux clubs une redevance sur les mutations. Ce sont les clubs qui subissent la perte du joueur et ils ne touchent rien en compensation. Pourtant beaucoup de licenciés mutent chaque année. Certains clubs participent financièrement aux tenues, aux frais d'inscription et déplacements de ces joueurs qui lors de leur départ au bout d'une année engendrent une perte financière. Il est injuste lorsqu'un joueur prend une année sabbatique qu'il bénéficie d'une démission gratuite. Il y a donc lieu de soumettre que toutes les démissions soient payantes.

Réponse : le RAS n'est pas figé et le comité directeur étudiera cette proposition. Souvent le diable se cache dans les détails. On regardera l'incidence que cela peut avoir.

Question : pourrait-on avoir le nombre de commissions de discipline qui ont été jugées sur l'année au niveau national, comités et ligues, fédération 2017 et si possible avoir un pourcentage par rapport à l'année précédente ?

Réponse : M. POGGI va essayer de retrouver les éléments, il vous les enverra par mail directement.

Question de M. LEMAIRE président du CD77, lors de mon assemblée générale on m'a demandé de me renseigner à la fédération pour savoir si le comité de l'Oise a le droit d'interdire à l'Ile de France les concours officiels qui se déroulent au boulodrome de Compiègne alors que ce sont des concours officiels ?

Réponse : il y a le règlement intérieur du boulodrome par rapport à des problèmes de sécurité et de nombre de personnes qui peuvent être accueillies. En revanche, comme c'est un concours officiel, on peut uniquement refuser sur le nombre mais pas sur la provenance. Si vous avez 100 équipes qui peuvent jouer, si dans les 100 il y a des personnes d'Ile de France, vous ne pouvez pas les refuser.

Questions de M. MAURER, président du CD68 : organisation des championnats départementaux et régionaux triplettes Jeunes, le même jour que les championnats départementaux ou régionaux ; les juniors doivent choisir, ils ne peuvent pas à la fois être dans les championnats juniors et seniors, ils doivent choisir ?

Réponse : nous avons répondu tout à l'heure, nous allons le voir.

Sur la FFSE : dans le cadre de la commission chargée de la relation entre la FFSE et la FFPJP le CD68 demande que soit traité la particularité de notre département où la grande majorité des clubs affiliés à la FFSE sont des ententes et non des clubs d'entreprises.

Réponse : dans le cadre du travail mené avec la FFSE nous avons une réflexion sur le contenu d'une convention et bien entendu, nous prendrons en compte ce que vous nous proposez. Nous reviendrons vers vous.

Sur la politique à long terme de la Fédération par rapport aux territoires, sont-ils appelés à disparaître ? Je suppose quand vous parlez de territoire, il s'agit de commission territoriale

Réponse : si c'est région, elles ne sont pas appelées à disparaître, si c'est les commissions territoriales, pour le moment elles existent, la fédération n'a pas pris de décision par rapport à leur disparition ou pas.

Cohésion dans l'application du règlement concernant les tenues lors des championnats de clubs : certains arbitres nationaux acceptent le port de pantalon troué ou non ?

Réponse : dans le nouveau RAS, le port de jean bleu et/ou pantalon troué est strictement interdit que cela soit pour les joueurs et les délégués.

Question : serait-il possible de créer une grille de points pour valoriser les concours en 4 ou 5 parties ?

Réponse : à ce jour les concours en 4 ou 5 parties ne comptent pas dans les classements individuels, la décision du comité directeur est non.

Questions du CD50 – il y en a plusieurs – je ne répondrai qu'à la troisième les autres seront traités par Laurent : serait-il possible de réserver tous les régionaux vétérans aux licenciés âgés de 60 ans et plus ?

Rappel : les vétérans doivent avoir 60 ans et plus, en dessous ce ne sont pas des vétérans. Pourtant vous savez qu'il existe des concours 55 ans et plus mais ils ne peuvent pas être vétérans.

Article 12 du RAS.

M. VAISSIERE. – pour le CD50 :

Question concernant les absences des équipes aux divers championnats de France et qui ont été remplacées après le tirage au sort ; pourquoi cette pratique est interdite dans les nationaux et divers qualificatifs régionaux et départementaux ?

Réponse : les championnats de France : le tirage au sort est fait 15 jours avant, ce qui laisse la place pour remplacer une équipe. Il est prévu que pour les championnats de France pour qu'un comité soit représenté, si une équipe est absente, on prend la suite du classement.

Avec les concours nationaux ou départementaux : le tirage est fait la veille ; on ne peut pas prendre d'équipe supplémentaire, là il n'y a pas de suite de classement.

Question du CD40 : concernant le règlement sur les joueurs brûlés, il nous demande de limiter la présence d'un joueur maximum d'une division supérieure sur la feuille de match division immédiatement inférieure ?

Réponse : cette situation que vous rencontrez dans vos championnats départementaux des clubs, on ne va pas empiler de nouvelles règles. J'ai fait la proposition hier de réfléchir sur une réglementation qui se ferait par liste avec des équipes avec une liste de joueurs qui pourraient participer pour telle et telle équipe. Après nous pourrions voir si nous pouvons décliner des possibilités ; que l'on puisse changer de liste. C'est à la réflexion au comité de pilotage et du comité directeur.

Question des Hauts de France sur la Coupe de France : ne pourrait-on pas envisager une augmentation du montant des inscriptions pour la coupe de France afin d'améliorer le défraiement des équipes qui avancent dans la compétition ?

Réponse : 10€ l'engagement pour la Coupe de France, nous avons augmenté les indemnités aux clubs sans augmenter la participation initiale à l'inscription, en sachant que c'est bien 10€ pour la Fédération. Si vous avez en même temps que la Coupe de France, une coupe de votre département qui suit, vous pouvez augmenter ce droit d'engagement mais en aucun cas s'il n'y a que la Coupe de France.

M. CANTARELLI. – Pour les autres questions posées, nous y avons répondu durant les commissions et les éléments du congrès, sauf oubli de notre part.

M. DESSAY (président du CD41). – J'avais posé la question pour les casquettes pour les Championnats de France. On s'aperçoit que la Fédération fournit les casquettes dans les sacoches pour les délégués et les joueurs, très peu sont portées. Soit on dit de porter uniquement cette casquette sur les championnats de France ou on ne met plus rien dans les sacoches ! On doit faire attention au budget, là on dépense un budget énorme.

M. CANTARELLI. – La fédération a diminué depuis quelques années le niveau des récompenses sur les championnats de France. Le but de la casquette : elle est donnée comme cadeau et surtout pour mesure de sécurité. Si nous tombons en cas de canicule, nous aurons contribué à ce que le joueur soit protégé. Quant à l'imposer, cela nous ne l'avons pas envisagé. Je ne peux pas te dire aujourd'hui si oui ou non, nous allons l'imposer, nous le verrons en Comité Directeur.

M. VORILLION (Président du CD21). – Je voudrais revenir sur le cas de M. BRAMI*, on a quelqu'un de suspendu par la fédération et qui est parti prendre une licence en Suisse, il est venu agresser le président ainsi que Jean-Marie. Cette personne joue sur le temps et le délai passé il va revenir.

M. CANTARELLI. – Sur le sujet, je redis que nous avons eu un autre cas similaire, il n'y a pas de président de la fédération suisse, le tuteur ne veut pas être président. Il veut rester à diriger en étant vice-président et dès qu'une affaire disciplinaire se présente il ne veut pas la traiter. Comme nous et la CEP sommes intervenus cela concernait un de ses coachs. Je te donne la réponse avec Mike PEGG, nous allons intervenir auprès de la fédération suisse sur ce cas. Tu m'envoies un mail de précision. Nous lui dirons que s'il n'y a pas de mesures prises par la fédération suisse, elles seront prises disciplinairement par la fédération française ! (Applaudissements)

M. BOURLET (Hauts de France). – Je n'ai pas bien compris la réponse à la question que j'ai posée ; est-ce que l'on pouvait augmenter les frais d'inscription à la coupe de France ? Par exemple les passer à 20€ afin de pouvoir augmenter les défraiements des équipes qui avancent dans la compétition quand on arrive au niveau national.

M. CANTARELLI. – On n'a pas l'intention d'augmenter ces 10€ parce que derrière les comités départementaux réaugmentent aussi ! Nous avons déjà augmenté les indemnités et nous allons sans augmenter les 10 € augmenter au fur et à mesure les aides accordées à la Coupe de France. Si le budget fait que l'on doit arriver à augmenter les 10€ nous le ferons.

M. BURY (Président CD85). – Ma question concerne les arbitres de plus de 65 ans. Pourquoi oblige-t-on ces arbitres à aller chez un médecin du sport ? Quelle est la définition d'un médecin du sport par rapport à un médecin généraliste ? Ne risquons-nous pas d'avoir une déperdition des arbitres qui ne souhaiteront pas aller chez un médecin du sport ?

M. CANTARELLI. – Je précise ici que nous répondons aux questions posées par écrit, nous ne sommes pas dans un débat de questions orales.

M. IANNARELLI. – La visite médicale pour les arbitres de + 65 ans est faite dans le but de l'aptitude physique concernant la pratique dans une fonction sportive. L'arbitre est un intervenant sportif. Qui est mieux placé qu'un médecin sportif pour faire une visite médicale à un intervenant sportif ? La logique médicale fait que le médecin du sport aura la compétence pour y répondre.

Le médecin du sport a une compétence qui est le DU (diplôme universitaire). Il faut que sur sa plaque et son enregistrement cela soit précisé. On peut être médecin généraliste et avoir une compétence en sport mais cela est précisé sur les entêtes du cabinet.

M. CHAUVIN (Président du CD37) : Pour l'augmentation des 10€ pour la Coupe de France, on n'arrête pas de parler pour la donner aux joueurs, les clubs qui s'inscrivent en coupe de France c'est pour une rencontre sympathique.

Comment se fait-il que sur un championnat national en France la commission de discipline française n'ait pas les pouvoirs de sanctionner le joueur ? Elle n'aura pas les pouvoirs de supprimer sa licence mais elle doit avoir le pouvoir de lui interdire de jouer sur le territoire !

M. CANTARELLI. – Pour l'histoire d'interdire le territoire à un joueur, la décision doit correspondre à la loi. Nous ne pouvons que recommander en disant que la fédération suisse concernée, si elle ne prend pas de mesures disciplinaires, nous allons, nous, convoquer le joueur en France et en prendre. Ce sera une sanction s'appliquant sur le territoire français. Nous l'avons déjà fait pour un joueur français jouant en Allemagne.

M. NOGARET (*Président du CD12*). – J'avais posé une question écrite particulière, vous avez autorisé aux départements de passer à un vote uninominal à un vote bloqué, chaque département pouvait se déterminer, j'avais demandé : est-ce qu'il est possible d'avoir légalement une part de proportionnalité pour les autres listes s'il y en a d'autres ? Je n'ai pas trouvé de texte précis concernant ce mode d'élection.

M. GRANDE (*Directeur Administratif et Financier FFPJP*). – Le précédent comité directeur avant les dernières élections avait pris ces décisions en la matière qui étaient d'interdire le scrutin de proportionnalité ; cela pourra être revu par le nouveau ; aujourd'hui ce n'est pas possible. C'est uninominal ou par liste.

RECOMPENSES

➤ PRIX KIKI AUSSARESSES (Presse/Médias)

M. CANTARELLI. – Nous avons prévu de remettre le prix aux journalistes : Xavier RICHEFORT de la chaîne l'Equipe 21 et à notre commentateur Jean-Luc ROBERT, ils ne sont pas présents ils officient sur la phase finale PPF. Nous allons ferons cette remise à une autre occasion.

➤ PRIX BERNARD DUC (Municipalités)

M. CANTARELLI. – Nous appelons la Ville d'Aix les thermes qui est représentée pour la remise du prix Bernard Duc. La Ville a été retenue pour les deux championnats de France organisés en plein cœur de la ville cette année et fort bien organisés pour les triplettes Promotions et Féminins. Ils ont l'intention de récidiver. M. Bruno PICAZO représente le Maire, on tenait à remercier de tout notre cœur le maire de la ville.

M. PICAZO (*Président du CD09*). – J'ai eu un message de M. le Maire aujourd'hui, il s'excuse de ne pas être avec nous aujourd'hui. Il avait une compétition de ski pour malvoyants dans la station AX-3-domaines, il ne pouvait pas être parmi nous. Il adresse un message à Michel, il m'a dit de dire qu'il pense fort à lui et espère le revoir bientôt à AX. (*Applaudissements*)

➤ PRIX BERNARD BRUN (Trophée des Comités)

Les trois premiers de ce classement :

3^{ème} place : le comité de Haute-Garonne avec 28 points

2^{ème} place : le comité du Gard avec 33 points

1^{ère} place : le comité du Var avec 55 points

Les trophées sont remis aux Présidents de Comités et/ou de Ligues. (*Applaudissements*)

-CHANCELLERIE :

Médaille d'Or : Mireille NOEL, Laurent VAISSIERE

Remise des diplômes par Mmes PAUGAM et VIGUIE

BUT d'OR : Francis GARRIGUE - Jean-Claude MORAND (CD33)

A titre posthume M. Patrick TASTET président de la Gironde et Ligue Aquitaine, le but sera transmis à son épouse

(Le but d'or lui est remis par M. Joseph CANTARELLI)

MERITE NATIONAL : Philippe STEPHANT (CD56)

CONGRES 2019

M. CHEVALOT (*Président du CD10*). – Mesdames, Messieurs les membres de la Fédération, Mesdames, Messieurs les élus des diverses instances de notre fédération, bonjour.

Au nom du comité je vous présente tous mes vœux pour cette année 2018 et un prompt rétablissement à notre président. Je voudrais remercier Patrick VERDIER et tous les volontaires qui ont œuvré pendant des mois pour réussir son congrès. Hier tu nous indiquais dans ton intervention que tu étais l'un des plus petits comités ; une petite différence avec le nôtre avec 547 licenciés. Etre petit n'est pas un handicap, pour preuve durant ces 4 dernières années le département de l'Aube a ramené deux titres de vice-champion de France. Les 10 & 11 janvier 2019, le comité de l'Aube sera heureux de vous recevoir dans notre ville de Troyes. Pour ceux qui sont venus en 2015 au championnat de France, le congrès se déroulera sur le même site. Le congrès se déroulera avec l'ouverture des soldes et beaucoup de vos compagnes voudront vous accompagner ! Je vais dès mon retour négocier la mise en place d'une navette qui les déposera devant les magasins d'usine. Rendez-vous en janvier 2019. (*Applaudissements*)

(La remise du fanion au président M. VERDIER et à M. CHEVALOT)

PALMARES SPORTIF et CLOTURE CONGRES

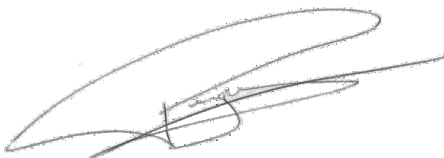
(Diaporama Palmarès sportif défile à l'écran)

M. CANTARELLI. – Le palmarès sportif, l'essentiel du palmarès a été nommé par le DTN, le CNC et la Coupe de France, le palmarès défile à l'écran.

Nous tenons avec le Comité Directeur à remercier le comité de Lozère, le Comité Régional d'Occitanie pour l'organisation de ce congrès, la mise à disposition de bus pour aller d'une salle à l'autre. Nous retenons de ce congrès une très belle organisation, des bénévoles dévoués, nous les félicitons. Nous tenons à vous remercier de votre soutien à notre président Michel Desbois. (*Applaudissements*)

Nous ne saurions vous quitter sans vous dire combien ce congrès a été d'une très haute tenue, ce congrès a été magnifique à nos yeux. Passez une bonne soirée, fêtez, dansez, rentrez prudemment, nous tenons à vous retrouver l'année prochaine à Troyes. Nous vous souhaitons la meilleure saison possible. (*Applaudissements*)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.
Gwenaëlle PAUGAM



Le Vice-Président Délégué
Joseph CANTARELLI

